J.A. 1700 Fribourg 1 — No 293 — 106e année — 70 ct.

Lundi 19 septembre 1977

LA LIBERTÉ

Rédaction : ✆ 037-22 26 22 Telex 36 176
Administration : ✆ 037-81 11 21
Annonces : Publicitas SA 1700 Fribourg 1 ✆ 037-22 14 22

FC BULLE
Le point de l'espoir
PAGE 7

Avez-vous dégusté nos délicieuses spécialités de chasse?
ROGER MOREL
Buffet de la Gare, Fribourg

Les catholiques valaisans ont accueilli leur pasteur

C'est une cérémonie impressionnante, à la fois fastueuse et simple qui a marqué le sacre épiscopal de Mgr Henri Schwery qui succède à Mgr Nestor Adam à la tête de l'évêché de Sion.

Entouré d'une vingtaine d'évêques et d'abbés, de 300 prêtres et religieux et de milliers de chrétiens, Mgr Henri Schwery a été sacré évêque samedi à la cathédrale de Sion. Haut-Valaisan d'origine, né dans le Bas-Valais, Mgr Schwery, avec ses 45 ans, est le 82e évêque du diocèse de Sion.

Le sacre épiscopal de Mgr Schwery a été présidé par Mgr Nestor Adam qui s'est retiré, il y a quelques semaines, dans la paroisse valaisanne de Bourg-St-Pierre. Mgr Pierre Mamie et Mgr Otmar Maeder, président et vice-président de la Conférence des évêques suisses, ont assisté Mgr Adam dans sa tâche de consécrateur. « Joie et espérance » est la devise du nouvel évêque qui par ces mots — titre de la Constitution conciliaire sur le travail de l'Eglise dans le monde — semble vouloir dire clairement qu'il entend réaliser dans son diocèse les décisions du 2e Concile du Vatican.

Sur le plan politique, assistaient à la cérémonie, le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, les juges fédéraux De Werra et Fragnière, le Conseil d'Etat du canton du Valais in corpore, une délégation des conseillers nationaux, le bureau du Grand Conseil, son président Me Jean Vogt en tête, des représentants, bannière en tête, de nombreuse communes valaisannes ainsi que les autorités locales.

L'HOMELIE DE MGR ADAM

Dans son homélie prononcée à la cathédrale de Sion, Mgr Adam a précisé que les catholiques valaisans accueillaient en Mgr Schwery leur « chef spirituel, successeur des apôtres, l'anneau qui relie l'Eglise qui est à Sion, au Pape, chef de l'Eglise universelle, ainsi qu'à tout le Collège apostolique des évêques du monde. Par lui, vous faites partie de l'Eglise catholique ».

Après la cérémonie du sacre, l'assistance a défilé en procession dans les rues de Sion où était descendue toute une population pour applaudir son nouvel évêque et salué son ancien pasteur.

« La mentalité moderne et toutes ses techniques peuvent conduire aux pires asservissements, faute de savoir ce qui est sacré. Je songe, entre autres exemples d'actualité, au respect de la vie » a notamment déclaré Mgr Henry Schwery s'adressant, sur la place de la Planta, à ses diocésains. Mgr Schwery a lancé un appel aux vocations nouvelles : « Qu'attendez-vous, jeunes gens et jeunes filles, pour venir participer d'une manière plus engagée à l'œuvre apostolique de l'« aggiornamento » ?

Entendez par là, non pas une « mise à jour » mais bien la mise « au » jour, en pleine lumière de l'Esprit-Saint ». Mgr Schwery a terminé son homélie par une devise : « L'Esprit du Seigneur est notre joie et notre espérance ».

C'est au président du Gouvernement, le conseiller d'Etat Franz Steiner qu'il appartint d'ouvrir la partie officielle à la Matze et de rappeler les origines du nouvel évêque, cadet de dix enfants issus d'une famille modeste de St-Léonard.

« Vous aussi, vous affirmez et affirmerez que vous êtes uni et soumis au pape Paul VI. Vous tenez non seulement à dire et à écrire que vous êtes uni et soumis, vous tenez à vivre par vos actes, par toute votre vie cette soumission et cette communion. Soyez un évêque qui écoute toujours, un évêque qui partage tout et toujours, un évêque qui décide avec une audace prudente et une prudence audacieuse », a déclaré Mgr Pierre Mamie à Mgr Schwery, tandis que Me Jean Vogt, président du Grand Conseil s'est fait le porte-parole des Valaisans « convaincus d'accueillir un chef spirituel parfaitement digne de succéder à un évêque qui s'était attiré la vénération des prêtres et des fidèles par sa compétence et en particulier par l'exemple de son austérité et de son don total à sa charge. **(air-Kipa)**

Mgr Nestor Adam imposant les mains sur son successeur. Il sera suivi dans son geste par tous les autres évêques présents.

Après la cérémonie, sur la Planta, bain de foule pour le nouvel évêque qu'ont voulu saluer des milliers de fidèles valaisans. (Photos Valpresse)

Après un cache-cache diplomatique de plus de 2 jours

M. DAYAN RENCONTRE AUJOURD'HUI CARTER

M. Moshé Dayan est arrivé hier soir à New York, après une brève escale à Zurich. Il s'entretient dès aujourd'hui à Washington, avec le président Carter et les dirigeants américains sur la situation au Proche-Orient.

Des mesures de sécurité des plus strictes avaient été prises pour l'arrivée du ministre israélien des Affaires étrangères qui a quitté l'aéroport Kennedy en voiture sans que les journalistes puissent l'approcher.

M. Moshe Dayan avait annoncé à son arrivée à Tel-Aviv samedi soir qu'il reprendrait dimanche l'avion pour les Etats-Unis, et qu'il aurait aujourd'hui à Washington les entretiens prévus avec le président Jimmy Carter et le secrétaire d'Etat Cyrus Vance.

Le fait que la première destination du chef de la diplomatie israélienne était Zurich ajoutait encore au mystère qui entourait depuis deux jours ses allées et venues.

Ce mystère avait commencé vendredi lorsqu'on s'aperçut que M. Dayan n'était pas dans l'avion qui devait en principe le conduire de Bruxelles à New York.

Samedi, le ministre israélien refait surface à Paris où il passe six heures sans que l'on connaisse les raisons précises de cette escale imprévue. Dans la soirée, il est de retour à Jérusalem pour discuter, dit-il, d'« affaires en cours » avec le premier ministre Menahem Begin.

M. Menahem Begin, chef du Gouvernement israélien, a déclaré hier que le ministre des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan « a fait en Europe un excellent travail dont les développements ne seront pas négatifs ».

Interviewé par la Radio israélienne, à Jérusalem, à l'issue du Conseil des ministres hebdomadaires, M. Begin s'est refusé à dévoiler la nature de cet « excellent travail ». Il a toutefois déclaré que les raisons du retour inopiné de M. Dayan en Israël étaient « on ne peut plus naturelles ».

« Il n'y a là aucun mystère, a noté M. Begin. Le ministre des Affaires étrangères a fait une visite importante en Europe, et s'apprêtait à en faire une plus importante encore aux Etats-Unis. Il a jugé utile, entre les deux, de procéder avec moi à un dernier échange de vues, et c'était tout à fait justifié ».

En conclusion, M. Begin a exprimé ses vœux de succès à M. Dayan, et a exprimé la certitude que celui-ci « mettra tout en œuvre en ce sens ». (AFP)

Escalade des combats au Sud-Liban à proximité de la frontière d'Israël

La situation se dégrade au Liban-Sud, où depuis vendredi, on assiste à une escalade des combats à la frontière libano-israélienne. Commencés dans la nuit de jeudi à vendredi et poursuivis pendant la journée de vendredi et le week-end, des duels d'artillerie d'une grande violence ont opposé les forces palestino-progressistes aux milices conservatrices libanaises, appuyées par l'aviation et l'artillerie israéliennes à longue portée.

Ces bombardements israéliens ont tains villages frontaliers, confirmés samedi matin de source officielle libanaise, auraient fait 24 tués et 62 blessés. Aucun bilan officiel n'a été publié par les autorités libanaises. C'est la première fois que l'information officielle libanaise, la radio en l'occurrence, faisait état de la situation militaire dans la région frontalière.

Alors que de source palestino-progressiste, on indiquait samedi que les forces israéliennes et libanaises de droite, soutenues par des blindés, progressaient en direction du village de Khyam, dans la région de l'Arkoub, on apprenait hier que le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, avait pris dès vendredi la direction des opérations militaires des unités palestiniennes engagées dans le sud du Liban.

Hier matin, des avions de reconnaissance israéliens ont survolé les lignes de front, situées à moins de 12 km de la frontière libano-israélienne. ATS-AFP

LAC DE MORAT
Un voilier chavire : un mort

PAGE 13

VILLARS-SUR-GLANE
Jeune fille tuée sur la route

PAGE 17

« Liberté, que de crimes... »

D'un côté, il y aurait la liberté ; de l'autre, des convictions morales et religieuses teintées d'intolérance. C'est pour le coup que l'on peut parler de « fabuleux méli-mélo » et se demander à bon droit où sont l'injure et la caricature.

C'est une conviction solidement fondée sur les données scientifiques qui anime les adversaires de la solution dite du délai. Dès qu'il y a conception il y a vie et cette vie a droit à une protection. Les chrétiens qui le disent ne sont pas un troupeau bêlant derrière leurs pasteurs. Ils entendent bien les cris de détresse de femmes qu'ils n'ont aucun droit de juger ni de condamner. Ils déplorent que certains, dans leur camp aussi, tombent dans des arguments simplistes. Ils ne méconnaissent pas que beaucoup de choses auraient dû être entreprises qui ne l'ont pas été, afin que la vie soit mieux accueillie et que la femme soit établie dans son égalité foncière avec l'homme.

Tout cela ne peut faire cependant qu'il y ait pour la femme une liberté différente de celle de l'homme. Or, l'usage de toute liberté est limité.

Peut-on appeler encore du nom de liberté la faculté légalement confiée à la seule femme de donner la mort ? Alors que, partout, des chrétiens s'élèvent contre la torture, les atteintes à la dignité de la vie humaine, qu'ils espèrent voir l'Eglise s'élever une fois nettement contre le maintien, dans certains Etats, de la peine de mort, on ne pourrait attendre d'eux que par « simple question de tolérance » ils abandonnent ce qui est leur plus ferme conviction.

Que l'on ne s'y méprenne pas : cette affirmation des valeurs humaines fondamentales et des principes de la morale chrétienne n'a rien à voir avec un rigorisme moralisant, toujours prêt au mépris et aux condamnations.

Ils savent à quoi ils s'engagent par leur « non » et ne se cachent pas les dimensions des problèmes posés. Ils se refusent cependant à croire que la faculté laissée à la femme d'avorter soit un progrès sur le chemin de la liberté. « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom » ! C'est une femme qui a prononcé ces paroles, au moment de monter sur l'échafaud.

François Gross

Record suisse pour Schenker

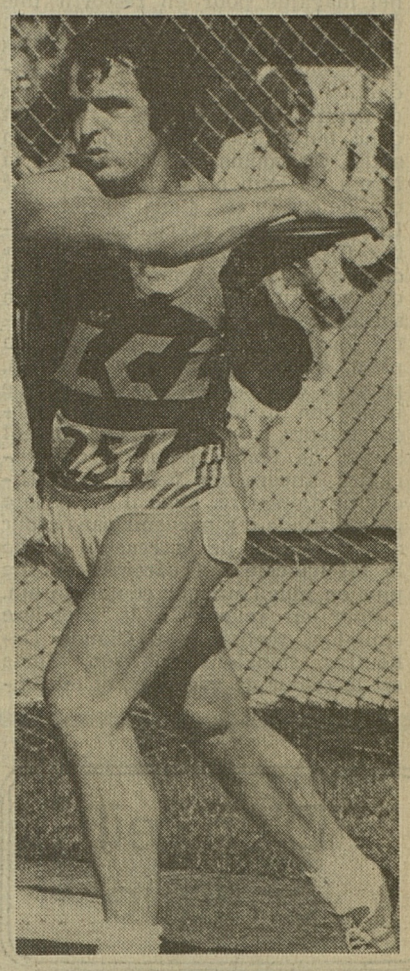

Pour la deuxième fois cette saison, Heinz Schenker (notre photo Keystone) a amélioré son record de Suisse du disque : à Fribourg, dans le cadre du Mémorial Humberset, le lanceur zuricois a en effet expédié l'engin à 57 m 96, à son quatrième essai. Schenker a ainsi amélioré de 24 centièmes son précédent record, qu'il avait établi le 27 mai dernier à Bremerhaven. Il a été quelque peu aidé dans sa tentative par un vent contraire soufflant parfaitement dans l'axe du lancer.

● Lire en page 11

PARTI RADICAL FRIBOURGEOIS
Liberté de vote pour le délai

Le Parti radical-démocratique fribourgeois a réuni, vendredi soir, ses délégués en assemblée extraordinaire. L'ordre du jour comportait uniquement des prises de position en vue des votations fédérales de dimanche prochain. Seule l'initiative dite des délais donna lieu à un véritable débat contradictoire.

● Lire en page 13

LA LIBERTÉ

6 Victoire anglaise dans la course Genève - Le Salève
Un Suisse 2e au Bol d'Or motocycliste
7 FC Bulle : un point perdu ?
Victoire luganaise « à l'italienne » sur Fribourg
8 Football suisse :
Servette seul en tête
Boxe : Galindez et Canto conservent leur titre
9 FC Central : un but stupide
Championnat de l'AFF et 2e ligue
11 Athlétisme : record suisse à Fribourg ;
record du monde à Lille
13 Gruyères inaugure une cabane forestière
Un voilier chavire sur le lac de Morat
17 La solution du délai vue par le Conseil pastoral
Glâne : démolition d'une ancienne tannerie
Rapport de l'hôpital de Meyriez
Curiosités de l'automne

Notre sélection TV

VARIETES

Le nez dans les étoiles : l'almanach rigolo

Des sketches, des gags, des chansons, tels sont les ingrédients qui serviront à confectionner, mensuellement, cette nouvelle émission du Département spectacle.

Bien sûr, tout serait fort simple s'il suffisait de jeter pêle-mêle les ingrédients en question dans un cornet magique pour en ressortir une émission d'humour. Mais chacun sait que faire rire est difficile, et les responsables de cette nouvelle production ne sous-estiment pas les difficultés de l'entreprise. Il faut donc tenter de définir un ton, un style, du moins pour le fond, la forme variant selon le réalisateur qui, de cas en cas, signera l'émission. Une expérience précieuse, à ce titre, fut le « Réveillon en Fanfare » diffusé le 31 décembre dernier, et qui connut auprès du public un succès considérable, succès confirmé lors d'une seconde diffusion, en plein été pourtant. Il y avait là, pour le département spectacle, une indication quant aux désirs des téléspectateurs, peut-être trop souvent sevrés de bonne humeur, d'insouciance. Encore une fois, il est difficile de faire rire. Mais il est encore plus difficile d'y parvenir sans céder à la tentation de la cruauté ou de la méchanceté qui caractérisent de plus en plus l'humour contemporain.

Pour en revenir à la première émission, réalisée par Claude Delieutraz, signalons que son thème est le retour de vacances, et les embouteillages qui accompagnent généralement cette migration. L'estivant apprend à survivre sur les autoroutes engorgées, à amadouer les motards verbalisateurs. Œdipe moderne, il se présente courageusement devant les questions du sphynx-douanier. Trappeur courageux, il assure sa survie en piégeant les volatiles de basse-cour entre deux rafales de gros-sel. Bref, le retour de vacances est une périlleuse épreuve, dont seuls les mieux dotés sortent vivants.

Les joyeux retours de vacances (Photo TVR)

● **TV romande, 20 h. 40.**

D'un œil critique

Cinéma d'animation

Pour le grand public encore, le cinéma d'animation réside essentiellement dans les séries commerciales à la Walt Disney ou aux dessins animés qu'on nous présente comme compléments de programmes à la télévision.

Or depuis longtemps, le cinéma d'animation a conquis ses lettres de noblesse et ne se contente plus d'être un passe-temps plus ou moins plaisant pour enfants. Mais l'amateur se sent souvent démuni devant les exigences de cet art ; d'autre part, peu de gens se sentent le courage et la capacité de créer les milliers de dessins nécessaires pour quelques minutes de projection.

On peut donc saluer avec reconnaissance les réalisations d'un groupe de Renens qui organise des stages d'animation pour tous ceux qui s'intéressent à ce moyen d'expression. L'émission de samedi après midi nous a permis de visionner plusieurs films qui ont su utiliser diverses techniques. On a appris avec intérêt que les réalisateurs de cinéma d'animation sont relativement nombreux en Suisse romande et ont déjà à leur actif des réalisations intéressantes. Si la patience reste requise pour filmer image par image, on peut ignorer l'art du dessin et utiliser beaucoup d'autres éléments déjà existants. Les pays de l'Est nous ont familiarisés avec l'animation de poupées et de marionnettes. Georges Dufaux s'est spécialisé dans des films d'animation utilisant des jouets. Samedi, nous avons pu voir sous le titre « A la carte » un petit film utilisant des pâtes alimentaires. Merveilleuse recréation de formes, étonnantes, magie de l'animation, humour bienvenu, synchronisation parfaite avec une musique intelligemment adaptée.

Le film d'animation se prête fort bien à exprimer de petites fables philosophiques. Elles sont souvent pessimistes. Je n'ai pas très bien compris le sens de « La force du destin », mais l'« Etude de la biologie animale » de Robi Engler et « Natus est », d'Andrea Coray illustraient bien des inquiétudes modernes sur la place de l'homme dans l'univers et le mystère de la vie. Ces trois œuvres avaient des techniques fort différentes. Pour les dessins animés, l'abus de l'emploi de transparents donne des résultats parfois décevants. La TV semble être le moyen idéal de diffuser les films d'animation et promouvoir ainsi un art aux nombreuses potentialités.

M. Bd

Les programmes de la télévision

Suisse romande

10.00 Emissions de démonstrations : « Aide-toi et la Suisse t'aidera », documentaire, des variétés, et le cortège de la Fête des Vignerons (16.00 fin)
17.00 Point de mire
17.10 Au pays de Ratamiaou
17.30 Téléjournal
17.40 TV-JEUNESSE : M. Rosée
18.05 Les petits plats dans l'écran La tarte amandine aux raisins, avec Jacques Montandon et Jean-Claude Brüstlein
18.30 Pili, une histoire pour les petits
18.40 Système D (jeu)
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne (jeu)

20.20 A bon entendeur

La consommation en question
● Le pot aux roses : peut-on être son propre médecin
La vulgarisation médicale incite parfois les gens à faire leur propre diagnostic et à se soigner cux-mêmes. Peut-on vraiment être son propre médecin ?

20.40 Le nez dans les étoiles

L'almanach rigolo de la TV romande, édition de septembre.
Avec Maurice Aufair, Lucie Avenay, Jean-Luc Balmer, Gérard-Battaix et bien d'autres invités

21.50 Citizens'Band

Une émission de musique pop, folk et jazz
22.45 Téléjournal

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF actualités
12.35 Magazines régionaux
12.50 RESTEZ DONC AVEC NOUS Variétés : Brassens et Pierre Louki. Que serais-je sans toi ? 13.50 La cloche tibétaine. Ligne et formes ; métiers ; conseils juridiques. Le club du lundi
17.00 A la bonne heure
17.35 Simon et l'homme des cavernes
17.40 L'île aux enfants
18.03 Recherche dans l'intérêt des familles (6) : la marmotte
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte !
19.00 TF 1 actualités

19.30 Les Maraudeurs attaquent

Un film de Samuel Fuller avec Jeff Chandler, Ty Hardin
● Episodes de la Deuxième Guerre mondiale en Birmanie

21.05 Je t'aime, tu danses

Une émission de F. Weyergans, avec Maurice Béjart, Rita Pelvoorde, Delphine Seyrig et Bertrand Pié
● Pendant une heure et demie, dans le même décor (un studio de danse), le spectateur est confronté à un couple, de telle sorte qu'il finit par s'identifier à ce couple
22.30 TF 1 actualités

Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Les enfants des autres (6)
13.03 Aujourd'hui Madame : quatre auteurs
14.05 Les charmes de l'été (2)
14.55 Aujourd'hui Magazine, avec Marie-José Nat et Michel Drach, et un extrait de « Passé simple »
16.55 Fenêtre sur...
17.25 Dorothée et ses Amis
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 En ce temps-là, la joie de vivre Jacques Charon (1)
19.00 Journal
19.30 LA TETE ET LES JAMBES Une émission de jeux

20.55 Portrait de l'univers

UNE HEURE EN CELLULE
Document réalisé à l'Institut Pasteur à Paris : la biologie

22.07 Zigzag

Motherwell, rêve et réalité
22.37 Journal

Fr 3

17.45 FR 3 jeunesse
18.05 La télévision régionale
18.40 Scènes de la vie de province
18.55 FR 3 actualités

19.30 Duel dans la Boue

Un film de Richard Fleischer, avec Don Murray et Richard Egan
21.00 FR 3 actualités

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

17.30 Pour les jeunes
19.05 Les faucheurs de marguerites : histoire de l'aviation
20.25 Peuple de bergers : la Suisse à l'Exposition internationale de radio et TV à Berlin
22.40 Les gens de Shiloh Ranch

Suisse italienne

21.00 Votations cantonales, débats
22.00 Idoménée, opéra de Mozart

Allemagne

16.20 Tonight, show musical
20.15 Panorama, reportage d'actualité
21.00 Stars au studio
21.45 Les méfaits de l'alcool chez les jeunes

ZDF

16.35 Flipper le Dauphin
18.20 Balade folklorique
20.15 La TV en question
21.15 Un homme rajeunit, comédie

SUDWEST

20.15 Chicago 1930, série
21.00 Näher betrachtet : Präsentiermarsch
21.45 Faces in Jazz : les origines

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Jean-René Bory. 12.05 Le coup de midi. 12.05 De A jusqu'à Z. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton : L'Anguille (11), bande dessinée sonore de Gérald Lucas. 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité scientifique et technique. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Enigmes et aventures : Il faudra me passer sur le corps, de Francis Durbridge. 21.00 Folk-Club RSR. 22.05 Lundi chérie. 23.05 Blues in the night. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, cours d'anglais. 9.30 Philosophes d'hier et d'aujourd'hui. 10.00 Porte ouverte sur l'école. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2, avec : Réalités. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Aspects du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Jazz d'aujourd'hui. 20.00 Informations. 20.05 Soirée musicale interrégionale : Orchestre philharmonique de Vienne, direction : Léonard Bernstein. 21.40 Musique pour piano de Baldassare Galuppi. 21.55 Franz Schubert. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Musique. 10.00 Entracte. 11.05 Musique légère. 12.00 Le semaine à la radio. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Les plantes médicinales. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Schubert, Mozart, Beethoven, Schmidt et Bizet. 16.05 Entretien. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Le disque de l'auditeur. 22.15 Une petite musique de nuit. 23.05 - 24.00 Musique de danse.

SELECTION

Nouveaux horaires, nouvelle formule

Cet automne, toute une série de modifications seront apportées à la grille des programmes de la Radio romande, de RSR 1 en particulier. De la simple modification d'horaire à la création de nouvelles émissions, en passant par des mutations de responsables au niveau de l'animation.

Mais le changement le plus notable est sans nul doute l'introduction dès aujourd'hui de la nouvelle formule du Journal du soir. Une nouvelle formule choisie pour tenir compte des habitudes d'écoute radiophonique du grand public, qui a tendance, semble-t-il, à s'installer de plus en plus tôt devant le poste de télévision après avoir écouté la radio... Nous vous présenterons en détail cette nouvelle formule demain.

Pour le Journal du matin, changement également, au niveau des animateurs des jours de semaine, puisque Robert Burnier remplacera désormais Daniel Fillion, de 6 h à 7 h et Jacques Donzel succédera à Bernard Pichon, de 7 h à 9 h.

Quant à Retro 33-45-78 *, cette émission, qui est avancée à 13 h 30, est toujours présentée, du lundi au vendredi, par Robert Burnier. Elle cède la place, à 16 h 15 aux Nouveautés du disque, séquence animée quotidiennement par Raymond Colbert. Une nouveauté enfin avec Radio-actifs *, émission d'animation inédite dans laquelle Bernard Pichon cherchera à susciter tout particulièrement l'intérêt des jeunes auditeurs. Elle sera diffusée du lundi au jeudi de 19 h 15 à 20 h et le vendredi de 19 h 15 à 20 h 30.

UNE SEMAINE DE TV

	tv +SSR	tf1	A2	FR3
mardi	20.35 Elise ou la Vraie Vie, un film de Michel Drach, avec Marie-José Nat 22.20 Gros plan sur Marie-José Nat et Michel Drach	20.30 Monde sans frontières : des Allemands tranquilles, documentaire	19.35 Les dossiers de l'écran : Que la Fête commence, film de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret. Débat : La Régence	19.30 La Montagne des Neuf Spencer, film de Delmer Daves, avec Henry Fonda, Maureen O'Hara, etc.
mercredi	20.20 Mosaïque : Shirley Mac Laine 21.00 A l'heure du rat, émission sur les rats	19.30 Un Crime de notre Temps, de Pierre Moustiers, téléfilm, avec Henri Virlojeux	19.32 Cartes sur table : François Mitterrand 20.40 L'Aigle et le Vautour (2), feuilleton	19.30 Tom et Julie, film de Nina Companeez
jeudi	20.20 Temps présent : La littérature enfantine	19.30 Cinq à Sec (4), feuilleton	19.35 Divorce à l'Italienne, film de Pietro Germi	19.30 Au-delà de la Peur, film de Yannick Andrei
vendredi	20.20 Spectacle d'un soir : César et Cléopâtre, de Bernard Shaw, avec Geneviève Bujold, Alec Guiness, etc.	19.30 Au théâtre ce soir : Azaïs, de Georges Beer et Louis Verneuil	19.32 La Chasse aux Hommes (7 et fin), feuilleton 21.50 L'Atalante, film de Jean Vigo, avec Michel Simon	19.30 Vendredi, émission de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri : L'homme en fiche ou la peur de l'ordinateur
samedi	20.35 Les grands explorateurs: Roald Amundsen (1872-1928) 21.25 Les oiseaux de nuit, avec Louis Pauwels, Anne Léonard, etc.	19.30 Numéro un, variétés	19.35 Les Héritiers : La Fête au Village, dramatique	19.30 Mon Ami Charlie, une production de la télévision américaine
dimanche	20.20 Au Plaisir de Dieu, film de Paul Savatier 21.35 All you need is love (2) : Ragtime, émission musicale	19.30 Dernier Domicile connu, film de José Giovanni	19.30 Musique and Music 20.40 Feuilleton : Bouquet de Ronces	19.30 L'Homme en question 21.30 Cinéma de Minuit : La Comtesse aux Pieds nus : film de Joseph L. Mankiewicz

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!

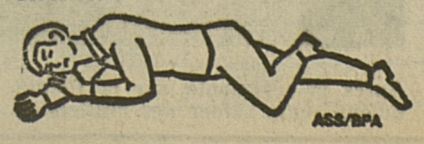

ASS/BPA

Mme BLUNSCHY-STEINER A LA RADIO ALLEMANDE

Centrales nucléaires : laisser un droit de référendum

Le terrorisme ne constitue pas encore un grand danger pour la Suisse. On est cependant préoccupé par le risque de le voir prendre pied à l'intérieur des frontières helvétiques, a déclaré Mme Elisabeth Blunschy-Steiner (PDC-SZ), présidente du Conseil national au cours d'une interview accordée dimanche à la chaîne de radio « Deutschlandfunk » de Cologne.

A son avis, il existe certainement en Suisse aussi un petit groupe de responsables des actes terroristes. Les mesures de sécurité ont été renforcées, en particulier le contrôle des étrangers à leur entrée dans le pays. La politicienne démocrate-chrétienne est d'avis qu'il faut prendre des mesures énergiques pour lutter contre le terrorisme. Elle ne partage pas le point de vue selon lequel l'Allemagne fédérale a déjà trop fait dans ce domaine.

Après avoir évoqué la neutralité suisse et le prochain débat aux Chambres sur l'éventuelle adhésion de la Suisse à l'ONU, ainsi que la dépendance économique à l'égard de l'étranger, Mme Blusnchy a exprimé son avis sur l'hypothèse de la participation des communistes français et italiens à leurs Gouvernements respectifs. Elle estime qu'une telle participation ne soulèverait pas de remous sur le plan intérieur suisse. En revanche, elle pourrait, selon elle, se répercuter sur la politique extérieure, dans les relations de la Suisse avec l'étranger.

Dans le domaine de la construction de nouvelles centrales nucléaires, un sujet qui, en Suisse, est controversé au même titre qu'en Allemagne, la présidente du Conseil national s'est prononcée en faveur d'un droit de consultation plus large du Parlement, et d'une participation renforcée de la population en lui attribuant par exemple un droit de référendum. De l'avis de Mme Blunschy, les procédures d'autorisation de construire des centrales nucléaires ont été par trop rapidement conclues. (DPA)

Vaccination recommandée pour pays de choléra

Suite à l'extension du choléra en particulier en Syrie, le Service fédéral de l'hygiène publique rappelle aux personnes désireuses de se rendre dans un pays touché par le choléra que la vaccination est recommandée (deux vaccinations de préférence). Il recommande d'autre part aux personnes revenant de pays touchés par cette maladie de surveiller attentivement leur état de santé et si 5 jours après leur retour une diarrhée avec ou sans vomissements ou d'autres malaises sont constatés, il faut immédiatement consulter un médecin.

Résultats du tirage de la Loterie romande

La Loterie romande a procédé au tirage de sa 403e tranche dans la commune vaudoise de Pully.

Voici les résultats :

10 000 lots de 10 francs chacun sont attribués aux billets se terminant par : 5 8.

1500 lots de 20 francs chacun sont attribués aux billets se terminant par : 92 83 862 752 321 858 045 882 269 538 417 230.

290 lots de 40 francs chacun sont attribués aux billets se terminant par : 936 408 920 411 524 0374 3135 8904 1355 6691 0282 3763 0581.

15 lots de 200 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros suivants : 627608 636696 625634 633904 636677 661868 661503 644292 632137 637791 630995 635088 634330 655993 621409.

7 lots de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros suivants : 646086 647893 625552 647998 654683 631177 654938.

Le gros lot de 100 000 francs est attribué au billet portant le numéro 650732.

Deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros : 650731 650733.

Enfin, 97 lots de 10 francs chacun sont attribués aux billets dont les 4 premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot, à savoir 6507.

Seule la liste officielle du tirage fait foi (sans garantie). (ATS)

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Mme Bindschedler : ne pas craindre les juges étrangers

La peur des juges étrangers qui a surgi en rapport avec la Convention européenne des droits de l'homme, n'est pas justifiée de l'avis du juge suisse « de l'Europe », Mme Denise Binschedler. « Cette peur est en contradiction avec toute la ligne de la politique suisse », a déclaré la juriste.

Mme Bindschedler est juge à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg au sein de laquelle chaque pays membre du Conseil de l'Europe envoie un juge. Seuls la Suisse et le Danemark ont envoyé une femme, les autres pays ont désigné des hommes pour accomplir cette tâche. Les juges proposés par les pays membres sont élus par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et sont indépendants des Gouvernements.

La juriste romande, âgée de 57 ans, domiciliée à Berne et enseignant à l'Université de Genève, a insisté, lors d'une interview accordée à l'ATS, sur le fait que « les jugements rendus par la Cour européenne de Strasbourg ne sont pas des décisions « étrangères » mais des décisions prises par un organe commun constitué des pays membres du Conseil de l'Europe. Les verdicts sont rendus sur la base du droit en concrétisant ainsi seuls les engagements contractés en toute liberté par les pays membres ».

La Suisse souscrit aux options de cet organe commun par la présence de son délégué. Se soumettre à la juridiction internationale correspond à une ancienne tradition suisse. La Suisse a toujours vu dans cette attitude un moyen adéquat pour résoudre pacifiquement les conflits.

UNE EVOLUTION NECESSAIRE

La Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par la Suisse en 1974, porte sur la relation entre un Etat et ses citoyens. Les organes strasbourgeois s'ingèrent ainsi par leurs activités dans un domaine jusqu'à présent réservé aux Tribunaux nationaux, alors que les Tribunaux internationaux traitaient les questions relatives aux relations entre Etats. La juriste suisse estime que cette évolution est nécessaire si l'on veut que les engagements internationaux dans le domaine des droits de l'homme soient pris au sérieux. A cela s'ajoute qu'il faut que le droit de recours soit reconnu au particulier, lui donnant ainsi la possibilité de porter plainte contre son propre Gouvernement à Strasbourg.

Mme Bindschedler est d'avis que la jurisprudence des organes de Strasbourg est préventive avant tout dans le sens où elle fournit des lignes directrices pour l'activité gouvernementale dans ses rapports avec les citoyens. Ce système commencerait progressivement à jouer.

La juriste a, d'autre part, relevé l'excellente atmosphère qui règne au sein de la Cour européenne. C'est pour elle une activité professionnelle accessoire pour laquelle elle séjourna l'année dernière, 7 semaines à Strasbourg.

Répondant à la question de savoir si un cas suisse serait bientôt débattu pour la première fois devant la Cour européenne des droits de l'homme, Mme Bindschedler a jugé la chose peu probable. La plainte du soldat suisse Eggs pour une mise aux arrêts, de même que le recours récent de Me Lucie Huesler sont actuellement sur le bureau de la Commission européenne des droits de l'homme. (ATS)

Valais

La Souste : voiture écrasée contre un camion : deux tués

Deux personnes, M. Hans Rotzer, 38 ans, domicilié à Gampel et Mme Anita Schnyder, 22 ans, domiciliée également à Gampel, ont trouvé la mort dans un terrible accident survenu hier, entre La Souste et Agarn.

Un poids lourd de l'entreprise Kiner et Willin venait de quitter le dépôt de la firme et roulait depuis une cinquantaine de mètres sur la route cantonale lorsqu'il fut violemment heurté à l'arrière par une voiture conduite par M. Hans Rotzer de Gampel. Une seconde voiture puis une troisième vinrent enfoncer la voiture de M. Rotzer contre l'arrière du camion. Le véhicule fut complètement démoli et son conducteur ainsi que sa passagère tués sur le coup. Les autres conducteurs ne sont pas blessés. (air)

Nouveau prix littéraire

Pour honorer la mémoire de M. Edmond Troillet, l'illustre Valaisan qui à côté des charges qu'il assuma comme magistrat de l'ordre judiciaire, porta toute sa vie un vif intérêt aux lettres, sa famille vient de créer dans le cadre de « l'Association valaisanne des écrivains », un prix Edmond Troillet.

INITIATIVE DES DELAIS, PARTISANS ET ADVERSAIRES

Un jugement de valeur sur l'acte à punir

Les partisans de la solution des délais et certains esprits libéraux qui ne peuvent plus de bonne foi contester que l'enfant conçu soit une vie humaine défendent leurs positions en prétextant qu'une démocratie pluraliste doit tolérer au nom de la liberté de conscience des conceptions morales différentes. Ils reprochent aux catholiques leur intolérance alors qu'ils pensent simplement qu'il existe une morale objective postulant le maintien de l'avortement au nombre des délits. Cette accusation, propagée maintes fois dans la presse, et à d'autres occasions encore, peut faire impression de nos jours, dans une société devenue sensible avec raison au respect des consciences. La question est de savoir si la conscience individuelle mérite un respect absolu, devant lequel l'Etat n'a qu'à s'incliner, ou s'il existe une morale objective, s'imposant à tous, qu'on en ait conscience ou non, et que l'Etat peut, et doit invoquer et respecter lorsqu'il codifie son droit pénal.

Admettons la première hypothèse, soit l'autonomie de la conscience individuelle devant laquelle l'Etat pluraliste et démocratique doive nécessairement s'incliner. Imaginons alors que l'on mette la main sur les auteurs de l'odieux assassinat de Cologne, où deux policiers et un chauffeur ont été froidement assassinés par des idéologues de l'extrême-gauche pour saisir leur otage. Les voilà déférer devant le juge. Que diront-ils pour leur défense ? « Notre conscience nous enseigne à nous que la société actuelle est profondément injuste. Qui ne le dit pas aujourd'hui ? Notre conscience nous enseigne encore, à la suite des leçons de Marx et Lénine, qu'il faut la détruire, la faire sauter par les moyens révolutionnaires les plus rapides et les plus violents, et ne pas nous laisser arrêter par la morale bourgeoise, forgée par les exploiteurs pour la défense de leurs privilèges. Non seulement notre conscience ne nous reproche rien mais elle nous dit que nous avons bien agi. Vous n'avez aucun droit de nous condamner au nom de votre morale car vous admettez vous-même qu'il n'y a pas une morale, mais des morales individuelles et que chacune d'elles a droit au respect. Du reste ce respect de la vie d'autrui que vous invoquez contre nous, révolutionnaires authentiques vous en faites vous-même bon marché, quand il vous gêne, en admettant que chacun puisse supprimer une vie humaine en son début au gré de ses convictions ou de ses intérêts. Pourquoi nous reprochez-vous à nous la suppression de vies qui ne peuvent que faire obstacle à la libération de l'humanité ?

Telle serait la plaidoirie d'un bon avocat et que pourront y répondre le procureur d'un Etat admettant que la conscience individuelle forme la base de la morale et du droit pénal ? La vérité se touche là du doigt. Il n'y a pas de droit pénal sans une morale préalable. La primauté que l'on entend donner à la conscience individuelle et à sa liberté aboutit en fait à l'anarchie et finalement au terrorisme, avec tout ce qu'il y a d'odieux. Ce sont les lois permissives qui sont en réalité inhumaines et celles qui imposent le respect des principes de la raison qui sont humaines.

Il n'y a pas de droit pénal sans admettre d'abord l'existence d'une morale objective et qui s'impose à tous. L'Etat n'a aucun droit de punir si au préalable il n'a posé un jugement sur la valeur de l'acte qu'il entend punir. Quand il punit le meurtre, il dit au préalable : Tuer est une action mauvaise. Cela il le dit au nom d'une morale objective qui s'impose à tous et à chacun, indépendamment de l'idée ou de la conscience qu'on peut avoir individuellement. Sans morale objective, il n'y a pas de droit pénal ni de vie sociale et de civilisation possible, car la société repose sur un certain nombre de principes moraux objectifs et qui s'imposent à tous. Mettre en premier rang la conscience individuelle, serait-elle faussée par les intérêts et les idéologies, est une des formes modernes de l'idolâtrie et ne peut aboutir qu'à l'anarchie avec tout ce qu'elle a d'inhumain. Parmi les principes moraux objectifs, à la base de la société humaine figure le premier précepte : tu ne tueras pas. Ce n'est pas la conscience humaine qui le place à la base du droit pénal, mais la nécessité naturelle de vivre de société et de se respecter les uns les autres. Si donc l'enfant conçu possède dès le premier jour de sa vie le caractère propre à l'être humain, ce dont la science ne permet plus de douter aujourd'hui, le respect de la vie s'impose à tous, quelle que soit la conscience qu'on en puisse avoir. La prétendue intolérance qu'on jette à la face de ceux qui veulent ce respect dans la loi pénale s'appelle en réalité d'un seul nom : la logique, même si on paraît l'avoir oublié dans certaines rédactions.

Pierre Barras

Maurice Favre : morale de la liberté

Six ans de longs et tortueux débats autour du problème de l'interruption de grossesse. Six ans jusqu'à ce qu'enfin, le peuple suisse puisse se prononcer, le 25 septembre prochain, sur la délicate question de l'avortement. On en a presque oublié l'origine et les promoteurs des deux initiatives populaires (dont la première fut retirée au profit de l'actuelle dite de la solution du délai). Parmi les initiants, une personnalité dont le nom est désormais indissolublement lié au problème de l'avortement : Maurice Favre, radical, avocat à La Chaux-de-Fonds.

Maurice Favre, aujourd'hui vice-président du comité de l'initiative, a certainement eu l'occasion, plus que d'autres, d'approfondir et d'exprimer ses positions publiquement. L'originalité de sa pensée et le caractère global de ses conceptions morales appliquées au cas concret de l'avortement méritent, au moment où l'on s'apprête à voter, de retenir notre attention.

LES PRINCIPES

La « campagne » de Maurice Favre en faveur de la décriminalisation de l'avortement est jalonnée de textes théoriques qui tentent d'approcher de manière toujours plus précise et fine les enjeux sociaux et moraux d'une libéralisation de l'interruption de grossesse. Il écrit d'abord, en 1971, « Un crime de moins », mais l'ouvrage n'ayant eu aucun succès, Maurice Favre découvre qu'il est très difficile de parler de l'avortement. Deux ans après, il publie une brochure très philosophique intitulée « Les deux morales de l'avortement » qui s'inspire largement des thèses morales de Bergson. Mais, de l'aveu de l'auteur lui-même, ce texte reste encore partiellement confus et peu clair. Tout dernièrement enfin, Maurice Favre publie un « Manifeste en faveur de l'initiative pour la solution du délai » dont l'objectif est de préciser les différents aspects du débat sur le plan des principes.

On peut résumer schématiquement les positions de Maurice Favre de la façon suivante : la décriminalisation de l'avortement, dans notre société, est une partie intégrante du choix moral de liberté et de responsabilité qui doit remplacer celui d'oppression et de tyrannie. Car c'est par la sexualité que la possibilité de liberté existe : l'une et l'autre étant du reste ce qu'il y a de plus gratuit dans la vie humaine.

Dans « Les deux morales de l'avortement », on peut lire (P. 43) : « La renonciation à punir l'avortement répond aux exigences d'une morale libérale. Les craintes qu'elle soulève ne doivent être prises au sérieux que par les partisans d'une organisation autoritaire de la société pour qui la hiérarchie remplace l'égalité, l'oppresssion, la liberté et, finalement, l'égoïsme, la fraternité. Les véritables ennemis de la décriminalisation de l'avortement sont les experts tjmorés qui redoutent une véritable liberté et qui s'accommodent d'autant plus facilement du principe de la répression qu'ils espèrent lui échapper le jour où ils seront personnellement concernés ».

LIBERTE ET TRAVAIL

Autrement dit, la répression de l'avortement n'est qu'un aspect particulier de la répression de la sexualité qui, elle-même n'est qu'un élément de la répression tout court, c'est-à-dire de la tyrannie. L'idéal de liberté, chez Maurice Favre, est donc très fort, mais il est assorti d'une notion fondamentale : celle de la discipline. Ce n'est que par une discipline librement consentie qu'une sexualité équilibrée peut véritablement s'épanouir comme il en va d'ailleurs de même pour les autres domaines de la vie. Comment expliquer par exemple le retard de certaines sociétés (du tiers monde principalement) en matière de développement économique par rapport au monde occidental ? Pour Maurice Favre il ne fait aucun doute qu'il est dû essentiellement à l'absence, dans ces pays, de discipline librement consentie sur le plan du travail.

C'est la discussion de ces problèmes moraux que l'avocat chaux-de-fonnier a surtout voulu mettre sur le tapis en lançant les initiatives populaires. Car ce qui l'affecte manifestement le plus c'est de voir que même chez nous le sens de la liberté n'est pas encore suffisamment fort puisque souvent l'on préfère l'oppression. En tous cas, cela lui aura permis de réfléchir abondamment et de décortiquer des problèmes qui lui paraissent tout à fait essentiels. En ce sens, il n'est probablement pas un hasard que les premiers balbutiements de l'initiative soient partis de La Chaux-de-Fonds : une certaine originalité de la pensée, un goût particulier de réfléchir à ces grands problèmes de la vie sociale, une nette absence de conformisme, ont sans doute constitué un milieu spécialement fertile.

ON FINIRA BIEN

Maurice Favre n'est pas tellement préoccupé par le résultat du vote populaire : de toute façon, pour lui, on finira bien par libéraliser l'avortement. D'autant plus selon lui, que nous arrivons à la fin d'une « période scientifique » qui aurait commencé avec Descartes, pour entrer dans une nouvelle « période morale », et que « la science ne peut donner la solution d'un problème moral ».

Gabriel Hirsch

Avortement : 49 professeurs de l'Uni de Fribourg contre les délais

49 professeurs de l'Université de Fribourg ont signé une prise de position, dans laquelle ils font connaître les réflexions que leur dicte leur conscience à propos de l'initiative constitutionnelle relative à la libéralisation de l'avortement (solution du délai).

Les professeurs relèvent tout d'abord que l'initiative repose sur une fausse conception de la liberté, qui attribue à la personne humaine un droit absolu à disposer d'elle-même. Pareille conception aboutit logiquement à la justification de toute forme d'altération et de suppression de la vie, comme la drogue, le suicide, l'élimination des faibles et des vieux.

Les soussignés rejettent par ailleurs la thèse selon laquelle la personne humaine n'existe comme telle que lorsqu'elle est un sujet capable de relations, de telle sorte que la vie humaine ne serait à respecter qu'à partir du moment — arbitrairement fixé à 12 semaines — où une relation affective s'établir entre la mère et l'enfant qu'elle porte en son sein.

Les soussignés contestent ainsi que l'avortement puisse être ramené à un problème relevant exclusivement de la sphère privée. Ils dénoncent cette manière de voir qui offre à l'Etat un alibi pour se soustraire à son devoir fondamental de mettre tout en œuvre en vue de protéger la vie et d'éliminer à la racine les causes sociales et économiques de l'avortement.

Enfin, conscients de l'existence de situations humaines déchirantes qui conduisent à l'avortement, ils constatent cependant que la solutoin proposée par l'initiative méconnaît foncièrement le respect dû à toute vie humaine et porte gravement atteinte à l'intégrité de la famille.

C'est pourquoi, convaincus que la « solution du délai » n'est pas une solution, ils se prononcent résolument contre l'initiative qui tend à s'inscrire dans notre Constitution fédérale. (Kipa)

Un garçonnet écrasé par un tracteur

Un bambin de 4 ans, Martin Bucher, de Muri (AG) est tombé samedi soir du tracteur conduit par son père, et a été écrasé par une roue arrière de l'engin. L'enfant a été si grièvement blessé à la tête qu'il est mort sur place. La petite victime accompagnait son père aux champs, et c'est sur un chemin cahoteux qu'elle est tombée du tracteur. (ATS)

Toujours aucune trace du voleur de millions de la Sihlpost

On n'a toujours pas retrouvé la trace, dimanche soir, de Josef Ulrich, cet assistant d'exploitation des PTT qui, selon toute vraisemblance, a volé mardi soir à la poste de la Sihl, à Zurich, 65 envois postaux de valeur représentant une somme de plusieurs millions de francs.

QUI TUE QUI?

Bien qu'usée, la formule est particulièrement valable en Allemagne : les choses ne sont plus tout à fait les mêmes après qu'avant le jour où le chef du patronat allemand M. Schleyer a été enlevé par un groupe d'extrémistes de gauche. A presque deux semaines de l'événement, on peut constater aussi que la position de l'Allemagne fédérale a évolué dans le contexte psychologique international. Le pays qui devait passer par définition pour certains comme le plus organisé du monde s'est trouvé non seulement stupéfait une fois de plus cette année, mais encore pendant de longs jours quasi impuissant devant les groupes de terroristes décidés à tuer.

Une fois de plus aussi, la discussion est repartie à l'intérieur de l'Allemagne fédérale de savoir si elle devait demeurer très démocrate au risque de passer pour laxiste ou, au contraire, restreindre certains droits amplement reconnus et distribués. Des appels à la réinstauration de la peine de mort ont ainsi voisiné avec les conseils de fermeté allant jusqu'à l'institution de l'état d'urgence.

A ces avis de milieux bourgeois — et pas forcément de droite — ont répondu avec un certain retard d'autres appels contre toute hystérie collective résultant d'un déchaînement des passions devant un attentat organisé en plein Cologne, réussi en plein jour et frappant sans pitié quatre personnes innocentes mais chargées de protéger M. Schleyer. En même temps, l'épouse du « patron des patrons » allemands demandait au nom de la dignité de la vie et de l'Etat libéral que tout soit fait pour que la vie de son mari soit sauvée. D'autres voix se sont élevées également pour évoquer le problème de la compréhension, voire de la compassion, pour les agresseurs que l'on dit être déboussolés par la vie matérialiste qui est offerte à la jeunesse dans une Allemagne déjà repue.

Le chancelier Schmidt a donc dû affronter deux tendances, celle des durs exigeant de la fermeté de la part du Gouvernement, et celle de ceux qui pensent que la violence entraînant la violence, il valait mieux composer. L'opinion publique dans sa majorité a choisi la thèse des premiers. Les milieux politiques, en revanche, ont hésité plus largement. Mais déjà diverses lignes de force se dessinent dans l'arène électorale qui se prépare pour l'an prochain où auront lieu des renouvellements des parlements de certains Länder. L'opposition reprochera au Gouvernement fédéral de ne pas s'être montré assez ferme dans le passé et d'avoir ainsi contribué à l'état de choses présent. Les partis gouvernementaux, pour leur part, riposteront, non sans égratigner le fédéralisme au passage,

LE POINT DE VUE DE JEAN HEER

qu'en Allemagne, l'ordre n'est pas assuré par le Gouvernement fédéral seulement, mais surtout par les Gouvernements locaux des Länder et que ceux-là sont loin d'être tous sociaux-démocrates. Les socialistes disent déjà que les terroristes sont fils de nantis et pas fils d'ouvriers.

La politique va donc s'emparer de toute l'affaire indépendamment, si j'ose dire, de son résultat final. Le rapprochement à la première heure des syndicats avec les organisations patronales, l'obéissance assez remarquable de la presse aux demandes du Gouvernement de ne rien faire qui puisse gêner l'évolution des choses au point de mettre davantage encore la vie de M. Schleyer en danger, tout cela a démontré une certaine maturité de la part des Allemands. Bien sûr, la confiance dans la solidité des possibilités de défense de l'Etat de droit, voire de l'Etat tout court, a été quelque peu ébranlée dans le feu des premiers commentaires, mais ce sentiment parfaitement compréhensible sur le moment ne saurait quand même pas être comparé à la vague de méfiance totale qui finit par mettre par terre la République de Weimar. L'Allemagne de 1977 n'en est pas là. Toutefois, il va y avoir une « politisation » toujours plus grande de l'affaire Schleyer, quelle que soit son issue. C'est en ce sens que les choses ont déjà changé depuis le jour de l'attentat.

Arrêter la tuerie...

L'ensemble de la population allemande, à lire la presse, désire que la tuerie prenne fin. Mais quels moyens faut-il employer ? Faut-il tuer ceux qui veulent tuer avant qu'ils aient pu mettre leur menace à exécution ? C'est la solution que les Israéliens, par exemple, ont choisie chaque fois qu'ils se sont trouvés dans la possibilité de l'appliquer. Faudrait-il, pour le cas concret, obliger les membres de la « bande à Baader » à risquer la mort en prison afin de faire taire leurs amis à l'extérieur ? De telles méthodes sont impraticables dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Elles le sont d'ailleurs dans tout Etat de droit. Or, les Allemands ont bien trop souffert sous le nazisme du non-respect des libertés fondamentales pour désirer retourner à n'importe quel régime arbitraire. Leurs notions du droit sont plus figées que celles des Français, mais ils s'y cramponnent avec une évidente bonne volonté.

Le cycle de la violence n'est nullement propre à l'Allemagne actuelle. Néanmoins, le caractère des habitants de ce pays n'aime pas que les choses soient faites à moitié. Significative et émouvante était la photographie représentant, lors des obsèques à Stuttgart, des 3 policiers tués, l'épouse de M. Schleyer assise à côté du maire de la ville, le fils du maréchal Rommel. Les deux êtres ont été victimes de la brutale violence et de l'arbitraire. L'une de la part des milieux de gauche décidés à tout, l'autre de la part d'un Hitler férocement résolu à écraser toute opposition même de la part d'un grand général. Et lorsqu'un caricaturiste allemand représente un landau d'enfant rempli de terroristes 1977, mais dirigé par un Hitler en uniforme sous le titre « Les enfants d'Hitler », il ne frappa pas loin du centre de la cible.

C'est donc pour ne pas entrer dans le cycle de la violence que le Gouvernement de M. Schmidt, qui se veut à gauche, n'a pas voulu — jusqu'à l'affaire Schleyer — faire preuve d'une fermeté absolue. Il est en porte à faux dans une certaine mesure, puisque les terroristes se réclament également de la gauche. Et face à l'opposition chrétienne-démocrate qui possède la plus large députation politique du Bundestag, le Gouvernement libéralo-socialiste actuel a tenté de se démarquer sur sa gauche sans chuter sur sa droite. Depuis l'affaire Schleyer, sa position est encore plus inconfortable. Il avait le choix : ou refuser tout compromis ou mettre en danger total la vie du chef du patronat et membre du parti de l'opposition, ou, au contraire, lâcher du lest pour ne pas subir le reproche d'avoir sacrifié un homme dont, en fin de compte, la position politique se situait au sein de l'opposition. M. Schmidt a cherché à gagner du temps, avec le risque que les terroristes perdent patien- voire abattent leur otage. Mais, lorsque dans ce contexte, on pose la question de savoir qui tue, on doit dire que les autorités de Bonn ont essayé de faire en sorte que personne ne soit tué.

Des inconnus ont déposé une gerbe de fleurs à l'endroit où s'est produit le quadruple assassinat de Cologne, suivi du rapt de M. Schleyer. ((Keystone)

L'Allemagne, cette mal aimée

Quiconque connaît un peu l'Allemagne, celle de l'Est ou celle de l'Ouest, sait que les habitants de cette région désirent, en fin de compte, se faire aimer. Ils s'y prennent assez fréquemment le plus mal possible et, surtout, ils n'hésitent pas à montrer souvent avec agressivité ce qu'ils sont et ce qu'ils ont réussi à faire. A telle enseigne que l'étranger peut se sentir facilement tenté de leur reprocher leur oubli de ce qui s'est passé durant la dernière guerre. A approfondir le problème, on s'aperçoit aussi que les reproches sont plus grands à l'égard de l'Allemagne fédérale qui s'efforce par tous les moyens d'être démocrate, qu'à l'égard de l'Allemagne de l'Est où la démocratie est inexistante. Cela en dit long sur la politisation du jugement.

A cette situation déjà étrange s'ajoute le fait que pour les habitants de l'Europe en tout cas, il existe depuis un bon demi-siècle, des bons Allemands et des mauvais Allemands, selon les positions politiques prises par des Germains que l'on admire ou que l'on conteste. Tout se passe dans ce domaine comme si les qualités des Allemands étaient à la mesure de leurs défauts. Ou l'inverse. Et il faut dire que la presse étrangère, depuis l'affaire Schleyer, a jeté de l'huile sur le feu en lançant des affirmations péremptoires qui, bien souvent, semblent avoir vexé profondément les Allemands occidentaux. Ces accusations ou reproches sont trop faciles. Bien sûr qu'il y a au fond un caractère allemand, une manière allemande de voir les choses. Mais, les notions que les Allemands ont d'eux-mêmes ne sont pas seulement le fruit de leur propre imagination ou de dispositions caractérielles. Les événements ont aussi agi, et il n'était pas rare, lorsque j'habitais en Allemagne, de voir des fins de soirées se terminer entre des Allemands assis qui battaient presque leur coulpe en pensant au passé et d'autres Allemands debout qui, au contraire, voyaient l'avenir avec une conscience européenne assez claire. Les Allemands ont vis-à-vis d'eux-mêmes un peu ce que le Vieux-Monde a vis-à-vis des pays en voie de développement : d'un côté la fierté d'être riche et nanti, de l'autre, un certain sentiment de culpabilité.

Les jugements qui pleuvent sur l'Allemagne occidentale sont souvent légers. Depuis que Konrad Adenauer lui en a donné l'impulsion, la République fédérale essaie de jouer le mieux possible le jeu de la démocratie. D'aucuns le lui reprochent, d'autres trouvent que ce n'est pas encore assez. Devrait-elle ressembler à l'Allemagne de l'Est — monolithique et tout aussi travailleuse — pour être la pure Allemagne ? C'est vrai que l'Allemagne n'a jamais été, depuis plus d'un siècle, le pays des demi-mesures. C'est vrai aussi que les régimes démocratiques ont eu de la peine à s'y installer. Mais faut-il pour autant constamment attiser les inimitiés latentes existant entre l'Allemagne fédérale et ses voisins occidentaux ou orientaux, et cela même à l'occasion d'une tragédie comme celle de M. Schleyer ? La République de Bonn a cherché à ne point trop tomber dans l'orbite américaine. Elle n'a pas voulu se laisser séduire par les tentations orientales ou par ce qui fut sa mission balkanique. Elle a contribué à ce que le Rhin soit un fleuve européen davantage qu'une césure entre deux pays. Elle est néanmoins redevenue impopulaire parce que moins frappée par la crise que certains de ses voisins. C'est un peu facile de lui reprocher certains défauts gros comme le bras lorsqu'on est Italien, Français ou Scandinave. Les voisins de l'Allemagne ont le devoir d'être clairvoyants. Ils n'ont aucune qualité pour jouer les maîtres d'école. D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, le sort du continent se décidera selon que l'Allemagne basculera d'un côté ou de l'autre des options politiques. Tout le reste paraît être jeu d'intellectuels. C'est en ce sens que le drame de M. Schleyer et ses conséquences apparaissent comme un événement qui doit faire réfléchir non seulement sur l'éthique de notre temps, mais encore sur la véritable position de l'Allemagne au sein des nations européennes où l'on honore les libertés au risque d'en faire trop prendre par des milieux aussi anarchistes que fanatiques.

J. H.

POUR LE CHEF DES PHALANGES
LE LIBAN: UN PROBLEME D'EQUILIBRE ROMPU

par Raymond LOIR

Notre interlocuteur est M. Pierre Gemayel, l'homme qui a osé se dresser en 1975 contre les Palestiniens. Et qui, à la tête des Katab, a contribué, avec l'aide de milliers de combattants volontaires, à sauver le pays des Cèdres. L'homme est renommé pour ne pas mâcher ses mots, et sa franchise est brutale. Il nous dit :

« Un équilibre rompu principalement du fait de la présence palestinienne et du comportement palestinien est à l'origine des malheurs du Liban. Cette rupture se perpétuant, il serait vain de chercher à redresser une conjoncture libanaise, qui présente, encore aujourd'hui, tous les aspects d'une véritable partition. D'autant plus que la restauration de la sécurité se fait attendre et que sans la sécurité, la réunification de la terre et du peuple demeure une chimère ».

Telle est la thèse que M. Pierre Gemayel soutient. Il poursuit :

« Si la partition se concrétise et s'affirme chaque jour davantage, la question ne se pose plus de savoir si elle est possible ou pas. Si une telle chose se produit, nous n'en serons pas responsables; elle serait la conséquence de la guerre libano-palestinienne qui a partagé la terre et le peuple.

» Les responsables n'ont rien fait jusqu'ici pour éliminer les « barrages » qui séparent les Libanais et empêchent tout contact humain. Si l'Accord du Caire avait été appliqué et si les résolutions des deux derniers sommets arabes avaient reçu un début d'exécution, les séquelles de la guerre des dix-huit mois seraient effacées avec plus de célérité. Or les habitants de la capitale n'osent pas encore s'aventurer, surtout après le coucher du soleil, dans une partie de la ville où ils ne résident pas. Les commerçants n'ont pas transféré leurs magasins, non parce qu'ils sont acquis à l'idée de partition, mais pour des raisons de sécurité. Il en est de même pour l'industriel, le fonctionnaire, le changeur, etc.

» La partition des universités, des écoles et de l'Etat est la conséquence du groupement démographique, confessionnel et économique provoqué par la guerre. Elle se perpétue à cause de la persistance de l'état d'insécurité.

» Si nous voulions la partition, nous n'aurions pas exigé l'application de l'Accord du Caire; la non-exécution de cet accord favorise la scission de la population, en ce sens que l'Etat peut étendre sa souveraineté dans nos régions, alors qu'il ne le peut pas dans celles qui attendent l'exécution de la convention libano-palestinienne de 1969.

» Aujourd'hui, le Liban est divisé en deux grandes régions : dans l'une l'Accord du Caire est appliqué et dans l'autre il ne l'est pas. Il est naturel que nous ne réclamions pas sa réunification dans cette situation, alors que l'anarchie règne dans une partie du territoire national.

Une vérité qu'il faut reconnaître et respecter

» Le fait pour le Liban d'être une mosaïque constitue sa caractéristique et sa raison d'être. Il est nécessaire de reconnaître cette vérité et de la respecter. Cette situation n'est pas nouvelle : maronites, sunnites, chiites et greco-orthodoxes vivent de longue date dans des localités et des quartiers de la capitale déterminés. Il faut admettre, toutefois, que la guerre a établi des « lignes de démarcation », de telle sorte que chaque communauté paraît s'être retranchée dans son secteur transformé en une sorte de « ghetto ». L'état d'insécurité en est la cause directe, ainsi que le fait pour les Palestiniens de ne pas se conformer à l'Accord du Caire.

» De notre côté, nous proposons la décentralisation depuis plus de dix ans dans le but de renforcer le régime démocratique et, ce, en permettant une participation directe du peuple à la gestion de ses affaires ; surtout au plan local et régional.

» Nous préconisons la « régionalisation » qui est devenue une nécessité après l'accroissement des besoins du citoyen dans tous les domaines.

» Quant au pluralisme et à la nécessité de le concrétiser dans les structures politiques, ce n'est pas un fait nouveau. En effet, le système politique en vigueur en est une illustration, étant donné que les diverses collectivités communautaires participent au pouvoir et se partagent ses responsabilités. C'est ce qu'on appelle la « fédération des communautés ».

» Ce qu'il y a de nouveau, dans ce domaine, c'est que la géographie humaine s'applique mieux maintenant à la géographie terrestre, d'où la tendance de certaines collectivités à souhaiter une plus grande économie dans la gestion de leurs propres affaires. Faut-il rappeler que depuis longtemps chaque communauté libanaise jouit d'une certaine autonomie en ce qui concerne, notamment, le statut personnel ?

Quelle conception M. Gemayel se fait d'un Liban « pluraliste », « régionalisé » ou « décentralisé » ? Et quelles sont les raisons qui l'ont porté à proposer un dialogue autour d'une nouvelle formule libanaise ?

» — Si la formule de 1943 est réellement dépassée, comme certains veulent le croire, il fallait naturellement chercher autre chose qui s'adapterait aux particularités du Liban et qui serait de nature à épargner au pays, à l'avenir, de nouvelles secousses.

» Revenons maintenant aux particularités, aux réalités libanaises. Nous voyons un peuple divisé en trois fractions :

— une fraction chrétienne, à tendance et à culture occidentale ;

— une fraction socialiste, ou communiste, dominée par l'athéisme ;

— une fraction musulmane, tournée vers la civilisation arabe et islamique.

» Or, aucune de ces fractions ne peut se fondre dans l'autre et, du fait qu'elles sont, par définition, des minorités, elles risquent chacune d'elles de tomber sous la tyrannie de l'une ou de l'autre. On aurait pu imaginer une volonté commune de recherche, une formule qui maintiendrait l'unité du peuple. Malheureusement, l'une au moins de ces fractions demeure soumise à des pressions palestiniennes ou autres. L'absence de l'autorité complique encore les choses. Or, du moment qu'on veut nous empêcher de vivre en commun, il serait difficile de trouver un mode de coexistence nous permettant de poursuivre une expérience unique au monde.

— Est-il vrai, comme on l'entend parfois dire, que les Kataëb regrettent aujourd'hui d'avoir voulu l'indépendance et lutté pour elle ?

» — Nous refusons catégoriquement une telle vue des choses. Les Kataëb ne se sont jamais trouvés devant un choix entre une protection ou une autre... une domination, une tyrannie ou une autre. Pour eux, seule compte et avant tout, l'indépendance. Mais si nous nous sommes élevés, mus par notre fierté nationale, contre le mandat français, il nous faut rappeler notre accord d'alors : une indépendance envers l'Occident et envers l'Orient.

» Il reste que le Liban se trouve géographiquement et humainement dans un monde déterminé. Il serait folie de vouloir l'en détacher.

» Le fait est que le Liban est le point de rencontre de deux civilisations, la chrétienne et l'islamique. Il est — et c'est là sa principale caractéristique — une vitrine de l'Orient ouverte sur l'Occident. Pourquoi voudrait-on nous couper de la civilisation occidentale ? Le Liban perdrait dès lors sa principale raison d'être.

» Pour ce qui est de l'arabisme du Liban, nous ne voulons pas croire qu'il y ait conflit à ce sujet. La question qui se pose est de savoir si le Liban doit être un pays arabe, comme les autres pays arabes, ou s'il doit conserver son visage particulier.

— Et l'Accord du Caire ?

» — Tout en dépend, parce que c'est la présence palestinienne qui a contribué à la rupture de l'équilibre.

» Je ne comprends pas, d'autre part, que certains voient dans l'application de l'Accord du Caire l'affaiblissement d'une résistance palestinienne dont les Arabes pourraient encore avoir besoin. Si une solution au problème palestinien doit intervenir, ce sera certainement moins du fait de la force de la résistance, dont l'échec est évident, que grâce aux pressions conjuguées des pays arabes.

» Dans tous les cas, nous ne voyons aucune justification à l'attitude arabe qui donne à croire qu'on se désintéresse de l'unité du Liban, de sa souveraineté et de son indépendance pour que « l'action des fedayin » puisse se poursuivre. Est-ce que la cause palestinienne, aux yeux des Arabes, aurait plus d'importance que la cause libanaise ? »

R. L.

Avancer en pleine clarté

Lors de son allocution du premier Août, M. Furgler, président de la Confédération, a invité les Confédérés à étudier sérieusement l'enjeu du vote fédéral sur la reconnaissance du canton du Jura et les a exhortés à répondre avec générosité aux aspirations jurassiennes, démontrant ainsi la jeunesse et la vitalité de la Confédération. Cependant, il y a quinze jours, le même M. Furgler confiait à un journal romand ses soucis à propos du climat dans lequel pourrait se dérouler la campagne, climat qui aurait peut-être pour effet d'en compromettre l'issue.

Dimanche 11 septembre, à Delémont, le Rassemblement jurassien a tenu à faire connaître sa position devant le vote fédéral. D'une part, les Jurassiens souhaitent ardemment l'acceptation du peuple et des cantons. Rendre au peuple jurassien sa souveraineté par la création d'un canton suisse est le but statutaire du RJ. Il n'a jamais travaillé ni lutté pour autre chose. Mais une question fondamentale se pose : un vote négatif du peuple suisse — qu'il faut bien envisager, ne serait-ce que comme hypothèse de travail — peut-il annuler l'acte d'autodétermination du 23 juin 1974, accompli au terme d'une procédure constitutionnelle garantie par les Chambres fédérales elles-mêmes ?

Réponse du Rassemblement jurassien : l'acte d'autodétermination est primordial. Quel que soit le vote du peuple et des cantons, nous ne redeviendrons jamais bernois. Faisant écho à cette déclaration, M. Jaberg, président de la délégation du Gouvernement bernois aux affaires jurassiennes, révélait jeudi dernier au Tages-Anzeiger de Zurich « qu'un non du peuple et des cantons lui apparaîtrait comme extraordinairement préoccupant, et pour la Confédération aussi, car le Jura-Nord veut quitter Berne, et Berne de son côté n'en veut plus ».

Pour Berne comme pour le Jura, le divorce est accompli, en pensée, en fait et en droit. Un vote fédéral peut-il contraindre les deux ex-conjoints à reprendre la vie conjugale à leur corps défendant ? On ne voit pas comment cela pourrait être réalisé. Dès lors, on voit bien que la campagne fédérale devra s'axer sur deux thèmes aussi importants l'un que l'autre. Le premier, qui est celui de M. Furgler, fondé sur la jeunesse et la vitalité de la Confédération, entend créer un mouvement d'enthousiasme en faveur du nouveau canton et de ce que son accession représente pour la Suisse de demain. Ah ! si celui-là pouvait suffire, comme les Jurassiens en seraient heureux !

Mais dans l'ombre d'autres forces sont en mouvement qui, même si elles devaient rester anonymes jusqu'au bout, n'en chercheront pas moins à faire obstacle aux Jurassiens pour mille raisons inavouables. Comment endiguer cette propagande sournoise ?

En ne cachant à personne que le oui est un passage en fait obligé, que le non mettrait en péril grave la paix confédérale et ne conduirait qu'au chaos.

Mais cette vérité-là, qui est aussi, apparemment, celle de M. Jaberg, seules les autorités fédérales, seuls les partis suisses sont en mesure de la faire entrer dans les esprits. C'est pourquoi la campagne qui s'ouvre est avant tout leur affaire.

Roger Schaffter

Une réplique à de sérieux coups de boutoir

25 SEPTEMBRE : 100 000 SIGNATURES POUR UNE INITIATIVE

Le droit d'initiative devrait être une arme aux mains des minorités. Pourtant, si l'on y regarde de plus près, non seulement les promoteurs apparaissent comme diversifiés, mais leur « efficacité » (le résultat des scrutins populaires) peut manifestement être mise en doute. Doit-on dire alors que le droit d'initiative, dans notre pays, ne représente qu'une qu'une sorte d'alibi de la démocratie, une soupape de sécurité dont la fonction serait principalement d'empêcher les explosions ? Certains éléments nous incitent à le croire, mais d'un autre côté, l'inquiétude de nos autorités et les mesures qui sont prises progressivement pour tenter d'endiguer le flot d'initiatives signifient que les coups de boutoir de divers secteurs de la population par le biais de ce droit sont pris très au sérieux en haut lieu.

Mais qui sont donc ces initiants auxquels on reproche de fatiguer le Parlement et le peuple tout entier en posant inlassablement de grandes questions nationales ?

OCCASIONNELS

Il y a d'abord les partis politiques et notamment le Parti socialiste suisse (dix initiatives déposées depuis 1945), le Parti suisse du travail et l'Alliance des indépendants (cinq initiatives chacun depuis 1945). Les organisations syndicales interviennent dans une moindre mesure : l'Union syndicale suisse est responsable, depuis la même date, de trois initiatives qu'elle a lancées en collaboration avec d'autres organisations de salariés ; mais, sous des formes diverses, l'USS s'est souvent associée aux initiatives du PSS. Ces derniers représentent en quelque sorte des promoteurs « permanents » mais, sur les septante-deux initiatives déposées entre 1945 et 1976, ce sont surtout les promoteurs « occasionnels » qui dominent : organisations locales ou régionales, associations structurées sur le plan national, comités ad hoc mis sur pied pour les besoins de la cause.

Depuis une dizaine d'années environ, on assiste d'autre part à l'apparition de nouveaux promoteurs qui ont pour caractéristique d'utiliser le droit d'initiative comme un des moyens centraux de leur action. Ce sont par exemple le Mouvement populaire des familles (MPF) avec son initiative pour le droit au logement (1967) et celle « pour une protection efficace des locataires » (déposée en 1973 et sur laquelle nous voterons le 25 septembre), les partis nationalistes — Mouvement républicain et Action nationale — avec leurs initiatives xénophobes à répétition, les organisations progressistes de Suisse (POCH) responsables des initiatives sur la semaine de quarante heures et sur l'abaissement de l'âge de la retraite.

Mais il faut mentionner aussi, parmi les nouveaux promoteurs d'initiatives, une grande entreprise de distribution de la branche alimentaire, Denner SA (initiative pour l'encouragement de la construction en 1971 et pour lutter contre le renchérissement en 1974).

TRES FAIBLE

Si l'on considère maintenant les initiatives populaires sous l'angle de leur « efficacité », c'est-à-dire de leur acceptation ou de leur rejet en votation, on s'aperçoit qu'elle est terriblement faible : de mémoire de citoyen aucune initiative n'a été acceptée. Et pourtant ce ne sont pas les grands sujets d'inquiétude de notre époque qui manquent dans les thèmes proposés. Mais la majorité non seulement du peuple mais aussi des cantons est difficile à atteindre dans un pays aussi diversifié que le nôtre. Il faut reconnaître cependant que, même en cas d'échec devant les urnes, les initiatives ont au moins le mérite de créer un débat national qui, sans elles, aurait toutes les chances d'être escamoté. Le droit d'initiative apparaît ainsi, à un premier niveau, plus comme une sorte d'exutoire légal au mécontentement populaire — qui s'exprime souvent, dans les pays qui nous entourent, par des explosions de violence — que comme un véritable moyen d'action pour les minorités.

Or, l'ensemble des mesures qui sont actuellement envisagées par les autorités pour limiter le droit d'initiative ou en modifier la nature oblige à poursuivre le raisonnement et à aller au-delà de l'apparence des choses : la révision du droit d'initiative n'en est aujourd'hui qu'à sa première étape qui consiste en une augmentation du nombre de signatures requis (votation du 25 septembre prochain), mais d'ores et déjà se profile une nouvelle restriction : le délai de dix-huit mois imparti aux militants entre le lancement et le dépôt de l'initiative. Et puis, à plus long terme, dans le cadre de la révision totale de la Constitution, une modification plus profonde du droit d'initiative se prépare : la commission d'experts propose en effet une transformation de l'initiative actuelle en une initiative rédigée en termes généraux, dont le texte ne sera plus totalement contraignant pour les autorités. Il sera donc soumis à une procédure d'interprétation, et perdra du même coup son caractère définitif.

MISES EN CAUSE

La proposition de relèvement du nombre de signatures de 50 000 à 100 000 qu'on nous propose de ratifier le 25 septembre, pour autant qu'on la comprenne comme un moment d'un processus général de restructuration du droit d'initiative, montre que les autorités helvétiques se sentent réellement mises en cause par la prolifération actuelle des initiatives et entendent trouver des solutions propres à réduire leur propre malaise.

S'acheminerait-on, comme le dit Jean-Daniel Delley, auteur d'une thèse sur le droit d'initiative présentée à l'Université de Genève, vers une initiative « semi-populaire » ?

Gabriel Hirsch

Nouvelle manifestation contre les résidences secondaires

Un cinquième des fermes et immeubles jurassiens appartient à des gens qui ne sont pas de la région. Le Jura ne tient pas à devenir un second Tessin et perdre son identité. Depuis longtemps il est en lutte. Rappelez-vous la résistance à l'implantation d'une place d'armes. En cette fin de semaine, les militants du Jura ont occupé deux chemins d'accès menant à des résidences secondaires dans le petit village de Grandfontaine, à la frontière française. Un exemple. Sur les 160 maisons du village, on compte 60 résidences secondaires. La manifestation s'est déroulée sans incident, même si ce n'est pas l'ensemble de la population qui se trouve derrière les militants.

Attention, il ne s'agit pas de faire du racisme. Les militants ne s'opposent pas uniquement aux Bâlois, Zurichois et autres Soleurois fortunés mais aussi aux Jurassiens si c'est nécessaire. Le phénomène qui est combattu, c'est celui de la résidence secondaire, maison aux volets clos dix mois par année et qui détruit la vie villageoise. C'est une grande consommatrice de terres qui ne peuvent plus être mises à la disposition d'agriculteurs privés de leur outil de travail. Quant à la spéculation sur les maisons, elle accélère l'exode des villageois vers les villes et empêche le développement d'industries locales. Esthétiquement, les résidences secondaires sont souvent d'un goût douteux. Enfin, les villageois sont toujours davantage minorisés dans leur propre commune.

EN HELICOPTERE

Les exemples ne manquent pas : dans le Clos-du-Doubs, 32,5 pour cent des maisons appartiennent à des gens qui ne sont pas de la région. Sur la chaîne du Mont-Terri, d'importants domaines appartiennent à des Bâlois, des Zurichois et des Schwytzois, qui ne les exploitent pas. Une ferme a été vendue trois fois en neuf ans à un Biennois, un Bâlois puis un Schwytzois, qui vient parfois y passer quelque temps en hélicoptère. Achetée à 1,05 million, cette ferme est à vendre, pour 1,5 à 2 millions. Quel paysan peut s'offrir un tel domaine ?

Les militants savent bien que leurs possibilités sont limitées. Ce qu'ils veulent essentiellement, c'est sensibiliser l'opinion publique et les autorités. Ils ne sont pas étrangers au fait que la commune d'Ocourt se soit opposée à la construction d'un village de vacances monstre, près de Saint-Ursanne. Mais cela ne signifie pas qu'ils sont opposés au tourisme, bien au contraire. Cependant, un tourisme adapté à la région, à la façon de vivre des habitants et contrôlé par les communautés locales.

Pierre Boillat

Bure : un aspirant disparaît lors d'un exercice

Un aspirant de l'Ecole d'officiers des troupes mécanisées et légères, Rudolf Fluekiger, 21 ans, agriculteur à Jegensdorf (BE), a disparu dans la nuit de vendredi à samedi, lors d'une course individuelle nocturne avec limite de temps à la place d'armes de Bure. En excellente condition physique, il a pris le départ et passé le premier poste. On est sans nouvelles de lui depuis lors.

Les recherches ont été entamées dès vendredi à 23 h. 15 (la course avait pris fin à 23 h.), d'abord par les organes de contrôle de l'exercice, puis par les 140 hommes de la troupe stationnée à Bure. La Police cantonale bernoise et la douane suisse, ainsi que la police régionale française et la douane française, se sont jointes aux recherches de samedi matin, ainsi que deux hélicoptères de l'armée. Dès samedi à midi, une action de grande envergure était lancée avec 450 militaires (notamment une école de recrues cycliste), les hélicoptères et 7 chiens de Porrentruy. Elle a été interrompue dans la nuit de samedi à dimanche pour être reprise dimanche matin, mais toujours sans succès. (ATS)

LOTERIE A NUMEROS

La liste des numéros gagnants tirés au sort lors du tirage de la Loterie suisse à numéros du 17 septembre est la suivante :

1 - 18 - 28 - 29 - 33 - 39

Numéro complémentaire :

— 40 —

(ATS)

La Banque mondiale : des prêts au bénéfice de quelque 30 millions de personnes

Trente millions de pauvres pourront bénéficier des projets de développement rural ayant obtenu l'approbation de la Banque mondiale pendant l'exercice annuel qui a pris fin le 30 juin 1977.

C'est ce que souligne le rapport annuel de cet établissement, rendu public aujourd'hui. Depuis que Robert S. McNamara, ancien ministre de la défense des Etats-Unis, a accédé à la présidence, la Banque mondiale porte son effort principal sur l'agriculture. A juste titre, car il faut bien, en matière de développement économique aussi, commencer par le commencement. Ce que d'aucuns, obnubilés par des projets de prestige, n'ont pas toujours saisi.

MAIN DANS LA MAIN

La Banque mondiale (Banque internationale de reconstruction et de développement - BIRD) et le Fonds monétaire international (FMI) sont tous deux issus de la conférence internationale de Bretton Woods (1944). Ils travaillent main dans la main et sont installés dans le même immeuble à Washington.

La tâche actuelle, et primordiale, du FMI est de répartir au mieux la liquidité internationale disponible, où qu'il crée. Il s'agit de prévenir des perturbations du commerce mondial faute de moyens financiers.

La BIRD, par contre, consent des crédits à moyen et à long terme afin d'aider les populations les plus défavorisées. Et elles sont foule ! Sur une population mondiale de 4 milliards de personnes, plus de 1 milliard fait partie de la catégorie des pays dont le revenu annuel, par tête, est inférieur à 200 $, soit à 500 francs suisses. Nous trouvons dans ce groupe des nations comme l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et le Bangladesh. Dans la catégorie suivante, avec un revenu annuel entre 200 et 500 $, figurent notamment la Chine, l'Egypte, les Philippines et le Nigeria, soit 1 1/4 milliard de personnes. Ainsi, plus de 60 % des habitants de la planète se partagent environ le 10 % du produit économique mondial...

ECONOMIE

La Banque mondiale a pour mission de contribuer à atténuer ces inégalités. Elle est soutenue par ses deux filiales : la Société financière internationale (SFI) et l'Association internationale de développement, mieux connue sous le sigle IDA. (On se souvient que le peuple suisse, en juin 1976, avait refusé d'entériner un prêt de 200 millions de francs à l'IDA, sous l'action conjuguée de la droite et des gauchistes).

3,6 MILLIARDS DE FRANCS

La SFI est appelée à fournir un financement d'appoint à des entreprises privées dans les pays en développement. L'IDA, en revanche, octroie aux pays les plus démunis des crédits allant jusqu'à 50 ans, avec une commission de 3/4 % seulement et sans intérêt. Quant à l'aide de la Banque mondiale, elle est assujettie aux conditions bancaires usuelles. La durée de ses prêts est en général de 12 à 25 ans, le taux d'intérêt de 8 à 9 3/4 actuellement. En ce moment, 129 pays sont membres de la BIRD et 117 de l'IDA. A noter que les Etats communistes d'Europe, à l'exception de la Yougoslavie et de la Roumanie, pourtant toujours prompts à dénoncer « l'égoïsme » des capitalistes, se tiennent à l'écart.

Et la Suisse ? Comme elle ne fait pas (ou pas encore) partie du FMI, elle ne peut pas non plus participer au capital social de la BIRD (actuellement de 25,5 millions de $, valeur 1944) et obtenir ainsi le droit de vote (pondéré). Mais la Banque nationale consent régulièrement à ce que la BIRD recoure à notre marché des capitaux. Au 30 juin 1977, la créance suisse, placements privés des grandes banques compris, s'élevait à 3,6 milliards de francs.

PRETS POUR 50 MILLIARDS DE $

En 31 ans d'activité, la Banque mondiale a approuvé au total 1340 prêts, d'un équivalent de 35,4 milliards de $, à 98 pays. La plus grande partie de ces fonds provient d'émissions d'obligations sur différentes places financières. Ils sont affectés à des projets productifs dans les pays en développement. L'IDA, appelée à aider les pauvres parmi les pauvres, distribue essentiellement les contributions versées par les pays nantis. Depuis sa création en 1960, elle a accordé 753 crédits à 67 pays, d'un montant total de 11,4 milliards de $. Quant à la SFI, elle avait investi, au 30 juin 1977, 1,7 milliard de $ dans 292 entreprises de 62 pays en développement. « Chaque projet financé par la Banque mondiale ou l'IDA est sélectionné et étudié avec soin afin d'assurer au pays emprunteur la meilleure contribution possible à son développement économique ». Pour son administration et l'examen des projets, la Banque mondiale emploie quelque 4000 personnes. Les frais administratifs sont de 10 % des dépenses ; celles-ci se sont élevées à 1,4 milliard de $ pendant l'exercice 1976/77, dont 1,25 milliard en intérêts sur les emprunts contractés.

Jetons un coup d'œil sur le total cumulé des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, par objet et par région principaux : 11,8 milliards de $ sont affectés au secteur des transports, 10,4 milliards à l'agriculture et au développement rural, 9 milliards à l'énergie électrique, 4 milliards à l'industrie (chimie, mines, papier, sidérurgie, textiles etc.), 1,9 milliard à l'éducation et 1,6 milliard à l'adduction d'eau. L'Inde, jusqu'à ce jour, a obtenu 6,6 milliards de $ (dont 4,6 de la part de l'IDA), le Brésil 3,2 milliards (aucun crédit IDA) et le Mexique 2,8 milliards (pas de crédit IDA non plus). Suivent ensuite dans l'ordre, toujours en milliards de $: Indonésie 1,9, République de Corée (Sud) 1,7, Pakistan 1,7, Yougoslavie 1,6, Colombie 1,6, Turquie 1,5, Philippines 1,3, Iran 12 et Thaïlande 1,0.

EUROPEENS PARMI LES BENEFICIAIRES

Il est intéressant de relever que, pendant le dernier exercice encore, des pays européens figuraient parmi les bénéficiaires de la BIRD. l'Espagne a obtenu un prêt de 18 millions de $, à 8,2 %, pour la recherche industrielle et la technique de développement ; la Grèce 36 millions, à 8,7 %, pour les égouts de Salonique et de Volos, plus 35 millions, à 8,2 %, pour l'agriculture d'Evros ; le Portugal 24 millions, à 8,7 %, pour des routes et 50 millions, à 8,2 %, pour la Banque nationale de développement ; la Roumanie 60 millions, à 8,5 %, pour des projets agricoles plus, au total, 106,3 millions, à 8,2 % pour trois projets industriels (roulements à billes, polyestère, fibre de verre) ; la Yougoslavie au total 240 millions, à des taux de 8,2 à 8,7 %, pour des projets agricoles, industriels, routiers et énergétiques.

LE ROLE DES NANTIS

« Dans un monde de plus en plus interdépendant, les pays industrialisés ont grand intérêt, sur le plan moral et économique, à ce que s'accélère l'amélioration du sort des déshérités ». C'est la conclusion du copieux rapport annuel (168 pages) de la Banque mondiale et de l'IDA.

Pour conduire leurs affaires, elles obéissent à la philosophie suivante :

- l'agriculture est la clé de l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement ;
- l'industrialisation et l'aménagement urbain sont des compléments de l'agriculture, compte tenu du trop fort accroissement démographique ;
- il faudra encourager l'application de technologies propres à accélérer la création d'emplois et à augmenter les revenus urbains ;
- les pays en développement doivent poursuivre leurs efforts pour accroître leurs exportations à destination des pays industrialisés.

Mais cela ne dépend pas d'eux uniquement...

Rodolphe Eckert

MOTOCYCLISME

CHAMPIONNAT SUISSE : FRIBOURGEOIS ET GENEVOIS EN VERVE AU KARLAND

En 250, titre à de Coulon

La dernière manche du championnat suisse sur route s'est disputée en circuit, au Karland, sur les hauteurs de Mireval. Elle a permis l'attribution du dernier titre, celui des 250 cmc, qui est finalement revenu au Neuchâtelois Olivier de Coulon. Pour enlever in extrémis le titre, Olivier de Coulon devait terminer à la première ou à la deuxième place devant Walter Rapolani (Moosleerau), qui se trouvait en tête avant cette dernière manche. Il s'est imposé au Karland où Rapolani n'a pu terminer que troisième. On notera par ailleurs que cette course en circuit a été marquée par six succès de pilotes du club organisateur, le Norton-Club de Neuchâtel (250 débutants, 250, 350, 500, 1000 et side-cars élite).

LES RESULTATS

Débutants. 125 : 1. Herbert Eyer (Naters) Yamaha, 10 tours en 17'53"46. 2. Max Karrer (Niederwil) Yamaha, 17'54"04. 3. Hubert Genoud (Châtel-St-Denis) Yamaha, 18'05"91. 250 : 1. Daniel Quinche (Bevaix) Yamaha, 10 tours en 17'07"38. 2. Werner Aggeler (Ullisbach) KTM, 17'09"16. 3. Daniel Roulier (Pomy) Kawasaki, 18'03"81. 500 : 1. Guido Blanchard (Tentlingen) Kawasaki, 10 tours en 16'51"94. 2. Philippe Failletaz (Villars Lussery), 16'24"43. 3. Claude Racordon (Genève) Yamaha, 16'57"03. Side-cars : 1. Robert Egolf-Urs Studer (Oetwil) Suzuki, 10 tours en 19'44"32. 2. Pierre Morget-Yves Moreillon (Genève) BMW, à un tour.

Elite. 125 cmc : 1. Juerg Affolter (Dulliken) Morbidelli, 9 tours en 18'00"98. 2. Pascal Mottier (Renens) Honda, 18'16"64. 3. Ruedi Gachter (Bischofszell), Yamaha, à un tour. 4. Heiri Bechtel (Buelach) Honda. 5. André Mueller (Buelach) Yamaha.

250 : 1. Olivier de Coulon (Neuchâtel) Yamaha, 12 tours en 18'25"33. 2. Edwin Weibel (Dallenwil) Yamaha, 18'27"13. 3. Walter Rapolani (Moosleerau) Yamaha, 18'34"01. 4. Alex Meschenberger (Fuellinsdorf) Yamaha, 18'37"13. 5. Max Perren (St. Stephan) Yamaha, 18'58"90.

350 : 1. Dominique Jan (Genève) Yamaha, 15 tours en 22'35"25. 2. Jacques Fasel (Fribourg) Yamaha, 22'43"76. 3. Markus Raemy (St-Gall) Yamaha, 22'44"58. 4. Ruedi Gaechter (Bischofszell) Yamaha, 23'01"32. 5. Emilio Doliman (Pratteln) Yamaha, 23'01"73.

500 : 1. Jacques Cornu (Neuchâtel) Yamaha, 15 tours en 22'34"40. 2. Heiri Bechtel (Buelach) Yamaha, 22'35"10. 3. Daniel Quadri (Marin) Yamaha, 22'56"62. 4. Sergio Pellandini (Arbedo) Yamaha, 22'59"60. 5. Patrice Perret (Lausanne) Yamaha, 23'42"70.

1000 : 1. Pascal Mottier (Renens) Yamaha, 15 tours en 23'07"35. 2. Max Nœthinger (Berne) Kawasaki, 23'20"40. 3. Ermanno Petrucciani (Losone) Suzuki, 23'37"03. 4. Peter Merz (Reinach) Honda, 23'41"76. 5. Heiri Bechtel (Buelach) Honda, 23'43"54.

Side-cars : 1. Jean-Claude Jaquet - Kurt Waltisperger (Emmenbruecke) Yamaha, 12 tours en 18'50"90. 2. Gérard Corbaz - Roland Gabriel (Savigny) Yamaha, 18'53"03. 3. Heinz Ruchti - « Kari » (Attikon) Yamaha, 19'25"35. 4. René Sigrist - Christof Muff (Gruenen) Yamaha, 19'53"89.

Une centaine de pilotes étaient en lice.

POIDS ET HALTÈRES

La Rhodésie exclue de la fédération

La Fédération internationale, qui s'est réunie en congrès à Stuttgart à l'occasion des championnats du monde, a exclu la Rhodésie. Le président, M. Gottfried Schœdl (Aut), a annoncé cette décision au cours d'une conférence de presse. Il a précisé que l'exclusion a été prononcée par 21 voix contre 15 et 7 abstentions.

Le comité exécutif avait décidé auparavant, par 8 voix contre 7, de porter une motion de l'URSS dans ce sens à l'ordre du jour du congrès. Les Soviétiques avaient justifié cette mesure par la « discrimination raciale » régnant en Rhodésie. Une motion en faveur du retour de l'Afrique du Sud dans la Fédération internationale, dont elle est exclue pour les mêmes motifs depuis 1969, a également été repoussée.

Bahrein, le Congo et l'Ouganda, ont été admis comme nouveaux membres de la Fédération internationale, qui compte à présent 107 Etats membres.

HONDA VAINQUEUR DU 41E BOL D'OR MOTOCYCLISTE

Léon-Chemarin devance le duo franco-suisse Baldé-Frutschi

Les Français Christian Léon et Jean-Claude Chemarin, qui pilotaient une Honda 997 cmc ont remporté le 41e Bol d'Or motocycliste, au Mans, après avoir parcouru quelque 3120 km en 24 heures. Christian Léon, qui avait déjà remporté la course en 1976 avec Alex Georges, s'est porté en tête dès le départ et, avec Jean-Claude Chemarin, il n'a jamais quitté la première place.

La Honda a pris le meilleur sur la Kawasaki « Godier-Genoud » pilotée par le tandem franco-suisse Michel Frutschi-Jean-françois Baldé, qui a terminé à 14 tours et sur la Honda du Français Christian Huguet et du Finlandais Pentti Korhonen (à plus de 20 tours).

Comme prévu, la course a finalement été dominée par les spécialistes de l'endurance qui n'ont laissé aucune chance aux pilotes de Grand Prix comme le Japonais Takazumi Katayama ou le Britannique Phil Read. tout en essavant de « durer », il fallait tout de même aller très vite sur le circuit Bugatti pour s'illustrer dans ce 41e Bol d'Or. La vitesse adoptée dès le départ n'est pas étrangère aux nombreuses chutes qui furent enregistrées.

Sur soixante motos qui avaient pris le départ, 23 seulement ont terminé. Les dégâts sont lourds et plus importants que l'an passé. La moyenne générale n'a pourtant pas été supérieure de beaucoup.

Une seule chute grave a été enregistrée, celle d'Eric Saul, sur l'unique moto française du Bol d'Or (la H.O. 500). Celui-ci s'est fracturé la jambe gauche.

Sur treize Honda qui avaient pris le départ, huit ont terminé la course. Chez Kawasaki, ou dix-sept machines étaient en lice, quatre seulement ont franchi la ligne d'arrivée. La victoire est revenue à une Honda, mais Kawasaki a pris la seconde place grâce à une moto préparée par Godier et Genoud et pilotée par le Français Jean-François Baldé et par le Nyonnais Michel Frutschi. Georges Godier s'estimait d'ailleurs pleinement satisfait de ce résultat qui, pour cet artisan savoyard, constitue une véritable victoire face à une firme aux moyens aussi importants que Honda.

Classement

1. Léon-Chemarin (Fr) Honda, 3235 km 460 à la moyenne de 134,608. 2. Baldé-Frutschi (Fr-S) Kawasaki, 3180 km 330. 3. Huguet-Korhonen (Fr-Fin) Honda, 3194 km 890. 4. Dahen-Schwemmer (RFA) Honda, 3154 km 890. 5. Barchi-Ferreira (Bre) Honda, 3120 km 970. 6. Stinglhamber-Buytaert (Be) Honda, 3104 km. 7. Van den Hout-Spierings (Ho) Honda, 3053 km 120. 8. Riva-Macchi (It) Segoni, 2985 km 270. 9. Bourgeois-Tchernine (Fr) CB, 2925 km 910. 10. Desheulles-Vassard (Fr) Kawasaki, 2866 km 540.

10 000 spectateurs au motocross international de Meyrin

La victoire finale pour Walter Kalberer

Sur le circuit où aura lieu l'an prochain, en juin, la manche suisse du championnat du monde des 125 cmc, le Suisse Walter Kalberer a remporté l'épreuve internationale du motocross de Meyrin.

Le Belge Wylvain Gebœrs, régulièrement engagé, n'avait finalement pas fait le déplacement à la suite d'une interdiction de la fédération belge, qui l'a obligé de participer à une épreuve nationale. La manifestation a été suivie par près de 10 000 spectateurs.

En voici les résultats : Cat. internationales (3 manches) : 1. Walter Kalberer (Bichelsee) Husqvarna, 4 p. 2. Fritz Graf (Graenichen) Yamaha, 8 p. 3. Martin Wichser (Dielsdirf) CCM, 13 p. 4. Claude Maret (Fontanelle) Yamaha, 16 p. 5. Louis Ristori (Genève) CZ, 17 p.

Avant-dernière manche de championnat suisse des 500 cmc : 1. Ernst Gigli (Rohrfelden) Maico, 2 p. 2. Robert Maier (Winterthour) Maico 5 p. 3. Eric Yersin (Genève) Husqvarna 8 p. 4. Roland Bührer (Bibern) Husqvarna 8 p. 5. Philippe Kempf (Seen) Yamaha, 11 p. (Diebold, leader du championnat, a terminé septième). La dernière manche se courra dimanche à Bullet.

En ouverture du motocross international de Meyrin, s'est disputée une manche du championnat suisse juniors des 125 cmc.

Les résultats : 1. Yves Racine (Meyrin). 2. Mirek Kubicek (Meyrin). 3. Bruno Mueller (Muri). 4. Kurt Schurmann (Riferwil). 5. Max Scherrer (Obersteinmaur).

Automobiisme — La course de côte Walzenhausen-Lachen

SUCCES ET RECORD POUR FREDY AMWEG

L'Argovien Fredy Amweg a réussi le meilleur temps de la course de côte Walzenhausen-Lachen, disputée devant 5000 spectateurs. Sur une voiture de sa propre construction, il a amélioré, en 1'11"16, le record établi l'an dernier par Markus Hotz.

PRINCIPAUX RESULTATS :

Tourisme de série.- jusqu'à 1150 : 1. Manfred Eggenberger (Zurich) Autobianchi 1'38"41.- **1151-1300 :** 1. Franz Bolliger (Spreitenbach) Simca, 1'36"23.- **1301-1660 :** 1. Remy Steinmann (Rheineck) VW Golf, 1'30"27.- **1601-2000 :** 1. Edi Kobelt (Ebnat Kappel) Opel Kadett 1'27"73.- **Plus de 2000 :** 1. Werner Popp (Bischofszell) Chevrolet Camaro 1'28"32.

Tourisme spéciales.- jusqu'à 1600 : 1. Paul Geisser (Moerschwil) BMW 1'27"71 **Plus de 2000 :** 1. Armin Koenig (Eichberg) BMW 1'24"80.

Grand tourisme de série : 1. Roger Mueller (Bâle) Porsche Carrera 1'24"66. **Production spéciale,** jusqu'à 1300 : 1. Herbert Furrer (Wald) NSU, 1'28"84.: **Plus de 1600 :** 1. Edy Brandenberger (Bâle) Porsche Carrera 1'19"91.

Sport.- jusqu'à 2000 : 1. Werner Wenk (Wald) Abarth Osella 1'16"97.- **Formule deux :** 1. Fredy Amweg (Ammerswil) Amweg-BMW 1'11"16 (meilleur temps de la journée).

Brambilla vainqueur au Salzburgring

L'Italien Vittorio Brambilla a remporté, sur le Salzburgring la course comptant pour le championnat du monde des voitures de sport. Cinq voitures seulement ont réussi à couvrir la distance minima imposée.

Voici le classement : 1. Vittorio Brambilla (It) Alfa Romeo, 1 h 27'26"79 (moyenne 203,82) - 2. Arturo Merzario (It) Alfa-Turbo, à un tour - 3. Spartaco Dini (It) Alfa, à deux tours - 4. Malloc-Edwards (GB) Lola, à cinq tours - 5. Mueller-Wittwer (S) March, à six tours.

Al Unser victorieux dans le Michigan

L'Américain Al Unser s'est adjugé la première manche de la course internationale des champions en battant son compatriote Cale Yarborough d'une longueur, dans une course disputée sur 150 miles à Cambridge Junction, dans le Michigan.

La course internationale des champions, dotée de 225 000 dollars de prix, comporte douze manches. Tous les pilotes en lice (ils sont douze) pilotent une Chevrolet-Camaro identique.

Al Unser et Cale Yarborough ont devancé Darrell Waltrip, Richard Petty, le Suédois Gunnar Nilsson, Gordon Johncock, Mario Andretti et Johnny Rutherford. Le Belge Jacky Ickx et les Américains Tom Sneva et Al Holbert, victimes d'un accrochage sans gravité dans le premier tour, ont tous trois abandonné.

Jaccard gagne à Rocourt

Le Genevois Alain Jaccard, sur March 1600, a réussi le meilleur temps de la 11e course de côte de Rocourt, dans l'Ajoie.

Voici les principaux résultats :

Sport : 1. Hans Affentranger (Lotzwil) Chevron, 3'37".

Course. Groupe 2 : 1. Friedrich Straumann (Breitenbach) Chevron-Toyota 3'08"9 - 2. Dieter Waelti (Oberhofen) March, 3'10"8. — **Groupe 5 :** 1. Alain Jaccard (Thônex) March 3'07"7 (meilleur temps de la journée) - 2. Jo Ludescher (Winterthour) March, 3'16"5.

CYCLISME

Domination belge à Milan-Turin

Les Belges ont dominé la course Milan-Turin, qui s'est disputée sur 191 kilomètres. Au sprint, c'est en effet Rik van Linden qui l'a emporté devant ses compatriotes Walter Godefroot et Alphonse de Bal. Troisième au « mundial » de San Cristobal, l'Italien Franco Bitossi a pris la quatrième place, devant son compatriote et champion du monde Francesco Moser.

LE CLASSEMENT :

1. Rik van Linden (Be) 191 km en 4 h 15'" ; 2. Walter Godefroot (Be) ; 3. Alphonse de Bal (Be) ; 4. Franco Bitossi (It) ; 5. Francesco Moser (It) ; 6. Rudi Pevenage (Be), tous même temps.

ATHLETISME. COURSE DE COTE GENEVE-LE SALEVE

Watson bat Liardet, Moser et le record de l'épreuve

La course de côte Genève-Le Salève, disputée sur 18 km 500 (890 m de dénivellation) s'est terminée par la victoire du Britannique Barry Watson, champion d'Angleterre du marathon et spécialiste de ce genre d'épreuves puisque l'on trouve notamment son nom au palmarès de la course de côte Sierre-Montana.

Barry Watson (notre photo) a pu conserver une avance de 13 secondes sur le Français Liardet entre Genève et Le Salève 18,5 km. (Keystone)

Watson a porté son attaque à la mi-parcours. Sur la fin, il fut toutefois sérieusement inquiété par Pierre Liardet, ancien champion de France du marathon, dont on crut un moment qu'il parviendrait à rejoindre le leader. Liardet a finalement terminé à 13 secondes. Comme Watson, il a fait mieux que le record de l'épreuve, détenu depuis l'an dernier par le Suisse Albrecht Moser en 1 h 09'06".

830 concurrents ont participé à cette épreuve. Plusieurs d'entre eux, et non des moindres, ont connu des difficultés dans l'ascension du Salève. Ce fut notamment le cas du Soviétique Alexandre Gotzki, qui a dû se contenter de la neuvième place.

RESULTATS

Seniors' 1. Barry Watson (GB) les 18,5 km en 1 h 08'32" (nouveau record, ancien record : 1 h 09'06" par Albrecht Moser, Suisse). 2. Pierre Liardet (Fr) 1 h 08'45". 3. Albrecht Moser (S) 1 h 09'09". 4. Les Presland (GB) 1 h 09'17". 5. Bernard Bobes (Fr) 1 h 09'58". 6. Stefan Soler (S) 1 h 10'11". 7. Jean André (Fr) 1 h 10'45". 8. Clemens Schneider-Strittmatter (RFA) 1 h 11'05". 9. Alexandre Gotzki (URSS) 1 h 11'25". 10. Léon Bordet (Fr) 1 h 11'44". 11. Sylvain Cacciatore (Fr) 1 h 12'12". 12. John Hazelden (GB) 1 h 12'48". 13. Paul Legonidec (Fr) 1 h 13'09". 14. Daniel Siegenthaler (S) 1 h 13'18". 15. Renato Graca (Por) 1 h 13'24".

Vétérans 1 : 1. Xaver Setz (Wangen) 1 h 17'11". 2. Oscar Zanin (It) 1 h 19'26". 3. Enrico Masante (It) 1 h 19'33".

Vétérans 2 : 1. Emil Schumacher (Gebensdorf) 1 h 21'00". 2. Jean Irschlinger (Carouge) 1 h 23'43".

Juniors : 1. Oscar Peretto (It) 1 h 21'33". 2. Vincent Wermeille (Saignelégier) 1 h 23'05". 3. Frédéric Borel (Annecy) 1 h 23'16".

Dames : 1. Marijke Moser (Berne) 1 h 33'59". 1. Odette Vetter (Sierre) 1 h 34'13".

Par équipes : 1. Bournemouth 3 h 36'02". 2. Briançon 3 h 38'15". 3. Chêne-Genève 4 h 01'02".

Cyclisme — Course de côte Malters-Schwarzenberg

7e SUCCES DE WILLI LIENHARD

Le professionnel argovien Willi Lienhard a remporté la course de côte Malters-Schwarzenberg. Le coureur de Steinmaur a fêté ainsi son septième succès dans cette épreuve, le troisième dans la catégorie professionnels-amateurs d'élite. Willi Lienhard s'est montré le plus rapide aussi bien dans la course en ligne que dans l'épreuve contre la montre et il a distancé de 16 secondes le champion du monde professionnel de cyclocross Albert Zweifel et de 51 secondes le meilleur amales 5 kilomètres du parcours (230 m de dénivellation), Willi Lienhard a amélioré ses meilleurs temps tant dans la course en ligne (11'31"8, amélioration de 8"4) que dans l'épreuve contre la montre (11'34"2, 11"). 380 coureurs répartis en cinq teur d'élite, Heinrich Bertschi. Sur catégories ont pris part à la course.

RESULTATS

Pro-amateurs d'élite : 1. Willi Lienhard (Steinmaur, pro) 23'06"0. 2. Albert Zweifel (Rueti, pro) à 16"5. 3. Heinrich Bertschi (Melchnau, élite) à 51"9. 4. Peter Frischknecht (Uster, pro) à 1'00"7. 5. Richard Trinkler (Winterthour, élite) à 1'03"6. 6. Jurg Luchs (Hofstetten, élite) à 1'10"9. 7. Robert Thalmann (Pfaffnau, élite) à 1'23"8. 8. Michael Klang (Su-Nussbaumen, élite) à 1'35"4. 9. Peter Schaer (Berne, élite) à 1'36"6. 10. Werner Fretz (Schœftland, élite) à 1'36"9.

Course en ligne (5 km) : 1. Lienhard 11'31"8. 2. Zweifel même temps. 3. Bertschi à 21". 4. Frischknecht même temps. 5. Trinkler à 23".

Course contre la montre (5 km) : 1. Lienhard 11'34"2. 2. Zweifel à 16"5. 3. Bertschi à 30"7. 4. Frischknecht à 39"5. 5. Trinkler à 40"4.

DANIEL GISIGER PASSE PROFESSIONNEL

L'amateur d'élite suisse Daniel Gisiger passera dans les rangs des professionnels. Gisiger (23 ans), double médaillé de bronze de la poursuite aux championnats du monde de San Cristobal et détenteur du record du monde de l'heure amateurs sur piste couverte, a signé un contrat avec le groupe sportif français Lejeune-BP, dont le directeur sportif est Henri Anglade.

Victoire italienne au Tour de l'Avenir

Le Français Bodier n'a pas été inquiété

Les Italiens Vito Da Ros, l'un des médaillés d'argent de l'épreuve par équipes de San Cristobal, et Visentini, champion du monde des juniors en 1976, ont dominé la sixième étape du Tour de l'Avenir disputée contre la montre à Kehl. Ils ont été les seuls à couvrir les 34 km 900 en moins de 46 minutes et Da Ros, malgré un vent assez fort qui obligeait à de fréquents changements de rythme, a réalisé la belle moyenne de 45 km 746.

Les Suisses se sont fort bien comportés dans l'ensemble mais ils n'entrèrent pas en ligne de compte pour la victoire. Le meilleur d'entre eux, Hans Kaenel, a pris la quatrième place à plus de 30 secondes du vainqueur. Le Français Philippe Bodier a conservé son maillot de leader. Aujourd'hui les coureurs observeront une journée de repos.

Classement de la 6e étape (34,9 km contre la montre) : 1. Vito Da Ros (It) 45'46"48 (moyenne 45,746). 2. Visentini (It) 45'55"43. 3. Heirweg (Be) 46'15"26. 4. Kaenel (S) 46'27"97. 5. Martens (Be) 46'34"04. 6. Schepers (Be) 46'40"14. 7. Mutter (S) 47'01"73. 8. Galopin (Fr) 47'02"24. 9. Jonker (Ho) 47'12"35. 10. Criquelion (Be) 47'17"88. Puis : 14. Gisiger (S) 47'25"97. 18. Gerosa (S) 47'48"38. 32. Mueller (S) 48'53"55.

Classement général : 1. Philippe Bodier (Fr) 20 h 43'59". 2. Martens (Be) 20 h 45'42". 3. Van der Velde (Ho) 20 h 45'44". 4. Schepers (Ho) 20 h 45'49". 5. Heirweg (Be) 20 h 46'03". 6. Friou (Fr) 20 h 48'09". 7. Visentini (It) 20 h 48'18". 8. Da Ros (It) 20 h 48'37". 9. Mutter (S) 20 h 49'06". 10. Leveau (Fr) 20 h 49'07". Puis : 22. Gerosa (S) 20 h 52'54". 33. Mueller (S) 20 h 55'44". 35. Gisiger (S) 20 h 56'30"

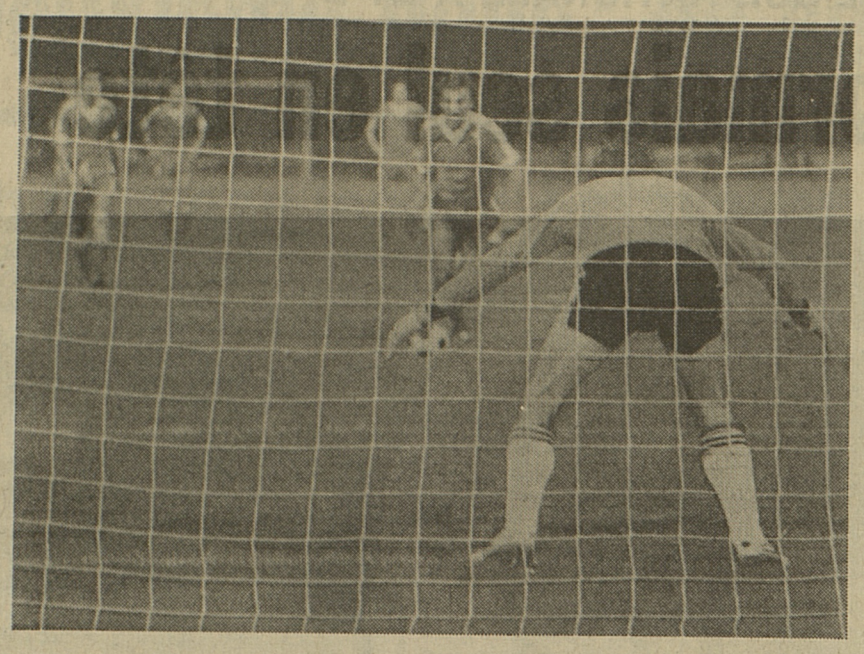

Le Luganais Prato s'élance pour battre Mollard l'unique fois de la soirée, ce sera suffisant pour assurer la victoire à ses couleurs.
(Photo O. Vonlanthen)

Fribourg-Lugano 0-1 (mi-temps 0-1)

Victoire tessinoise « à l'italienne »

Les ruses tactiques connaissent depuis des années une vogue particulière outre-Gothard où elles ne sont pas près d'être abandonnées du moment qu'elles demeurent efficaces. C'est en effet avant tout au dispositif prévu par son entraîneur Massei que Lugano doit sa victoire sur Fribourg.

Les Tessinois ont joué « à l'italienne » en alignant au milieu du terrain cinq hommes formant un barrage que Fribourg ne put jamais franchir. Ces éléments se montrèrent de surcroît extrêmement disciplinés et limitèrent les risques au maximum lorsqu'ils appuyèrent Sandro Arrigoni, leur unique attaquant. Les visiteurs n'eurent jamais à revoir leur conception car ce sont eux qui, en première mi-temps, réussirent ce qui devait être finalement le seul but de la partie.

Les hommes de Jean-Claude Waeber ne parvinrent pas à s'affranchir des contraintes inhérentes à la tactique adverse, contraintes les obligeant à se débarrasser promptement du cuir en raison de l'étroitesse du marquage. Contre Chênois, ils avaient échafaudé des actions remarquables parce que l'adversaire leur laissait du champ libre. Contre Lugano, les « Pingouins » ne disposèrent pas du même espace et ils durent livrer des duels qui tournèrent à leur désavantage. Infiniment plus routiniers, les Tessinois imposèrent régulièrement leur point de vue dans les contacts pour ensuite faire circuler le ballon avec intelligence, manœuvre d'ailleurs facilitée par leur maîtrise technique supérieure.

Situation prématurément compromise

Placé prématurément devant une situation compromise à la suite d'un penalty sifflé pour une faute indiscutable de Cuennet sur Beyeler (M. Favre avait en revanche fermé les yeux quelques instants plus tôt lorsque Grossrieder fut bousculé dans la surface de réparation), Fribourg fut forcé d'accepter l'initiative des opérations, ce que Lugano attendait précisément pour placer ses contre-attaques. Celles-ci furent pourtant rares, le jeu se concentrant en ligne intermédiaire où la confusion profitait à l'équipe menant au score. Les protégés de Jean-Claude Waeber eurent certes le mérite de ne jamais baisser pavillon, mais leur bonne volonté fut insuffisante pour inquiéter un Walder protégé par une véritable garde prétorienne. Le fait que Fribourg ait dû attendre durant près d'une demi-heure pour se créer une occasion de but en deuxième mi-temps met en relief l'intransigeance exceptionnelle manifestée par la formation de Massei.

Les vieux briscards

Lugano n'a pas volé son succès même si sa manière n'a pas plu à tout le monde. De vieux briscards comme Groebli, Brenna ou encore Ettmayer — que son embonpoint n'empêche pas de faire des remises subtiles et d'adresser des tirs d'une violence inouïe — ont eu beau jeu de confiner au mutisme des demis fribourgeois encore trop inexpérimentés. La formation de Jean-Claude Waeber avait vécu un conte de fées face à Chênois ; elle a connu le cauchemar contre Lugano. Cette brutale transition met à jour sa friabilité. Fribourg reste pour l'instant une équipe capable du meilleur comme du pire...

FRIBOURG : Mollard ; Vuilleumier ; Beyeler, Gremaud, Risi ; Heri, Zosso, Dorthe ; Blanchard, Grossrieder, Cuennet.
LUGANO : Walder ; Prato ; Beyeler, Perucchi, Bressan ; Groebli, Rodigari, C. Arrigoni, Brenna, Ettmayer ; S. Arrigoni.
Arbitre : M. André Favre (Echallens)
BUT : Prato (35e sur penalty)
NOTES : Stade St-Léonard, 1400 spectateurs
Fribourg sans G. Dietrich (infection) et Gobet (blessé)
Changements : 57e Amantini pour Beyeler, 66e J.P. Dietrich pour Cuennet, 70e Casanova pour Rodigari, 77e Elia pour S. Arrigoni. Avertissements à Brenna (15e) et Gremaud (71e). André Winckler

BELLINZONE ET BULLE FONT MATCH NUL 1 A 1 (MI-TEMPS 1-0)

POINT DE L'ESPOIR POUR LES BULLOIS ?

Ce n'était pas une promenade d'agrément qu'effectuait le FC Bulle durant ce week-end du Jeûne fédéral. Le fait de se rendre pour la première fois outre-Gothard était, pour la plupart des joueurs bullois, un voyage vers l'inconnu. Et pour le corser, il y avait un adversaire nommé Bellinzone, qui attendait le représentant fribourgeois, lui aussi, avec trois matches joués et zéro point. L'importance de la rencontre valait donc son pesant d'or.

Pour ce match, l'entraîneur Edenhofer avait quelques soucis du fait que Bruttin était incertain à la suite d'une bronchite qui ne passe pas et que Perret pouvait se ressentir de sa blessure subie contre les Young Boys.

LES EQUIPES

Bellinzone : Bricolo ; Rossini ; Rossi D., Bionda, Lazzarini, Tedeschi, Macelini ; Manzoni, Bolla, Castellani, Rossi G.

Bulle : Läubli ; Savoy ; Kwicinsky, Perret, Hartmann ; Bapst, Mooser, Bruttin, Cotting ; Lambelet, Demierre.

Arbitre : M. Lüthi, Moosedorf, bon mais sévère.

Buts : 44e Tedeschi, 65e Bruttin.

Notes : Stade Comunale Bellinzona, 500 spectateurs. Le gardien titulaire de Bellinzone est suspendu par ses dirigeants qui font confiance au gardien des juniors interrégionaux. Terrain en excellent état, soirée fraîche. 69e, tête de Bruttin sur la latte. 46e Ducry remplace Mooser.

Pour ce match important, l'entraîneur bullois adoptait une technique de prudence, se méfiant des revirements intervenus chez les Tessinois. Mais on se rend compte petit à petit que le FC Bulle joue beaucoup mieux que son adversaire, en occupant bien le terrain, et en faisant circuler le ballon. Aussi les offensives du FC Bulle sont bien plus dangereuses que celles de Bellinzone qui n'inquiètent que rarement la défense bulloise. Aux 11e, 16e et 21e minutes, les hommes d'Edenhofer ont des occasions de but par Demierre, Hartmann, Kwicinsky, mais le ballon passe d'un rien à côté des buts de Bricolo. La première occasion tessinoise surviendra à la 24e minute suite à un coup de tête de Bolla.

La pression bulloise sera constante et le but est attendu, mais il manque un finisseur dans la ligne d'attaque malgré les efforts des Lambelet, Cotting, Bruttin, Bapst.

Bellinzone ouvre le score

C'est contre le cours du jeu que Bellinzone marquera à la 44e à la suite d'un centre en retrait repris par Tedeschi laissé seul. Peu avant la mi-temps, ce but peut faire l'effet d'une douche froide !

A la reprise l'entraîneur Edenhofer modifie quelque peu son plan de bataille, en plaçant Bruttin au centre de l'attaque. De ce fait les actions des Bullois seraient beaucoup plus dangereuses mais il manque quelquefois un rien pour réussir.

Enfin l'égalisation

C'est à la 65e minute, à la suite d'une montée de Cotting, d'Hartmann et d'un centre en retrait de ce dernier, que Bruttin peut égaliser. Dès lors, les Bullois se font de plus en plus pressants par Lambelet, Cotting spécialement, mais rien ne passe. Et dans les dernières secondes Bellinzone est près du but de la victoire.

Un point de perdu !

Au terme de ce match, on peut dire que le FC Bulle a perdu un point ! En effet par les nombreuses occasions de buts qu'il s'est créées il aurait dû s'imposer facilement et ceci déjà en première mi-temps. Mais les hommes d'Edenhofer ne prennent pas assez de risques. Cependant, un point obtenu à l'extérieur est toujours le bienvenu et doit être maintenant le point de l'espoir. Aux joueurs de poursuivre leurs efforts. Relevons chez les Bullois la bonne partie fournie spécialement par Cotting, Lambelet, Bapst et Läubli. Bellinzone est très faible et si cette formation ne se renforce pas, elle aura bien de la peine à se maintenir en Ligue nationale B.

R. Dubuis

Fétigny : inefficacité collective

FETIGNY - MONTHEY 1 A 3 (0-1)

La venue de Monthey en terre broyarde n'a pas permis à Fétigny de fêter sa première victoire à domicile. En effet, au terme d'une rencontre assez quelconque, les Valaisans ont obtenu deux points à bon compte. Ainsi, l'avenir de Fétigny ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices et l'entraîneur Codourey ne doit plus savoir comment faire pour colmater toutes les défaillances de ses poulains.

Jouant avec la bise en première mi-temps, Fétigny s'installa d'emblée dans le camp de Monthey et donna l'impression d'avoir surmonté sa contre-performance du dimanche précédent. En effet, les Broyards connurent un excellent début et les occasions de but furent au rendez-vous. Qu'on en juge plutôt. A la 8e minute, un coup de tête d'Aubonney passait de peu au-dessus des bois défendus par Boll consécutivement à un lob de Bersier que le portier valaisan avait dévié contre sa transversale. Trois minutes plus tard, un centre de Joye surprit toute la défense montheysanne et également Mora qui se trouvait pourtant en bonne position pour conclure. Deux tirs de Chardonnens et un but tout fait raté par Ducry concluèrent ces moments d'intense domination broyarde. Laissant passer sa chance, Fétigny se mit à nouveau à douter et retomba dans les défauts qui lui ont déjà coûté tant de déboires. Les consignes ne furent plus suivies à la lettre, les passes devinrent imprécises et certains joueurs se montrèrent égocentriques. De son côté, acculé mais ne capitulant point, Monthey réussit à surprendre son hôte lorsque Moret, bien lancé par Monti, ouvrit la marque en menant à terme la première offensive de son équipe.

Des absences qui pèsent

Juste après le thé, Fétigny connut encore un sursaut d'orgueil mais son inefficacité fut une nouvelle fois criarde. Jouant le contre et aidé à son tour par la bise, Monthey ne tarda pas à profiter des erreurs de marquage des défenseurs broyards pour augmenter à deux reprises son avantage. La rentrée de Nicole dans les dernières minutes donna un peu de venin à Fétigny qui parvint ainsi à sauver l'honneur. Très fragile, la phalange dirigée par Codourey souffre de l'absence de patrons. En effet, les blessures de Vignati, Rolle et surtout de Marchello se font cruellement sentir. Même si les augures ne sont pas en faveur de sa formation, le président Albert Arrighi est persuadé que Fétigny retrouvera son assise lors des prochaines échéances et qu'il sera à même de dialoguer avec les meilleurs. Espérons pour le club broyard qu'il en aille ainsi sinon les choses prendront une tournure dramatique.

Fétigny : Mauron ; Desarzens, Chardonnens, Berchier, Godel ; Aubonney, Ducry, Joye ; Bersier, Mora, Corminbœuf.

Monthey : Boll ; Delacroix, Boisset, Beaud, Fellay ; Gex-Collet, Frachebourd, Garonne ; Planchamp, Monti, Moret.

Arbitre : André Deyna (Eclépens).

Buts : 31e Moret (0-1), 67e Monti (0-2), 76e Moret (0-3), 80e Nicole (1-3).

Notes : Stade de Fétigny, forte bise, 300 spectateurs. Fétigny sans Vignati, Rolle, Marchello, Kuhn et Codourey (blessés). Bersier (46e) et Godel (71e) cèdent leur place à Thierrin et Nicole.

Jean Ansermet

FOOTBALL A L'ETRANGER — FOOTBALL A L'ETRANGER

Belgique : Anderlecht battu

Championnat de première division (6e journée) : La Louvière - FC Liégeois 2-2. Beerschot - Winterschlag 2-2. Lierse SK - Waregem 1-0. RWD Molenbeek - Charleroi 5-1, Beringen - Anderlecht 1-0. Lokeren - Boom 6-2. Courtrai - Antwerp 2-1. Standard Liège - Beveren 3-0. FC Brugeois - Cercle Bruges 4-1. **Classement :** 1. Winterschlag, FC Brugeois et Standard Liège 9 p. 4. Anderlecht 8. 5. Beveren, Courtrai, Lierse SK, Lokeren, Beringen et Molenbeek 7 p.

Hollande : les 5 premiers ont gagné

Championnat de première division (8e journée) : La Haye - Nimègue 1-2. Sparta Rotterdam - Venlo 2-1. PSV Eindhoven - FC Amsterdam 2-0. Twente Enschede - Volendam 1-0. Ajax Amsterdam - Go Ahead Deventer 2-0. FC Utrecht - Roda Kerkrade 3-0. Vitesse Arnhem - Feyenoord Rotterdam 2-2. Alkmaar - NAC Breda 1-0. **Classement :** 1. PSC Eindhoven 15 p. 2. Nimègue 14. 3. Alkmaar 12. 4. Sparta Rotterdam 12. 5. Ajax Amsterdam 12.

France : Monaco rejoint Nice

Championnat de première division (1re journée) : St. Etienne - Nantes 2-1. Lens - Nice 3-1. Monaco - Lyon 3-1. Nancy - Marseille 1-1. Sochaux - Troyes 5-2. Laval - Nîmes 2-1. Reims - Strasbourg 0-0. Bordeaux - Rouen 4-0. Paris St-Germain - Metz 2-0. Bastia - Valenciennes 3-0. **Classement :** 1. Nice et Monaco 13. 3. Laval, St-Etienne et Sochaux

Angleterre : retour de Nottingham

Championnat de première division (6e journée) : Arsenal - Leicester City 2-1. Birmingham City - Newcastle United 3-0. Bristol City - West Ham United 3-2. Coventry City - Middlesbrough 2-1. Derby County - Leeds United 2-2. Everton - Norwich City 3-0. Ipswich Town - Liverpool 1-1. Manchester United - Chelsea 0-1. Nottingham Forest - Aston Villa 2-0. Queens Park Rangers - Manchester City 1-1. West Bromwich Albion - Wolverhampton Wanderers 2-2. **Classement :** 1. Manchester City 10. 2. Liverpool 10. 3. Nottingham Forest 10. 4. West Bromwich Albion 8. 5. Everton 7.

Ecosse : Aberdeen bat Celtic

Championnat de première division (5e journée) : Aberdeen - Celtic Glasgow 2-1, Clydebank - Dundee United 0-3, Motherwell - Ayr United 5-0, Partick Thistle - Hibernian 1-0. St. Mirren - Glasgow Rangers 3-3. **Classement :** 1. Aberdeen 9. 2. Dundee United 8. 3. Motherwell 7. 4. T. Mirren 6. 5. Hibernian 5.

Chine-Cosmos 1 à 1

Face à l'équipe nationale de Chine, les Cosmos New York ont dû partager l'enjeu. Les deux équipes se sont en effet séparées sur le score de 1-1 (0-0). Lius Li-Fu avait ouvert la marque pour les Chinois à la 56e minute, mais l'ex-joueur de Sheffield United, Tony Field, put obtenir l'égalisation à deux minutes de la fin de cette rencontre suivie par 80 000 spectateurs.

● Islande. — Finale de la Coupe : Valur Reykjavik (tenant) - Fram Reykjavik 2-1.

● Sofia. — Match d'entraînement : Bulgarie - Botev Plovdiv (première division) 1-1 (0-0).

● **Yachting.** — Les Allemands ont dominé le championnat international de Suisse des tornados, qui s'est disputé en cinq régates au large d'Altnau, sur le lac de Constance. Classement final : 1. Graf-Falkensteiner (RFA) 3,2 p. 2. Ettel-Lampe (RFA) 7,9. 3. Jentzsch-Jentzsch (RFA) 17,8. 4. Josef Boeck-Martin Roesch (Rorschach - champions suisses) 24,6. 5. Gut-Bohrer (Zurich) 24,6.

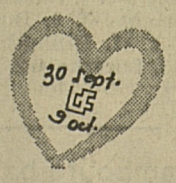

FRAIS, FRUITE, FRINGANT
BOISSONS KLAUS SA
Givisiez - ✆ (037) 83 11 61
Distributeur pour le canton de Fribourg
17-2319

Goal!
Un à zéro pour la machine à écrire suisse à sphère imprimante
HERMES 808
Vente - leasing - location
Hermes Fribourg SA
— bureau complet —
Rue de Lausanne 74
1700 Fribourg - ✆ 037-22 22 22
17-953

BOUCHERIES COOP
DU 19 AU 21 SEPTEMBRE 1977
VIANDE HACHEE DE BŒUF
100 gr. 1.40
17-7

COUP D'ŒIL SUR UNE JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE SUISSE DE LIGUE NATIONALE A ET B

Bâle tenu en échec, Servette désormais seul en tête

Un match au sommet entre Bâle et Zurich et un derby romand entre Lausanne et Etoile Carouge, tels étaient les deux pôles d'attraction de cette sixième journée du championnat de Ligue nationale A. Ainsi, comme Bâle n'a pas pu se défaire de Zurich, Servette en a profité pour se faufiler seul en tête. Face aux Young Fellows, Sion n'a pas manqué le coche en obtenant les deux points. En prenant le meilleur sur St-Gall, Neuchâtel Xamax a enfin renoué avec la victoire. Au Hardturm, Grasshoppers n'a éprouvé aucune peine à se défaire d'un bien faible Chênois. En Ligue B, Nordstern a fait d'une pierre deux coups. En effet, sa large victoire sur Granges le propulse seul aux commandes de sa catégorie de jeu. En revanche, Fribourg est sur la mauvaise pente tandis que son rival cantonal, Bulle, a arraché son premier point de la saison outre-Gothard.

Indigne de figurer en Ligue nationale A, Young Boys a été remis à sa juste place par un Servette plus brillant qu'à l'accoutumée. En effet, privés d'Odermatt suspendu, les Bernois ont frisé le ridicule l'autre soir aux Charmilles. Ainsi, la place de Linder est vacillante mais est-ce bien de l'entraîneur que viennent tous les maux ? Développant un football agréable et aéré, la formation dirigée par Pazmandy a plu. Face aux Young Boys, Chivers et Thouvenel se sont particulièrement mis en évidence en réalisant respectivement deux et trois buts. Profitant du demi-échec des Rhénans, Servette se retrouve donc unique leader et, au vu de sa prestation de samedi, cet honneur est mérité.

Zurich l'a échappé belle

Opposé à Zurich, le champion de Suisse en titre a mis un peu de baume sur ses déboires de Coupe d'Europe. Néanmoins, il a été privé de la victoire à cinq minutes de la fin lorsque, consécutivement à un coup franc botté avec une force inouïe par Schœnenberger sous la latte et qui rebondit derrière la ligne, l'arbitre ne suivit pas la décision de son juge de touche qui n'hésita pas à signaler le but. Développant un meilleur football que son adversaire, Bâle a à nouveau manqué d'efficacité. En effet, pour s'imposer en football il ne suffit pas de bien jouer mais il faut encore conclure et c'est justement là le point faible de la formation entraînée par Benthaus.

Tout auréolé de sa victoire acquise au Danemark dans le cadre de la Coupe UEFA, Grasshoppers n'a éprouvé aucune peine face à Chênois qui a confirmé sa méforme actuelle et la désorganisation de sa défense. Ainsi, Elsener eut la partie belle. Il fut un danger constant pour les Genevois et ses débordements laissèrent la plupart du temps son cerbère sur place. Incapable de réagir, Chênois fut donc une proie facile pour les « Sauterelles » qui s'octroyèrent une large victoire montrant aux Genevois la différence qui les sépare actuellement des meilleures équipes du pays.

Lausanne remporte le derby romand

Le temps de l'euphorie passé, Etoile Carouge mange maintenant son pain noir. A la Pontaise, les Stelliens genevois ont été pris à froid. Très en verve durant la première demi-heure, les protégés de Blazevic ont toutefois manqué de tranchant en attaque. En effet, le but initial inscrit par Guillaume n'a pas été suivi par d'autres. Néanmoins, la victoire a souri aux Vaudois qui, bien qu'ayant l'initiative des opérations, n'étaient pas à l'abri d'un contre carougeois. Ce succès permet à Lausanne de se hisser, en compagnie de Bâle, à la deuxième place du classement à un point du chef de file Servette.

La venue des Young Fellows a permis à Sion de fêter une importante victoire. Pourtant, les Argoviens d'adoption ne se sont pas déplacés en victimes expiatoires dans le chef-lieu valaisan. Jouant crânement leur chance, les « Jeunes Compagnons » ont manqué d'imagination face à des Sédunois mieux organisés collectivement et c'est là qu'a résidé toute la différence qui a fait pencher le sort du match du côté des joueurs de Szabo.

Xamax : un succès à point nommé

Après une entrée en matière fracassante, Neuchâtel Xamax a perdu régulièrement de sa superbe et le succès semblait le bouder. Son échéance de St-Gall revêtait donc une grande importance. S'appropriant le milieu du terrain, les Neuchâtelois dominèrent territorialement leur adversaire. Cette pression se concrétisa par un but signé Zaugg. Mené à la marque, St-Gall tenta bien de réagir mais ses assauts furent mal conçus et la chance ne fut pas de son côté puisque les bois vinrent à deux reprises à l'aide du portier neuchâtelois Forestier. Cette victoire vient donc à point nommé et pourrait bien être le déclic attendu du côté des gens de la Maladière.

LNB : Nordstern très efficace

Deux faits marquants ont égayé cette quatrième journée du championnat de Ligue nationale B. Très en verve en ce début de saison, le néophyte Wettingen s'est fait damer le pion sur son terrain par Bienne qui veut faire oublier ses piètres prestations de la saison écoulée. En effet, le but inscrit par Luethi vers l'heure de jeu a suffi aux Seelandais pour vaincre le néo-promu et lui infliger sa première défaite dans ce championnat. Le choc du jour avait le stade du Bruehl de Granges pour cadre. Contrairement à ses habitudes, Nordstern s'est montré tranchant à l'extérieur en terrassant des Soleurois moins à l'aise qu'à l'habitude. Cette victoire permet aux Stelliens bâlois d'occuper provisoirement seuls le premier rang.

Le premier point de Bulle

En visite outre-Gothard, Bulle a réussi une bonne opération en ramenant un point de Bellinzone. Pourtant, deux ligues séparaient encore ces deux adversaires la saison dernière. Ce remis devrait donner confiance aux Gruériens qui viennent donc de marquer leur premier point en Ligue nationale B. Sur son terrain, La Chaux-de-Fonds a vainement dominé Aarau qui a réussi pleinement dans sa tentative d'obtenir le match nul. Un point, c'était également l'ambition que s'était fixée Vevey en déplacement à Chiasso. Groupés en défense, les Vaudois ont laissé passer l'orage tout en concédant un but mais ils parvinrent néanmoins à rétablir la balance peu après la pause. Pour Fribourg, le coup d'éclat face à Chênois n'aura été qu'un feu de paille. En effet, face à Lugano, Fribourg s'est à nouveau montré inefficace et les Tessinois n'ont pas eu trop de mal à maintenir leur avantage acquis sur penalty. Peu à l'aise en ce début de saison, Winterthour s'est refait une santé en prenant le meilleur sur Lucerne grâce à un but de Krucker à dix minutes du dernier coup de sifflet. Au terme d'une rencontre de petite cuvée, Kriens et Gossau se sont séparés sur un remis qui leur permet de conserver un petit avantage sur les derniers.

Jean Ansermet

Horaire de la prochaine journée

La prochaine journée du championnat suisse de Ligue nationale se jouera selon l'horaire suivant :

Samedi 24 septembre. 17 h : Zurich - St-Gall. 17 h 30 : Servette - Bâle, Young Boys - Chênois, Bienne - Chiasso, Gossau - Fribourg. 18 h 10 : Aarau - Granges. 18 h 15 : Neuchâtel Xamax - Sion. 20 h : Young Fellows - Lausanne (à Aarau). 20 h 15 : Bulle - Nordstern, Lucerne - Kriens, Vevey - Winterthour. 20 h 30 : Etoile Carouge - Grasshoppers.

Dimanche 25 septembre. 14 h 45 : Lugano - La Chaux-de-Fonds.

Ce but bâlois fait de Servette le seul leader de la Ligue A : Maissen, malgré Zappa, reprend une balle qui battra Grob. (Keystone)

Résultats et classements

Xamax renoue avec le succès

Ligue nationale A

Résultats du championnat suisse
Bâle-Zurich 2-2 (1-2)
Grasshoppers-CS Chênois 5-1 (2-0)
Lausanne-Etoile Carouge 1-0 (1-0)
St-Gall-Neuchâtel Xamax 0-1 (0-0)
Servette-Young Boys 5-1 (3-0)
Sion-Young Fellows 2-0 (1-0)

Ligue nationale B

Bellinzone-Bulle 1-1 (1-0)
La Chaux-de-Fonds-Aarau 0-0
Chiasso-Vevey 1-1 (1-0)
Fribourg-Lugano 0-1 (0-1)
Granges-Nordstern 0-4 (0-1)
Winterthour-Lucerne 1-0 (0-0)

HORS SPORT-TOTO
Kriens-Gossau 2-2 (0-1)
Wettingen-Bienne 0-1 (0-0)

Sport-Toto

Colonne gagnante du concours no 38 :

x 1 1 - 2 1 1 - x x x - 2 2 1

Somme attribuée aux gagnants : Fr. 199 491.—.

Toto-X

Numéros gagnants du concours No 38 :

1 - 13 - 19 - 23 - 28 - 31

Numéro complémentaire :

— 18 —

Somme totale attribuée aux gagnants : 140 742 fr. (dans le jackpot : 92 751,60 fr.).

Classements

Ligue A

1.	Servette	6	5	-	1	15-4	10
2.	Bâle	6	4	1	1	16-6	9
3.	Lausanne	6	4	1	1	11-5	9
4.	Grasshoppers	6	4	0	2	18-6	8
5.	Sion	6	3	2	1	9-6	8
6.	Zurich	6	3	1	2	13-9	7
7.	Neuchâtel X.	6	3	0	3	13-12	6
8.	Saint-Gall	6	2	1	3	7-12	5
9.	Etoile Carouge	6	2	0	4	4-8	4
10.	Chênois	6	1	2	3	4-11	4
11.	Young Boys	6	0	2	4	5-18	2
12.	Young Fellows	6	0	0	6	3-20	0

Ligue B

1.	Nordstern	4	3	1	0	12-3	7
2.	Lugano	4	2	2	0	7-3	6
3.	Bienne	4	3	0	1	7-6	6
4.	Vevey	4	2	1	1	8-4	5
5.	Chiasso	4	1	3	0	6-4	5
6.	Wettingen	4	2	1	1	4-3	5
7.	Aarau	4	2	1	1	6-5	5
	La Ch.-de-Fonds	4	2	1	1	6-5	5
9.	Lucerne	4	1	2	1	7-5	4
10.	Winterthour	4	1	2	1	4-5	4
11.	Granges	4	2	0	2	6-10	4
12.	Kriens	4	1	1	2	7-10	3
13.	Gossau	4	0	2	2	3-6	2
14.	Fribourg	4	0	1	3	3-6	1
15.	Bulle	4	0	1	3	3-7	1
16.	Bellinzone	4	0	1	3	4-11	1

En première Ligue, Leytron a battu Meyrin

Groupe 1 : Fétigny-Monthey 1-3 (0-1). Leytron-Meyrin 5-2 (1-0). Malley-Martigny 7-2 (2-2). Stade Nyonnais-Concordia Lausanne 2-2 (2-0). Onex-Central Fribourg 1-0 (0-0). Orbe-Stade Lausanne 2-3 (1-2). Renens-Rarogne 1-1 (0-0).

Classement 1. Stade Lausanne 4-7. 2. Rarogne 4-6. 3. Onex 4-6. 4. Malley 3-4. 5. Orbe 3-4. 6. Monthey 3-4. 7. Leytron 4-4. 8. Central Fribourg 4-4. 9. Renens 4-3. 10. Meyrin 3-2. 11. Martigny 3-2. 12. Fétigny 4-2. 13. Nyon 3-1. 14 Concordia Lausanne 4-1.

Groupe 2 : Audax Neuchâtel-Derendingen 0-0. Berne-Boudry 1-1 (0-0). Bettlach-Kœniz 0-2 (0-1). Delémont-Le Locle 1-0 (0-0). Dürrenast-Boncourt 0-0. Herzogenbuchsee-Lerchenfeld 0-0. Soleure-Aurore Bienne 3-0 (2-0).

Classement : 1. Soleure 4-7. 2. Boudry 4-7. 3. Kœniz 4-7. 4. Berne 4-6. 5. Lerchenfeld 3-4. 6. Durrenast 4-4. 7. Delémon 4-4. 8. Herzogenbuchsee 4-3. 9. Aurore 4-3. 10. Derendingen 4-3. 11. Audax 4-2. 12. Boncourt 4-2. 13. Le Locle 4-2. 14. Bettlach 3-0.

Groupe 3 : Baden-Concordia Bâle 2-2 (2-1). Birsfelden-Brühl 0-0. Blue Stars-Turgi 4-0 (1-0). Laufon-Glattbrugg 6-2 (2-2). Schaffhouse-Muttenz 2-1 (0-0). Unterstrass-Frauenfeld 1-3 (1-0). Uzwil-Red Star Zurich 1-0 (1-0).

Classement : 1. Laufon 3-6. 2. Brühl St-Gall 4-5. 3. Frauenfeld 4-5. 4. Unterstrass 3-4. 5. Concordia Bâle 3-4. 6. Uzwil 3-4. 7. Blue Stars 4-4. 8. Schaffhouse 4-4. 9. Baden 3-3. 10. Muttenz 3-2. 11. Birsfelden 3-2. 12. Red Star 3-2. 13. Glattbrugg 4-2. 14. Turgi 4-1.

Groupe 4 : Brunnen-Staefa 1-2 (1-1). Buochs-Locarno 2-1 (1-1). Giubiasco-SC Zoug 1-1 (0-1). Mendrisiostar-Emmen 3-3 (1-1). Morbio-Ibach 1-0 (0-0). Turicum-Coire 2-2 (1-0). FC Zoug-Balzers 2-5 (0-1).

Classement : 1. SC Zoug 4-7. 2. Morbio 4-7. 3. Ibach 4-6. 4. Balzers 4-6. 5. Mendrisiostar 3-4. 6. Staefa 4-4. 7. Coire 3-3. 8. Emmen 4-3. 9. Buochs 4-3. 10. Turicum 4-3. 11. Brunnen 4-3. 12. FC Zoug 4-2. 13. Locarno 4-2. 14. Giubiasco 4-1.

RFA : Hambourg bat Cologne

Championnat de Bundesliga (8e journée) : Borussia Mœnchengladbach - FC St-Pauli 2-1. SV Hambourg - FC Cologne 1-0. Schalke 04 - Werder Brême 1-0. Eintracht Brunswick - VFL Bochum 3-1. Munich 1860 - Eintracht Francfort 2-4. Hertha Berlin - VFB Stuttgart 1-1. Borussia Dortmund - Fortuna Dusseldorf 1-2. MSV Duisbourg - FC Kaiserslautern 3-2. FC Sarrebruck - Bayern Munich 2-1. **Classement :** 1. Schalke 04 13. 2. Eintracht Francfort 10. 3. Fortuna Dusseldorf 10. 4. SV Hambourg 10. 5. Eintracht Brunswick 10.

Italie : Juventus gagne à Naples

Championnat de première division (2e journée) : Napoli - Juventus 1-2. Torino - Pescara 2-0. AC Milan - Genoa 2-2. Perugia - AS Roma 3-2. Vincenza - Internazionale 1-2. Lazio - Verona 1-1. Foggia - Fiorentina 1-1. Bologna - Atalanta 0-0. **Classement :** 1. Juventus 4 p. 2. Genoa, Bologna et Perugia 3 p. 5. Napoli, AS Roma, Atalanta, Fiorentina, Verona, Torino et Internazionale 2 p.

BOXE — CHAMPIONNAT MONDIAL DES MI-LOURDS

Face à Lopez, Galindez gagne au terme d'un combat acharné

L'Argentin Victor Galindez a défendu victorieusement, pour la huitième fois de sa carrière, son titre de champion du monde des mi-lourds (version WBA) en battant l'Américain d'origine mexicaine Alvaro « Yaqui » Lopez, aux points en quinze reprises. Devant 7000 spectateurs, le combat a été acharné et très équilibré pendant les quinze rounds. L'arbitre, le Sud-Africain Stanley Christodoulou, a donné la victoire à Galindez pour un seul point (147-146) comme l'un des juges, M. Barovecchio (146-145). L'autre juge, M. Abitini, a été plus favorable à Galindez (148-146).

Galindez était devenu champion du monde des mi-lourds le 7 décembre 1974 en battant par abandon au 13e round l'Américain Len Hutchins à Buenos Aires. Avant de vaincre, au Palais des sports de Rome, Alvaro Lopez, il avait déjà conservé son titre à Rome le 12 juin en battant aux points l'Américain Ritchie Kates.

Au début du combat, le longiligne Lopez, dans un style classique, avait sérieusement inquiété Galindez, notamment au 6e round. Grâce à une allonge supérieure notamment, Lopez avait marqué de nombreux points et il menait à la huitième reprise. Mais dans la deuxième partie du combat, Galindez fit le forechecking et il refit son retard en exploitant la légère baisse de régime de son adversaire. Progressivement, il a pris l'ascendant dans les dernières reprises par des directs des deux poings au flanc et à la face, mais non sans se faire souvent sérieusement contrer.

« Lopez a été un adversaire très coriace, a déclaré Galindez après sa victoire à l'arraché. J'ai souffert assez sérieusement au sixième round. J'estime que mon adversaire devrait avoir une nouvelle chance pour le titre mondial car c'est un boxeur valeureux ».

Autres résultats de la réunion : Moyens (6 x 3) : Ruben Pardo (Arg) bat Salvatore Russo (It) abandon à l'appel de la 5e reprise. Mi-lourds (8 x 3) : Aldo Traversaro (It) bat Junior Albers (EU) aux points. Lourds (8 x 3) : Alfio Righetti (It) bat Dennis Jordan (EU) jet de l'éponge à la 6e reprise.

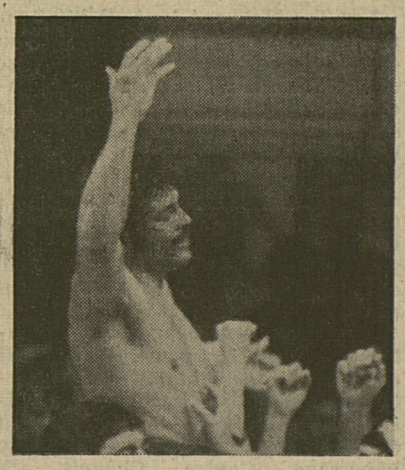

Galindez triomphe : une fois de plus, il conserve son titre mondial. (Keystone)

M. CANTO JAMAIS INQUIETE

A Merida, au Mexique, le Mexicain Miguel Canto a conservé pour la neuvième fois son titre mondial des poids plume (version EBC). Il a facilement battu aux points le Chilien Martin Vargas, qui ne l'a mis en danger à aucun moment de la rencon. La décision a été rendue à l'unanimité : 146-141, 146-142 et 148-145.

Légers : Roberto Duran obligé d'aller à la limite

Le Panaméen Roberto Duran, en battant le Portoricain Edwin Viruet aux points en 15 rounds, a défendu victorieusement pour la onzième fois son titre de champion du monde des légers (WBA) à Philadelphie. La décision a été accordée à l'unanimité des deux juges américain et panaméen et de l'arbitre, le Vénézuélien Chico Rodriguez. C'est la première fois depuis qu'il est devenu champion du monde, en 1972, que Duran a été obligé d'aller jusqu'à la limite des quinze rounds dans un combat pour le titre.

La victoire de Duran ne souffre aucune discussion. Au 10e round, il semblait parti vers une facile victoire et l'on s'attendait à le voir réussir un nouveau k.o. Mais Viruet, se sachant largement mené aux points, lança alors toutes ses forces dans la bataille et il s'assura les 12e et 13e reprises. Un moment surpris, Duran réagit dans les deux derniers rounds. Un fulgurant crochet du gauche au menton ébranla le Portoricain peu avant la fin mais il parvint néanmoins à terminer le combat debout.

Pointages : Servio Lay 73-65, Frank Adams 71-65. Irisdro Rodriguez (arbitre) 73-68.

Emile Griffith abandonne la boxe

Emile Griffith, le « vieux lion » des rings, l'ex-champion du monde des poids moyens et welters, le boxeur venu des îles Vierges à New York pour devenir l'un des plus grands pugilistes de sa génération, abandonne la boxe. La retraite du ring du boxeur de 39 ans — il fêtera son 40e anniversaire le 3 février prochain — n'a pas encore été annoncée officiellement, mais elle a été confirmée par Gil Clancy, le manager et entraîneur du poids moyen américain.

« C'est moi qui lui ai conseillé d'arrêter », a déclaré Clancy. « Emile voulait encore disputer deux combats, il ne voulait pas quitter la boxe sur une défaite. Mais cela n'avait plus aucun sens. Il est déjà sur la quarantaine. Ce fut toutefois une lourde décision pour Griffith ».

Deuxième ligue : on se bouscule au portillon

Un nouveau leader, Estavayer

Après Guin et Courtepin, c'est au tour d'Estavayer de prendre le commandement des opérations. Ainsi après un départ timide, le champion refait surface grâce à une 3e victoire aux dépens de Tavel. Mais la lutte s'annonce intéressante pour la première place et cinq formations se bousculent au portillon. Si Courtepin et Guin se sont partagé l'enjeu, Attalens, toujours invaincu, et Portalban n'ont pas manqué d'augmenter leur capital de points en battant des adversaires de seconde catégorie. Derrière ce peloton de tête, seul Siviriez poursuit la chasse, tandis que, en queue de classement, Cormondes est toujours à la recherche de sa première victoire. A noter que le chiffre « 2 » a été particulièrement à l'honneur en cette 5e journée de championnat puisque plus de la moitié des équipes ont réussi 2 buts. Par ailleurs, les arbitres dictèrent 7 penalties.

RESULTATS DU 17 SEPTEMBRE

Romont - Marly 2-2, Guin - Courtepin 2-2, Portalban - Montbrelloz 4-1, Attalens - Broc 2-0, Cormondes - Siviriez 1-2, Estavayer - Tavel 4-2.

Classement

	matches	points
Estavayer	5	8
Courtepin	4	7
Attalens	5	7
Guin	5	7
Portalban	5	7
Siviriez	4	5
Marly	4	3
Romont	4	3
Montbrelloz	3	2
Broc	5	2
Tavel	5	2
Cormondes	5	1

Cormondes : ça continue

Le moins qu'on puisse dire c'est que Cormondes n'a pas de chance en ce début de championnat. Pour la 4e fois consécutive, il a perdu un point par un but d'écart. Malgré leur mauvaise posture, les joueurs du président Schaller ne doivent pas se décourager, la chance finira bien par leur sourire. Ne suffit-il pas souvent d'un petit rien pour faire pencher la balance ? Siviriez, son adversaire de samedi, n'a-t-il pas, lui aussi, souvent perdu l'enjeu l'an dernier pour quelques bévues évitables. Il est vrai que le volume de jeu des Glânois était sensiblement supérieur à celui de Cormondes.

Marly et Romont surtout ne réalisent pas tous leurs espoirs dans ce championnat. L'un et l'autre connaissent des problèmes de défense et leur machine ne tourne pas encore rond. Aussi, le partage des points qui est venu sanctionner leurs débats n'est pas pour étonner ; il reflète assez bien la physionomie des opérations et doit satisfaire chacun. Mené par 2 à 0 après une demi-heure de jeu, Marly a réduit le score avec la complicité de son adversaire et égalisé sur un coup de coin.

A Portalban, Montbrelloz n'a de loin pas confirmé sa bonne prestation de dimanche dernier. Il fut effectivement une proie facile pour son adversaire et se laissa manœuvrer tout au long de la partie. De plus, la naïveté de ses arrières à contrer leurs adversaires lui valut deux penalties que Portalban ne se fit pas faute d'exploiter.

Tavel : un feu de paille

Conscient des difficultés qui l'attendaient à Estavayer, Tavel est parti sur les chapeaux de roue dans l'espoir de surprendre son adversaire. Par de rapides déboulés sur les ailes, il sema la panique dans le camp adverse et vit ses efforts justement récompensés par deux buts sans bavure. Pour réussir dans son entreprise, il aurait dû à ce moment-là fermer le jeu et s'organiser en conséquence, car on sentait qu'il avait alors tiré toutes ses cartouches. Malheureusement pour lui, cette tâche apparut vite au-dessus des possibilités et, avant la pause déjà, il était rejoint par son adversaire. En seconde mi-temps, Estavayer prit l'initiative des opérations et la défense singinoise dut avoir recours à des irrégularités pour résister aux assauts des avants locaux. Justement, l'arbitre sanctionna ces fautes par deux penalties et Tavel s'en retourna bredouille chez lui.

Estavayer : Menetrey, Singy, Delley, Ch. Duc, D. Duc, Plancherel, A. Duc, (Baudin), Terrapon, Bourqui, M. Duc, Ortis. Entraîneur : André Chablais.

Tavel : Fasel, Jenny, Raemy, Schafer, J. Aebischer, Riedo (Vogelsang), Stöckli, Schieler, Gauch (Weber), W. Aebischer, Chavaillaz. Entraîneur : Max Stritt.

Buts : 2e et 21e Schieler, 35e Ortis, 40e Bourqui, 56e Bourqui (penalty), 87e Ch. Duc (penalty).

Arbitre : M. Maxime Muller de Conthey.

A vite oublier

La rencontre qui a mis aux prises, samedi après midi, Broc à Attalens ne laissera pas un souvenir impérissable aux spectateurs. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le public n'en a pas eu pour son argent. Du début à la fin, les visiteurs qui cherchaient visiblement le nul se sont bornés à détruire le jeu de leurs adversaires et Attalens n'a rien réussi de bon, mis à part la victorieuse reprise de volée de Monnard lors du premier but. Et comme le directeur de jeu se mit au diapason des acteurs, tout le monde salua avec plaisir le coup de sifflet final d'un match qu'il faut vite oublier.

Attalens : Leuenberger, Vauthey, Berger, Vienne, Sonney, Pauli, Wirz, Baumgartner, Monnard, Cattilaz, Maechler (Chenaux). Entraîneur : Fredy Wirz.

Broc : Brulhart, Barras, Delabays, Ch. Rochat, Savary, Cuennet, J.-M. Rochat, Amstutz, Gremaud, Gendre, Pasquier. En seconde mi-temps, Sudan pour Gendre et Andrey pour Savary. Entraîneur : Francis Cuennet.

Buts : 49e Monnard, 70e Chenaux.

Arbitre : M. D. Arnaud de Chavornay.

Chacun son penalty

Fort de ses trois victoires consécutives et de son nouveau rôle de leader, Courtepin redoutait particulièrement son déplacement à Guin. D'un autre côté, les Singinois qui avaient glissé sur la pelure de banane à Montbrelloz entendaient coûte que coûte effacer leur mauvaise prestation et se racheter devant leur public. Tout deux étaient hantés par la crainte de perdre. Il ne faut dès lors pas s'étonner si leur explication fut disputée sous le signe d'une grande nervosité surtout chez les visiteurs et que le spectacle en souffrit. En première mi-temps, les avants locaux manquèrent plusieurs fois la cible alors qu'ils étaient particulièrement bien placés. Ils égalisèrent sur penalty pour une faute de main involontaire de Brasey et connurent tout de même un brin de réussite lors du 2e but lorsque Zumwald tira entre 3 arrières adverses. Beaucoup trop timoré, Courtepin ne parvint pas à développer son jeu comme à l'accoutumée et fut souvent tenu en échec au centre du terrain. Dans l'ultime demi-heure qui coïncida précisément avec l'arrivée de Michel Folly, il porta souvent le danger devant la cage d'Aeby, aussi brillant que son vis-à-vis, et, avec un peu plus de culot il aurait très bien pu remporter l'enjeu total. Mais la prudence était de rigueur dans les deux camps.

Guin : Aeby, Jungo, Rumo, Bucheli, Schmutz, Haering, Bielmann, Haenni, Zumwald, Zosso, Boschung (Kessler). Entraîneur : Marcel Jungo.

Courtepin : Henri Brulhart, Piller, Michel, Jemmely (H. Brulhart), Schorro, Brasey, Berset, Auderset, Schneiter, F. Folly, Meyer (M. Folly). Entraîneur : J.-B. Auderset.

Buts : 15e Berset, 25e Haering (penalty), 40e Zumwald, 65e Schneiter (penalty).

Notes : Bon arbitrage de M. Sébastien Zafra de Renens. Guin sans Burch et Baechler retenus au service militaire. Coups de coin 5-12.

CALENDRIER DU 25 SEPTEMBRE

Marly - Tavel, Siviriez - Estavayer, Broc - Cormondes, Montbrelloz - Attalens, Courtepin - Portalban, Romont - Guin.

J. Moret

Inter A 1 : Fribourg gagne à Chênois

Championnat suisse interrégional A 1 : groupe 1 : Meyrin - Etoile Carouge 1-0. Bienne - Nyon 4-2. Martigny - Servette 0-0. Langenthal - Lausanne 3-3. Chênois - Fribourg 1-3. Granges - Berne 3-2.

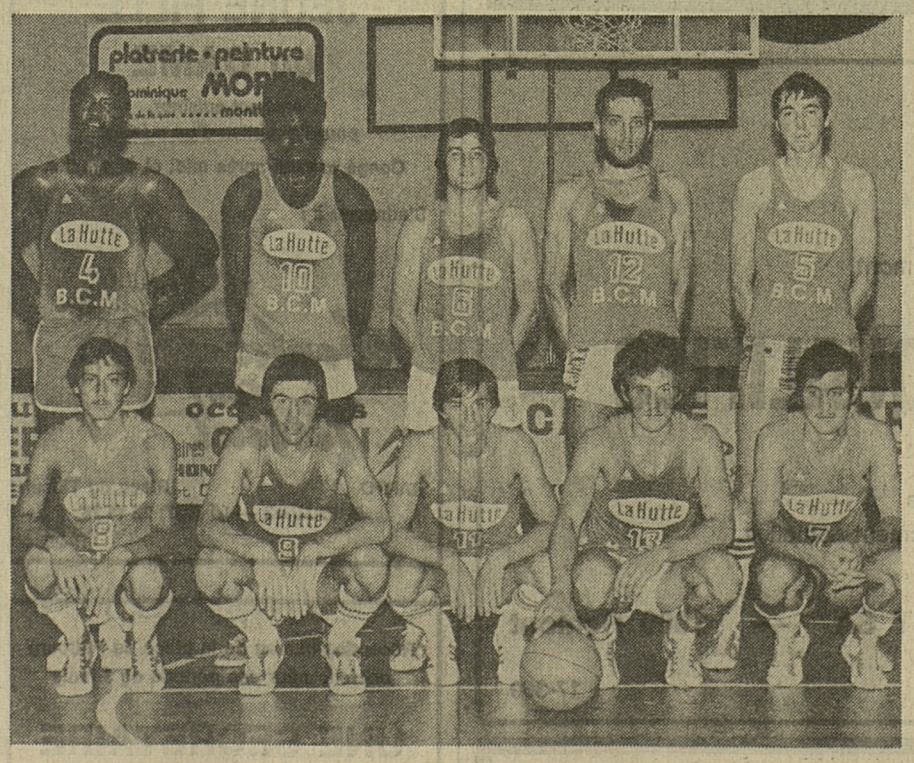

Montbrison (notre photo), une équipe française de deuxième division a remporté ce week-end, à la halle des sports de Fribourg, le traditionnel tournoi de City, battant Fribourg Olympic de deux points en finale (87-85) alors que Renens prenait la troisième place devant City.
Résultats détaillés et commentaires dans une prochaine édition.

SAINT DENIS
VINS EXQUIS
Sélection de crus de qualité d'origines diverses.
En vente dans les bons magasins, chez les grossistes en vin, notamment:
Boissons KLAUS SA - GIVISIEZ - ✆ 037-83 11 61
Distributeur pour le canton de Fribourg.
17-2319

LE CHAMPIONNAT DE L'AFF

3e ligue : Semsales et Belfaux battus

Juniors Int. A2, Gr. 1 : Siviriez-Central 2-1.

Juniors Int. B 1, Gr. 1 : Fribourg-Meyrin 1-2.

Juniors Int. B 1, Gr. 2 : La Chaux-de-Fonds-Biel 1-5. Kirchberg-Münsingen 4-1. Neuchâtel Xamax-Grenchen 0-1. Dürrenast-Murten 1-1. Subingen-Biberist 4-2.

Juniors Int. B 2, Gr. 2 : Central-Beauregard 1-8.

Juniors Int. C 1, Gr. 2 : Fribourg-Bümpliz 4-1. Grenchen-Subingen 1-1. Biel-Gerlafingen 3-0. Moutier-Neuchâtel Xamax 3-2. Dürrenast-Young Boys 0-2. Yverdon-La Chaux-de-Fonds 1-3.

Juniors Int. C 2, Gr. 1 : Bulle-Estavayer 0-0.

Juniors Int. C 2, Gr. 3 : Morat-Reconvilier 4-7.

Juniors Int. C 2, Gr. 4 : Richemond - Victoria 3-0.

3e ligue

Gr. I : Châtel-Semsales 2-1. Le Crêt-Bulle II 0-0. Grandvillard - Vuisternens-Rt 3-3. Gruyères-Vuisternens-O. 1-1. Gumefens-La Tour 0-1.

Gr. II : Corminbœuf-Richemond 3-2. Chénens-Belfaux 2-1. Cottens-Arconciel 2-1. Ependes-Villars 1-1. Fribourg II-Neyruz 0-0. Farvagny-Granges-Paccot 4-1.

Gr. III : Kerzers-Alterswil 1-1. Tafers II-Ueberstorf 0-3. Beauregard - Düdingen II 3-2. Plaffeien-Schmitten 2-4. Plasselb-Rechthalten 6-2.

Gr. IV : Cugy-Montet R. Domdidier-Estavayer II 5-1. Grandsivaz-St-Aubin 1-1. Montagny-Ville-Portalban II 2-2. Murten-Vully 3-3. Noréaz-Villeneuve 0-1.

4e ligue

Gr. I : Vuisternens-Rt II-Chapelle 3-3. Siviriez II-Châtel II 7-2. Remaufens-Bossonnens 5-1. Sâles-Ursy 1-0.

Gr. II : La Tour II-Echarlens 1-2. Broc II-Gruyères II 3-0. Riaz-Vuadens 1-2. La Roche-Sorens 4-5.

Gr. III : Estavayer-Gx-Billens 2-4. Middes-Autigny 3-3. Massonnens - Romont II 0-0. Villarimboud-Villaz renvoyé.

Gr. IV : Farvagny II-Corpataux 3-4. Marly II-Beauregard IIa 5-1. Arconciel II-Rossens 4-3. Le Mouret - Prez-vers-Noréaz 0-0.

Gr. V : Matran-Lentigny 5-4. Onnens Ia-Givisiez 7-2. Belfaux II-Ponthaux 1-3. Corminbœuf II-Richemond II 2-2.

Gr. VI : St. Silvester Ia-Brünisried 9-2. Giffers Ib-Tafers II 2-1. Heitenried-St. Antoni 5-3. Central III-Alterswil II 2-3.

Gr. VII : Schmitten II-St. Silvester Ib 2-0. Beauregard IIb-Bœsingen Ia 1-4. Ueberstorf II-Giffers Ia 4-3. Courtepin II-Wünnewil 1-2.

Gr. VIII : Courtion-Murten II 8-0. Cressier-Courgevaux 3-0. Bœsingen Ib-Kerzers II 1-1. Gurmels IIa-Misery 0-1.

Gr. IX : Léchelles-Onnens Ib 4-1. Vallon-Domdidier IIa 1-0. Montagny - St-Aubin II 10-1.

Gr. X : Cheyres-Fétigny II 0-3. Montbrelloz II-Bussy 0-1.

Juniors A

Gr. II : Alterswil-Tafers 0-5.

Juniors B

Gr. IV : Rechthalten-Plasselb 0-6.
Gr. V : Vully-Schmitten 0-3.

Juniors D

Gr. III : Beauregard-Corminbœuf R.

Gr. IV : Richemond b-Rechthalten 5-3. Düdingen c-Central b 9-0.

Gr. V : Vully-Granges-Paccot 1-4.

Gr. VI : Estavayer-Lac-Montet a 3-5.

Vétérans

Gr. I : Estavayer-Lac-Montbrelloz 4-0. Montet-Domdidier I 3-3. Portalban-St-Aubin 1-2. Vallon-Payerne 0-3.

Gr. II : Cormondes-Corminbœuf 2-1. Cottens-Belfaux 0-0. Cressier-Central I 0-4. Domdidier II-Morat 0-5.

Gr. III : Courtepin-Siviriez 1-1. Romont-Chénens 3-0. Fribourg II-Villaz 4-2. Richemond-Villars 2-3.

Gr. IV : Central II-La Tour 0-5.

Gr. V : Düdingen-Giffers 1-0. Alterswil-Bœsingen 1-2. Tafers-Kerzers 3-4. Schmitten-Ueberstorf 9-2.

Coupe fribourgeoise des juniors

Juniors A

La Tour-Gruyères 9-2. Broc-Le Pâquier 2-2, 5-4 ap. pen. Ueberstorf-Wünnewil 0-4.

Juniors B

Broc-Vuadens 2-1. Richemond-Belfaux 2-4. Rechthalten-Arconciel 3-2. Bœsingen-Heitenried 3-4. Wünnewil - Düdingen 0-4.

Juniors C

Düdingen-Bœsingen 5-1. Gumefens-Le Pâquier 13-0. Nuvilly-Estavayer 6-0.

PREMIERE LIGUE

Onex-Central 1-0 (1-0)

UN BUT STUPIDE

Un but chanceux a suffi au néo-promu Onex pour condamner à la défaite un Central qui aurait pourtant mérité un meilleur sort. Les Fribourgeois ont, en effet, dominé durant une bonne partie de la rencontre et se sont créé beaucoup plus d'occasions que leurs adversaires.

La réussite n'était cependant pas du côté des joueurs de Martin Meier : si les Genevois eurent l'heureuse surprise de voir un tir anodin de Coppolino dévié par une motte hors de portée du gardien Wütrich, les Fribourgeois purent plus d'une fois s'arracher les cheveux de dépit : tant sur une action amorcée et terminée par Stulz que sur une magnifique reprise de volée de Hartmann ou sur les nombreux essais d'Antonio Perez, il y eut toujours une jambe, un pied ou même une tête adverse pour écarter le ballon du chemin des buts genevois et, sur l'essai de Stulz, Rime réussit même son sauvetage sur la ligne de ses buts. Si les joueurs de la Motta peuvent donc se plaindre à juste titre d'une certaine malchance, ils ne peuvent cependant faire du mauvais sort l'unique responsable de leur défaite. Face à un Onex qui n'a pas paru plus fort qu'un Concordia que les Fribourgeois ont nettement battu, ces derniers n'ont en effet pas joué d'une manière conforme à leurs moyens.

Pas de surprise

Leur occupation du terrain fut notamment loin d'être parfaite : non seulement ils négligèrent trop souvent les ailes pour persister à vouloir passer par là où il y avait le plus de monde mais, de plus, leurs attaquants, qui restaient souvent sur la même ligne, se trouvèrent trop souvent abandonnés par des joueurs du milieu de terrain regroupés à la hauteur de leurs défenseurs. Chaque fois que Central repartait à l'attaque, il devait donc soit alerter ses avants par de longues balles que la bise rendait imprécises, soit franchir l'espace qui le séparait de ses attaquants par des balles latérales propres à permettre le regroupement de ses adversaires. Les Fribourgeois ne réussirent ainsi jamais à créer un effet de surprise, sauf sur quelques trop rares actions qui, à chaque fois, mirent en péril la défense genevoise. Si celle-ci laissa dans ces circonstances voir ses limites, son manque de sûreté témoigné par des dégagements en chandelle, elle put pourtant, le reste de la rencontre, s'en tirer à son avantage. Elle se montra aussi assez habile pour ne pas attendre les Fribourgeois dans ses seize mètres et les surprit plus d'une fois en position de hors jeu en remontant rapidement le terrain.

Sans imagination

Habituée à compter sur des contres qu'elle ne put presque jamais placer, l'équipe de la Motta prouva en fait dans cette rencontre la gêne qu'elle connaît lorsqu'il lui appartient de faire le jeu : le manque de mobilité de ses joueurs qui ne cherchent pas assez à se démarquer et surtout l'absence totale d'imagination chez l'un ou l'autre des Centraliens sont alors des handicaps qui se joignent à celui que constitue la petite taille de plusieurs de ses éléments. Une équipe moyenne, assistée par un peu de chance, suffit alors pour venir à bout des Centraliens : Onex en a apporté la preuve samedi et l'ardeur à la tâche des Fribourgeois en seconde mi-temps n'a rien pu y changer.

ONEX : Milani ; Rime ; Flury, Freymond, Erard D. ; Cristina, Baeriswyl, Nicastro ; Coppolino, Ribordy, Claude.

CENTRAL : Wütrich ; Meier ; Baschung, Bovet, Broillet ; Stulz, L. Perez, Hartmann ; A. Perez, Vonlanthen, Gaillard.

ARBITRE : M. Jean-Daniel Pralong, de Sion.

BUT : 20e Coppolino

NOTES : Stade d'Onex - 500 spectateurs.

Changements : à la mi-temps, Jelk succède à Hartmann ; Gonzales prend la place de Baeriswyl (57e) ; Dousse entre pour Stulz (67e) ; Nicastro cède sa place à La Harpe. D'autre part, à Central, Meier évolue au milieu du terrain dès les dernières minutes de la première mi-temps à la place de L. Perez qui devient libero.

Avertissement à Gaillard et Meier (76e) pour réclamations.

A. Vieli

TCS

Cours

« CONDUIRE ENCORE MIEUX »

Apprendre à mieux connaître le comportement de sa propre voiture.

Le programme des cours traite :

— du freinage d'urgence et par intermittence, qui assure un guidage constant du véhicule. Comment réagir lorsque la voiture amorce un tête-à-queue sur la glace, sur la neige, sur route mouillée ou recouverte de feuilles mortes ?

— de l'évitement d'obstacles surgissant brusquement. Comment réagir pour éviter un enfant qui se jette inopinément devant votre véhicule ?

— de la stabilisation du véhicule lors de déplacements latéraux. Comment réagir s'il faut freiner d'urgence dans un virage ?

— de la prise correcte de virages. Tenue correcte du volant.

FRIBOURG

Dates des prochains cours :

Les samedis 1, 8 et 15 octobre 1977
Le dimanche 2 octobre 1977

Cours de répétition :

Le dimanche 2 octobre 1977

Le cours comprend :

— 2 heures de théorie, le vendredi soir ;
— 8 heures de pratique à Drognens.

Prix : membres : 50 fr ; non-membres : 75 fr. Une assurance casco est incluse dans le prix du cours avec une franchise de Fr. 500.— par sinistre.

Cours de répétition
Membres : 25 fr ; non-membres : 30 fr.

Aux assurés de l'Altstadt : la compagnie rembourse 50 % du cours.

Inscription : Office TCS, 1, square des Places, 1700 Fribourg, ✆ 037-22 49 02. Elle ne sera validée qu'après paiement du montant au CCP 17-871. Le nombre des participants par cours est limité à 24.

Bulletin d'inscription pour le Cours « Conduire encore mieux »

du

Mme/Mlle/M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Profession :

Membre du TCS : oui/non

No de sociétaire :

Section :

Année de naissance :

Véhicule, marque :

Année de construction :

No des plaques :

Tél. privé : prof.

Actuellement en Suisse, près de 50 000 personnes ont suivi les cours du TCS « conduire encore mieux ».

17-736

Docteur DETTLING

ABSENT

du 19.09.1977
au 09.10.1977

81-32063

Lits français

3 BONNES ACTIONS
Couches à lattes avec tête mobile compl. avec bon matelas chaud.
10 ans de garantie.
Le tout seulement
Larg. 120 cm Fr. 330.-
Larg. 140 cm Fr. 350.-
Larg. 160 cm Fr. 495.-
A choix :
duvets, couvre-lits, draps et fourres de duvet.
Meilleur marché que tous les autres + livraison gratuite.

Müller Literie
Rue de Lausanne 23
Fribourg. ✆ **22 09 19**

81-19

A vendre

Jaguar XJ 6 4.2

mod. 71, 90 000 km, expertisée, avec attelage, Fr. 6800.—.
✆ **029-2 76 60**

17-123081

A vendre de privé

bureau de ministre Louis XV

noyer, superbe pièce rare 178 x 78 cm, 5 tiroirs.
✆ **037-31 24 97**

17-303850

A vendre

Peugeot 404

expertisée, Fr. 1200.—
Tél. (037) 22 87 53

81-62207

A donner

JOLI CHIEN

contre bons soins, 8 mois
Tél. (037) 23 34 47

17-490

AEBISCHER

D'accord !

Nous ne sommes pas les plus grands, mais pour les spécialités et qualité **nous sommes le magasin No 1**

ACTION Naturellement à des prix toujours très favorables

Rôti de porc, cou	le kilo	**Fr. 15.—**
Rôti de porc, filet	le kilo	**Fr. 19.—**
Saucisses à rôtir	le kilo	**Fr. 9.—**

PAUL AEBISCHER

Boucheries et traiteurs

1700 Fribourg
Rue de Romont 9
Tél. 037-22 10 25

1637 Charmey
Tél. 029-7 11 22

17-1707

mazda 323

9990.–

La seule 1300 avec hayon pour moins de 10000 fr.
6 versions, 1000–1300 cm³, 3 et 5 portes, de 8990.– à 12100.– fr.

Tous les modèles sont équipés du servo-frein et construits par TOYO+KOGYO. Peinture métallisée, ceintures de sécurité automatiques, pneus radiaux à carcasse métallique inclus dans le prix.

GRAND CONCOURS

— — — Veuillez découper et coller au dos d'une carte postale — — —

1re question : Qui est le constructeur de la MAZDA ?

2e question : En combien de versions existe la 323 ?

3e question : Quelles sont les versions qui sont équipées du servo-frein ?
☐ 323 GL ☐ 323 automatique ☒ toutes les 323

Nom : Prénom : Age :

No postal : Lieu :

Rue :

Voiture actuelle : Année : km :

Dernier délai de participation : 25 septembre 1977 (date du timbre postal)
A envoyer à : Garage de l'Autoroute Matran SA, 1753 Matran.
Les collaborateurs et leurs familles sont exclus du concours.

1er PRIX :	Fr. 1500.—	à valoir sur l'achat d'une voiture neuve MAZDA
2e PRIX :	Fr. 1000.—	à valoir sur l'achat d'une voiture neuve MAZDA
3e PRIX :	Fr. 500.—	à valoir sur l'achat d'une voiture neuve MAZDA
4e PRIX :	Fr. 200.—	à valoir sur l'achat d'un jeu de pneus neufs
5e PRIX :	Fr. 50.—	à valoir sur une réparation effectuée dans nos ateliers

Résultats dans **LA LIBERTE du 1.10.77**

Agent officiel :

GARAGE DE L'AUTOROUTE

MATRAN 037-24 86 83

17-2526

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

FRANKE

Nous cherchons

pour notre usine de Romont
entrée immédiate

MENUISIERS QUALIFIES

Nous offrons :
— tâches intéressantes
— conditions d'engagement actuelles.

Téléphonez à :
FRANKE ROMONT SA — 1680 Romont
✆ **037-52 33 03**

17-369

Teinturerie Moderne MAITRE-ZOSSO SA
Fribourg

cherche pour son nouveau pressing au MM Gruyère-Centre, Bulle

UNE EMPLOYÉE

pour travaux variés et contact avec la clientèle. Formation assurée par nos soins.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres par écrit ou téléphoner au
037-26 23 03

17-408

On cherche

JEUNE FILLE ou DAME

sachant cuisiner,
pour l'entretien d'un ménage.
Congé samedi après midi et dimanche.

S'adresser à :

Confiserie du Tilleul

RAPPO **Place du Tilleul**
FRIBOURG — ✆ (037) 22 11 78

17-2334

Réception-bureau de la place de Fribourg cherche pour une période de 3 mois

UNE SECRETAIRE

de langue maternelle française avec connaissances d'allemand et d'anglais. Horaire de travail irrégulier avec possibilités d'arrangement. Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez faire vos offres sous chiffre 17-600 519 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Vendeuse qualifiée

cherche place

dans magasin d'alimentation

de préférence Coop ou supermarché.
✆ **037-53 13 82**

17-303828

L'INFORMATION à domicile
L'INFORMATION avec un quotidien matinal
L'INFORMATION c'est agréable et très utile
L'INFORMATION avec
L'INFORMATION **LA LIBERTÉ**
L'INFORMATION c'est normal !

ATHLETISME. CEP CORTAILLOD REMPORTE POUR LA QUATRIEME FOIS CONSECUTIVE LE MEMORIAL HUMBERSET A FRIBOURG

Nouveau record suisse du disque pour le Zurichois Heinz Schenker

Le 15e Mémorial Eugène Humberset, qui s'est déroulé samedi après midi au stade Saint-Léonard à Fribourg, a été marqué par la chute du record suisse du disque, grâce à Heinz Schencker du LC Zurich qui a lancé son engin à 57m96, et par la quatrième victoire consécutive du CEP Cortaillod, qui doit encore remporter le challenge à une reprise pour le garder définitivement. Ce Mémorial, qui clôture en principe la saison sur piste dans le canton, a vu la participation d'un bon nombre d'athlètes de bonne valeur, rehaussée par la présence cette année de deux équipes étrangères : US Thann, une formation française et les Allemands de Germersheim.

Avec les athlètes en présence, on était en droit d'attendre de bonnes performances dans les concours. Ainsi, au lancer du disque, les trois médaillés des derniers championnats suisses de Bâle étaient aux prises dans une sorte de revanche. Le champion suisse Heinz Schencker a cependant nettement dominé le concours avec plusieurs jets au-dessus des 57 mètres, alors que Jean-Pierre Egger et Jean-Rudolf Stalder devaient se contenter de mesures plus modestes. A son quatrième essai, le Zuricois battait son propre record suisse de 24 centimètres, frôlant la limite des 58 mètres. A noter que le 18 mai dernier, sur ce même stade, le Neuchâtelois Egger avait réussi également le record suisse du disque avec 57m42, une performance améliorée quelques jours plus tard par Schencker. Il est rare de voir deux records suisses tomber la même saison à Saint-Léonard ! Le meilleur Fribourgeois, Erwin Zurkinden de Guin, a terminé à la 7e place avec 46m16, soit sa meilleure performance de la saison.

Au lancer du poids, Jean-Pierre Egger avait comme principal adversaire le médaillé d'argent des championnats suisses, le Valaisan Andereggen, mais le Neuchâtelois s'imposait une nouvelle fois très facilement en réussissant notamment 19m30 à son dernier essai, ce qui constitue le record du stade dans cette discipline. Zurkinden prend cette fois la cinquième place alors que le multiple champion suisse Edy Hubacher, qui aime participer à ce meeting, est 3e. A noter que Jean-Pierre Egger réussit toujours d'excellents résultats sur le stade fribourgeois.

Au saut en hauteur, Joseph Toffolon de Cortaillod, était le seul athlète à franchir la barrière des deux mètres, dans une discipline où le Fribourgeois Georges Wolf était 3e avec 1m85, alors qu'en longueur c'était le junior Pascal Banqueret du Lausanne Sports qui s'imposait avec un bond à plus de sept mètres après avoir terminé deuxième du 100 m derrière Wyss. En longueur, le meilleur Fribourgeois a été le vice-champion suisse cadet Philippe Jacquat, 5e avec 6m35.

Un prix, offert par la Fédération fribourgeoise d'athlétisme, devait récompenser le meilleur athlète fribourgeois en valeur intrinsèque : avec 10"77 sur 100 m, Jean-Marc Wyss a été l'athlète du canton à marquer le plus de points devant Zurkinden de Guin. Il a devancé de cinq centièmes de seconde seulement le Lausannois Banqueret sur 100 m, alors qu'après avoir participé au 4 x 100 m, il se lançait pour la 1re fois de sa carrière dans un 4 x 400 m.

Dans les courses, on retiendra encore la victoire de Toffolon, la deuxième de la journée, sur 110 m haies où il battit le Fribourgeois Schlaefli, les 15'26 de Michel Berset de Belfaux sur 5000 m dans une série où il fit cavalier seul, les succès de Cortaillod dans le relais 4 x 400 m et de Germersheim dans le 4 x 100 m.

Contrairement aux éditions précédentes, Cortaillod n'a pas eu la tâche facile pour s'imposer. En effet, la victoire lui fut longuement contestée par le CA Fribourg qui ne s'incline finalement que de deux points, alors que Naters, 2e la saison dernière, se contente de la 3e place devant les deux formations étrangères, dans un classement où figurent 17 équipes, ce qui est un résultat remarquable. Après six épreuves sur onze, Cortaillod menait au classement général avec 22 points devant le CA Fribourg et Naters 18 et Germersheim 17. Après le 5000 m, où Küng gagnait sa série et marquait cinq points, le CA Fribourg devançait d'un point Cortaillod et il ne restait plus que deux épreuves : la longueur et le 4 x 400 m, ce relais faisant nettement la différence puisque Cortaillod s'imposait dans les deux séries, marquant ainsi dix points bienvenus. Dans ce relais, on retrouvait Toffolon, le véritable animateur de cette formation, Olivier Pizzera, le 2e du 800 m derrière le Français Welker et 3e du 400 m derrière l'Allemand Bereszko et le Biennois Tièche, et Berthoud vainqueur de sa série du 400 m et sixième temps de la journée.

Ainsi, malgré des conditions atmosphériques peu propices (un vent glacial soufflait sur Saint-Léonard samedi), de très bonnes performances ont été enregistrées au cours de ce Mémorial, qui, chaque année, ajoute à son palmarès quelques champions suisses, comme samedi Jean-Pierre Egger et Heinz Schencker.

Marius Berset

Résultats

100 m, 1re série : 1. Wyss Jean-Marc, CAF, 10"77. 2. Bangueret Pascal, Lausanne-Sp., 10"82. 3. Geiger Bernhard, Germersheim, 10"85. 4. Tièche Manuel, Bienne, 11"11. 5. Stegmann Yvan, Cortaillod, 11"40.

2e série : 1. Bereszko Stefan, Germersheim, 11"30. 2. Wicker Paul, Naters, 11"69. 3. Vomsattel Julian, Naters, 11"71. 4. Jeanmonod Michel, Cortaillod, 11"82. 5. Jacquat Philippe, CAF, 11"87.

3e série : 1. Venetz Bruno, Naters, 11"38. 2. Cuennet Jean-Marc, CAF, 11"60. 3. Tamborini Daniel, Cortaillod, 11"65. 4. Zurkinden Peter, Düdingen, 11"77. 5. Capt Simon, CAF, 11"82.

4e série : 1. Paolucci César, CAF, 11"77. 2. Medici Lorenzo, Naters, 11"82. 3. Gischig Philipp, Naters, 11"98. 4. Rolli Rafael, Bienne, 12"03.

5e série : 1. Schlaefli Hans-Ulrich, CAF, 11"68. 2. Blanc Damien, CAF, 12"35. 3. Brodard Jean-Luc, CAF, 12"40. 4. Bapst Markus, Düdingen, 12"42. 5. Mauron Roland, Düdingen, 12"47.

800 m, 1re série : 1. Welker, Thann, 1'58"51. 2. Pizzera Olivier, Cortaillod, 1,59"00. 3. Studer Alfons, Naters, 2'00"16. 4. Struby Bernard, CAF, 2'00"73.

2e série : 1. Mayes Wolfgang, Germersheim, 2'05"78. 2. Seubert Richard, Germersheim, 2'06"30.

3e série : 1. Wäber René, Bœsingen, 2'07"68. 2. Fragnière Benoît, CAF, 2'08"30.

110 m haies, 1re série : 1. Schlaefli Hans-Ulrich, CAF, 15"43. 2. Plawczyck Marc, Thann, 15"48. 3. Stegmann Yvan, Cortaillod, 15"62. 4. Schlindwein Thomas, Germersheim, 16"20.

2e série : 1. Toffolon Joseph, Cortaillod, 15"31. 2. Volken Wolfgang, Naters, 16"14. 3. Wolf Georges, CAF, 17"76.

3e série : 1. Marro Pierre, CAF, 17"45. 2. Schmitz Stephan, Germersheim, 17"58.

400 m, 1re série : 1. Bereszko Stefan, Germersheim, 50"53. 2. Tièche Manuel, Bienne, 50"67. 3. Pizzera Olivier, Cortaillod, 51"22. 4. Dula Pierre, CAF, 52"03.

2e série : 1. Berthoud Denis, Cortaillod, 53"36. 2. Rolli Rafael, Bienne, 53"54. 3. Favre Claude, CAF, 54"49.

3e série : 1. Kilchör Beat, Bœsingen, 54"43.

Disque : 1. Schenker Heinz, LC Zurich, 57,96 m. 2. Egger Jean-Pierre, Neuchâtel-Sp. 56,00 m. 3. Stalder Jean-Rudolf, Old-Boys Bâle, 49,00 m. 4. Imhof Robert, Naters, 48,66 m. 5. Kleiber Manfred Germersheim, 47,98 m. 6. STV Bern, Berne, 46,30 m. 7. Zurkinden Erwin, Düdingen, 46,16 m. 8. Andereggen Rudolf, Naters, 45,68 m. 9. Faessler Franz, Schendelegi, 45,58 m. 10. Hubacher Edy, Länggasse, 45,38 m. Puis : 15. Rolli Christian, Düdingen, 37,78 m. 16. Gauch August, Tafers, 36,48 m. 17. Pauchard Hubert, Düdingen, 36,08 m. 18. Horstetter Norbert, Düdingen, 35,92 m. 21. Röthlisberger Pierre, CAF, 33,06 m.

Boulet : 1. Egger Jean-Pierre, Neuchâtel-Sp. 19,30 m. 2. Andereggen Rudolf, Naters, 16,41 m. 3. Hubacher Edy, Länggasse, 15,36 m. 4. Imhof Robert, Naters, 14,43 m. 5. Zurkinden Erwin, Düdingen, 14,29 m. Puis : 11. Pauchard Hubert, Düdingen, 12,14 m. 12. Hofstetter Norbert, Düdingen, 11,16 m. 13. Gauch August, Tafers, 11,05 m. 14. Röthlisberger Pierre, CAF, 10,98 m.

Hauteur : 1. Toffolon Joseph, Cortaillod, 2,00 m. 2. Lambrigger Giorgio, Naters, 1,85 m. 3. Wolf Georges, CAF, 1,85 m. 4. Hagen Peter, Naters, 1,85 m. 5. Karcher Luc, Thann, 1,80 m. 6. Werling Andreas, Germersheim, 1,75 m.

4 x 100 m, 1re série : 1. LC Germersheim, 43"44. 2. TV Naters, 43"78. 3. CAF I (Dula Pierre, Wyss J.-Marc, Cuennet J.-Marc, Jacquat Philippe), 44"69. 4. CEP Cortaillod I, 44"93.

2e série : 1. CAF II (Favre Claude, Bouquet Christian, Capt Simon, Paolucci César), 45"73. 2. CEP Cortaillod II, 46"18. 3. TV Düdingen (Zbinden Walter, Zurkinden Peter, Mauron Ewald, Bapst Markus), 46"66.

5000 m, 1re série : 1. Küng Jean-Jacques, CAF, 15'37"56. 2. Maillard Jean-Claude, CAF, 15'56"41. 3. Montandon Jean-Blaise, Cortaillod, 16'01"35. 4. Degen Klaus, Germersheim, 16'19"57. 5. Müller Henri, CAF, 16'50"58. 6. Müller Hubert, Germersheim, 16'59"61. 7. Jaquenod Jean-Daniel, CAF, 17'01"55.

2e série : 1. Berset Michel, Belfaux, 15'26"02. 2. Rime Ernest, Marly, 16'44"67. 3. Terreaux Bernard, Farvagny, 16'47"04. 4. Hurzeler Hansueli, Belfaux, 16'49"92. 5. Kessler Rafael, Bœsingen, 16'56"08. 6. Cuennet Jean-Claude, Belfaux, 17'08"56. 7. Caille Louis, SFG Bulle, 17'20"79. 8. Jeanbourquin Gervais, Marly, 17'29"54. 9. Delay Frédéric, Neuchâtel-Sp. 18'03"93. 10. Wäber Hubert, Bœsingen, 18'26"65.

4 x 400 m, 1re série : 1. CEP Cortaillod I, 3'26"07. 2. CAF I (Bouquet Christian, Wyss Jean-Marc, Struby Bernard, Dula Pierre), 3'27"28. 3. TV Naters, 3'29"16. 4. LC Germersheim, 3'36"77.

2e série : 1. CEP Cortaillod 2, 3'33"85. 2. TV Bœsingen (Wäber René, Pauchard Marcel, Kessler Peter, Kilchör Beat), 3'43"08. 3. CAF II (Paollucci César, Favre Claude, Fragnière Benoît, Arcioni Sandro), 3'43"81. 4. TV Düdingen (Zurkinden Peter, Pauchard Hubert, Mauron Jean-Claude, Zbinden Walter), 3'45"76.

Saut en longueur : 1. Bangueret Pascal, Lausanne-Sp. 7,02 m. 2. Wecker Paul, Naters, 6,90 m. 3. Geiger Bernhard, Germersheim, 6,73 m. 4. Schlindwein Thomas, Germersheim, 6,45 m. 5. Jacquat Philippe, CAF, 6,35 m. 6. Vomsattel Julian, Naters, 6,27 m. 7. Capt Simon, CAF, 6,26 m. 8. Wolf Georges, CAF, 6,20 m.

Classement général par équipes : 1. CEP Cortaillod, 46, vainqueur du challenge Humberset. 2. CAF, 44. 3. TV Naters, 41. 4. LC Germersheim, 36. 5. US Thann, 15. 6. Lausanne-Sports, 12. 6. Neuchâtel-Sports, 12. 8. LAC Bienne, 8. 9. LC Zurich 7. 9. CA Belfaux, 7. 11. Old-Boys Bâle, 4. 11. TV Länggasse, 4. 13. TV Düdingen, 2. 14. TV Bösingen, 1. 14. STV Bern, 1. 14. GG Bern, 1. 14. CA Marly, 1.

J.-P. Berset bat Schull

Montsevelier. Course sur route (10 km 300, 300 concurrents) : 1. Jean-Pierre Berset (Belfaux) 31'46" - 2. Blaise Schull (Courroux) 31'50" - 3. Rudolf Parpan (Liestal) 32'45" - 4. Arnould Beuchat (Epauvilliers) 32'59" - 5. Peter Winkler (Blumenstein) 33'09". — Seniors : 1. Edgar Friedli (Belp) 33'51". — Dames : 1. Elsbeth Liebi (Thoune) 40'32".

HIPPISME

J. Notz enlève le Derby Bols

Le Fribourgeois Jurg Notz a remporté la quatorzième édition du Derby Bols, qui s'est disputée sur le parcours traditionnel de 1200 mètres (25 obstacles) d'Ecublens. Jurg Notz a ainsi empoché les 2000 francs réservés au vainqueur de cette épreuve qui réunissait 62 concurrents.

Voici les résultats :

Derby Bols, cat. S/1, barème A, avec barrage : 1. Jurg Notz (Chiètres), Scotch, 0 - 44"3 - 2. Ruth Schirmer (Orpund), Nanking, 4 - 45"6 - 3. Willi Melliger (Neuendorf), Rhonas Boy, 4 - 45"8 - 4. Urs Hofer (Bœsingen), Rockford, 24,25 - 96"6 - 5. Daniel Bezençon (Eclagnens), Empereur, éliminé au barrage.

FOOTBALL

AVANT SUISSE-ESPAGNE

Sélections : des changements

Le forfait de Josef Kuettel, victime d'un claquage lors du match Servette - Young Boys, a contraint Roger Vonlanthen à faire appel au Bâlois Roland Schœnenberger pour la rencontre amicale Suisse - Espagne de mercredi 21 septembre à Berne. Le défenseur du FC Zurich Gianpietro Zappa a également été retenu en dernière heure.

Annoncé blessé, le gardien bâlois Hans Mueller cède sa place à Hans Stemmer (Young Fellows) pour le match représentatif Luxembourg - Suisse « B » du même jour. Le Servettien Marc Schnyder, touché au dos contre les Young Boys, a également déclaré forfait. Enfin l'attaquant saint-gallois Christian Labhart ne peut faire le déplacement dans le Grand Duché, pour des raisons professionnelles. Le Bâlois Erni Maissen le remplace. Toutefois, Labhart jouera avec la sélection des moins de 21 ans, contre le Wuertemberg, en lever de rideau de Suisse - Espagne.

COUPE D'EUROPE DE DECATHLON A LILLE : L'URSS QUATRE FOIS VICTORIEUSE

PENTATHLON FEMININ : RECORD DU MONDE POUR TKATCHENKO

Pour la première fois, l'URSS a remporté à Lille les deux Coupes d'Europe de décathlon. Chez les hommes, les Soviétiques, déjà détenteurs du titre, ont triomphé avec un total record de 24 303 points devant la RFA et la RDA. Chez les femmes, l'Union soviétique a pris la première place avec un total de 13 708 points, profitant de l'absence de la RDA.

Dans les classements individuels, les Russes ont également trusté les succès. Le recordman d'Europe Alexandre Grebeniuk a réalisé le total de 8252 points, alors que sa compatriote Nadejda Tkatchenko a établi un nouveau record du monde du pentathlon féminin avec 4839 points. Le record est amélioré de 16 points. L'ancien appartenait à l'Allemande de l'Ouest Eva Wilms, forfait à Lille en raison d'une angine.

RESULTATS

Messieurs.- Décathlon : 1. Alexandre Grebeniuk (URSS) 8252 p. ; 2. Rainer Pottel (RDA) 8096 ; 3. Guido Kratschmer (RFA) 8086 ; 4. Yves Le Roy (Fr) 8069 ; 5. Nikolai Avilov (URSS) 8053 ; 6. Eckart Mueller (RFA) 8049.

Par équipes : 1. URSS 24 303 p. ; 2. RFA 24 049 ; 3. RDA 23 928 ; 4. France 23 508 ; 5. Suède 22408; 6. Pologne 22282 ; 7. Tchécoslovaquie 21 756 8. Grande-Bretagne 18 837.

Dames.- Pentathlon : 1. Nadejda Tkatchenko (URSS) 4839 p. 100 m haies en 13"49, poids 15m93, hauteur 1m90, longueur 6m49, 800 m en 2'10"62), record du monde (ancien record par Eva Wilms RFA avec 4423 p. ; 2. Soja Spassovchodskaya (URSS) 4777 ; 3. Valentina Dimitrova (Bul) 4423 ; 4. Ekaterina Smirnova (URSS) 4392 ; 5. Natalia Prorotchenko (URSS) 4373 ; 6. Beatrix Philipp (RFA) 4358 ; 7. Liesel Albert (RFA) 4304.

Par équipes : 1. URSS 13 708 p. ; 2. RFA 12 835 ; 3. France 12 277 ; 4. Gde-Bretagne 12 231 ; 5. Hollande 12 139 ; 6. Bulgarie 11 117 ; 7. Hongrie 11 970 ; 8. Belgique 11 186.

MOTOCROSS

SIDE-CARS : GROGG ET HUESSER SONT CHAMPIONS D'EUROPE

Pour la troisième fois après 1974 et 1976, les Suisses Robert Grogg/Andreas Huesser remportent le titre de champions d'Europe de motocross de la catégorie side-cars.

Au cours de la dernière manche à Erlangen (RFA), ils ont devancé les Allemands Reinhard Boehler/Hans Georg Peppinghaus, qui avaient encore une chance d'enlever le titre européen.

Classement général des deux manches courues en RFA :

1. Robert Grogg/Andreas Huesser (Suisse) Yamaha ; 2. Reinhard Boehler/Hans Georg Peppinghaus (RFA) Yamaha ; 3. Herbert Bohren/Christoph Laengle (Suisse/Aut) Norton ; 4. Ernst Rueegg/Karl Buesser (S) Norton ; 5. Bruno Schneider/Jung (Aut) Weslake ; 6. Baechtold/Kiser (S) Yamaha. — Classement final du championnat d'Europe : 1. Grogg/Huesser ; 2. Boehler/Peppinghaus ; 3. Cor den Biggelaar/Cor Van den Bijl (Hol) ; 4. Ruegg/Buesser ; 5. Nick Thompson/Garry Withers (GB) ; 6. Emil Bollhalder/Roland Bollhalder (S).

BOXE

Plume : M. Masso nouveau champion d'Europe

L'Espagnol Manuel Masso a remporté à Barcelone le championnat d'Europe des poids plume, en battant brillamment le tenant du titre, son compatriote Nino Jimenez, par arrêt de l'arbitre à la dixième reprise d'un combat prévu en quinze rounds. Ce combat a été âprement disputé. Dès le premier round, les deux boxeurs se sont attaqués avec acharnement. Néanmoins, Masso a pris rapidement l'avantage, tandis que Jimenez s'est très bien défendu et a même réussi à blesser Masso à la pommette droite, lui fermant ainsi presque entièrement l'œil droit.

A partir de la sixième reprise, à la suite de plusieurs séries d'uppercuts très violents, Masso a réussi à faire fléchir le coriace Jimenez, l'envoyant à terre par trois fois et provoquant le compte de l'arbitre suisse M. Leschot. A la huitième et à la neuvième reprise, Jimenez a été sauvé du k.o. par le gong. Au deuxième round, Masso attaquait violemment Nino Jimenez qui était profondément blessé à l'arcade sourcilière droite et qui commençait à « flotter » sur le ring. C'est à ce moment que M. Leschot arrêtait le combat et déclarait Manuel Masso champion d'Europe des poids plume, sous les applaudissements du public.

AUTOMOBILISME

Ghinzani champion d'Europe de formule 3

L'italien Piercarlo Ghinzani s'est assuré le titre de champion d'Europe de formule 3 en prenant la troisième place de la 13e des 14 manches du championnat, courue sur le circuit du Jarama près de Madrid.

La victoire est revenue au Brésilien Nelson Piquer qui domina la course de bout en bout. Ghinzani succède au palmarès à son compatriote Riccardo Patrese.

Voici les résultats de la manche de Madrid : 1. Nelson Piquer (Bre) sur Ralt Toyota, 41'40"05. 2. David Kennedy (Irl) sur Argo Toyota, 41'42"43. 3. Piercarlo Ghinzani (It) March 763, 41'55"40. 4. Anders Olofsson (Su) Ralt Toyota, 42'07"91. 5. Bertram Schaefer (RFA) Ralt Toyota, 42'14"19. 6. Huub Rothengatter (Hol) March 763, 42'16"74. Classement intermédiaire du championnat d'Europe : 1. Ghinzani, 57 points (champion d'Europe). 2. Olofsson, 45. 3. Piquer 33. 4. Bebbe Gabbiani (It) 26. 5. Piero Necchi (It) et Kennedy, 16.

Championnat de Suisse des rallyes : encore Carron

Une manche du championnat suisse des rallyes s'est disputée dans le cadre du rallye international de Livourne. Elle a été remportée par le leader de la compétition, le Valaisan Jean-Marie Carron, qui a ainsi fait un nouveau pas vers le titre. En compagnie de Pierre Schaer, Carron a totalisé le maximum de points pour le championnat suisse et il a pris la quatrième place du rallye proprement dit, couru sur 627 km et remporté par les Italiens Pregliasco-Reisoli, sur Lancia Stratos, devant leur compatriotes Bellosta-Bondeson (Lancia Stratos également) et Verini-Scabini (Fiat).

Classement de l'épreuve du championnat suisse : 1. Carron-Schaer (Porsche). 2. Savary-Corthay (Porsche Turbo). 3. Chapuis-Bernasconi (Porsche). 4. Spaccio-Perucchi (Opel Kadett). 5. Caverzasio-Corti (Porsche). 29 partants, 12 classés.

TENNIS

Coupe Davis : Suisse-Egypte 5-0

Déjà assurée de sa qualification pour le troisième tour de l'édition 1978 de la Coupe Davis, la Suisse a encore remporté les deux derniers simples du match qui l'opposait, à Lucerne, à l'Egypte, dans le groupe « B » de la zone européenne.

L'Australie jouera la finale

L'Australie s'est qualifiée dimanche à Buenos Aires pour la finale de la Coupe Davis à la suite du succès en simple de Phil Dent sur l'Argentin Ricardo Cano par 6-4 6-4 6-3.

Italie-France 4-1

A Rome, l'Italie a finalement battu la France par 4-1. Au cours de la dernière journée, après que Adriano Panatta eut écrasé François Jauffret par 6-2 6-1, Patrice Dominguez a sauvé l'honneur en prenant le meilleur sur Corrado Barazzutti par 6-2 0-6 8-6.

Du nouveau

Blouse élégante en jersey polyester, en blanc, rose, noir et camel. Tailles 38-48, 39.50.
Jupe plissé en crêpe laine/polyester, noir. Tailles 36-44, 45.-.

CV
Charles Vögele
Dans tous les magasins CV de Suisse.
KD-32

Machine à laver

LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffée à céder
avec gros rabais
Réparations toutes marques rapides - Prix avantageux

Miele - Zanker
AEG - Vedette
Indesit - Zerowatt
Gehrig Philips
Crosley - Hoover
Garantie d'usine.
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement

MAGIC FRIBOURG
✆ 037-45 10 46
83-7506

ACHAT

LIVRES - gravures

ACHAT

TABLEAUX - bibelots

ACHAT

ARGENTERIE - meubles

✆ 022-29 29 50
10 h - 12 h - 14 h - 18 h.
18-327279

A vendre belle
Alfasud
verte, 1975,
25 000 km,
sièges tissu,
console - radio,
moquette, tectyl,
(pas de rouille)
Tél. (037) 22 54 26
17-28306

A vendre
SPLENDIDE
Simca 1100
commerciale,
état impeccable,
expertisée.
Tél. (037) 23 47 04
17-2504

GENERAL BAUTEC AG SA
3250 Lyss Tél. 032/84 42 55

Habiter confortable
rend la vie plus agréable
choisissez donc - chez General Bautec
UNE MAISON DE QUALITÉ en
· Conception · Design · Construction
Avec sa diversité, notre offre témoigne de nombreuses années d'expérience et de recherche comme concepteurs et réalisateurs notoires de maisons à une famille.
Voici deux exemples choisis parmi 50 propositions :

Et bien entendu, vous trouverez en nous un partenaire sûr et loyal, respectant prix, qualité et délais lors de l'accomplissement de la commande.
- Construction massive - plans variables
- Prix avantageux dès fr. 115 000.— (3½ pièces)
- Garantie des prix, etc.
Informez-vous plus en détail !

Bon pour une documentation 151/38
Adresse : .....

Nous cherchons
PLACE AU PAIR
pour notre fille de 16 ans, dans gentille famille de langue française, pour s'occuper des enfants et aider au ménage.
Vie de famille désirée.
Date d'entrée : début octobre 77 à fin mars 1978.
Prière de téléphoner au
(057) 4 12 82
17-303808

URGENT !
Nous cherchons pour des postes fixes, des
maçons qualifiés
manœuvres
de chantier
boiseurs
Entrée immédiate ou à convenir.
✆ (037) 23 33 32
17-2414

Jeune employée de commerce
avec diplôme de fin d'apprentissage
cherche place à Fribourg.
Entrée de suite si possible.
Faire offres sous chiffre 17-303821, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs
Prestations de services supplémentaires

„Les services (par exemple matériel d'impression, maquettes, modèles de texte, traductions, etc.) allant au-delà des prestations normales (par exemple plans de distribution simples, devis de frais, etc.) seront facturés au tarif en usage dans la branche."

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.
Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

Pourquoi j'aime autant la R6?
Parce qu'elle est légère et pourtant aromatique.

40 ans
Offre de crédit de jubilé
De l'argent comptant immédiat
...plus avantageux que jamais!
Car vous profitez maintenant de l'intérêt de jubilé réduit de la Banque Rohner!
Télé Crédit
Genève 022/28 07 55
Appeler, commander le crédit, l'argent arrive dans les délais les plus courts!
Assurance pour solde de dette comprise!

Je préfère recevoir vos documents de crédit discrètement par poste!
Nom .....
Prénom .....
NPA/Lieu .....
Rue/No ..... K 287
40 ans
Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, rue du Rhône 31
Herzog BSR

Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent

...parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.

Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

Une seule adresse:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/Lieu .....
990.000 prêts versés à ce jour F

CS Prêt personnel
CREDIT SUISSE
CS

à partir de Fr. 1000.- rapide et avantageux

Comparez, cela en vaut la peine!
Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10000.–	887.50	468.75	329.15	259.40
15000.–	1331.25	703.15	493.75	389.05
18000.–	1597.50	843.75	592.50	466.90
25000.–	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

52 **Je désire un prêt personnel de**
Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur actuel depuis _____ Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____
A envoyer au CREDIT SUISSE 1701 Fribourg, Place de la Gare 8, 037/81 11 51, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

DIVERS

A LOUER
appartement
(maison privé)
4 pièces, garage,
confort,
dès le 1er janvier 78
à Nuvilly.
✆ (037) 65 11 21
17:303851

ING. DIPL. EPF FUST SA
Réfrigérateurs
140 l. avec compart. congél. 249.-
250 l. avec compart. congél. 398.-
160 l. avec dégivrage ent. aut. 430.-
225 l. dont 45 l. comp. cong. 478.-
Seulement des marques bien connues, telles que : Electrolux, Bauknecht, Siemens, Elan, Sibir, Novamatic, Indesit, etc.
Villars S.Glâne Jumbo, Monocor Tél. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19 Tél. 031/25 86 66
et 23 succursales

ideal job Conseils en personnel

En urgence, nous recherchons
- 1 **MECANICIEN** (mécanique générale)
- 1 **MECANICIEN DE PRECISION**
- 1 **MECANICIEN-TOURNEUR**
- 1 **SOUDEUR**
- 2 **MENUISIERS**
- 1 **MONTEUR-ELECTRICIEN**
- 1 **MECANICIEN-ELECTRICIEN**

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements ou pour un rendez-vous.
Ideal Job de Profil Conseils en personnel SA
2, Pérolles, 1701 Fribourg, (037) 22 50 13
17-2414

La légère qu'on reconnaît à son arôme.

Solution du délai : les radicaux optent pour la liberté de vote

REFUS D'UNE CONSIGNE AU NOM DE LA LIBERTE DE CONSCIENCE

Le Parti radical-démocratique fribourgeois avait réuni, vendredi soir, ses délégués en assemblée extraordinaire au restaurant du Jura à Fribourg. L'ordre du jour comportait uniquement des prises de position en vue des votations fédérales de dimanche prochain. Le Parti radical-démocratique était ainsi le dernier à s'exprimer des partis fribourgeois, terminant la ronde des prises de position politiques.

Seule l'initiative dite des délais donna lieu à un véritable débat contradictoire entre M. Jean-Pierre Buol, président du Parti radical-démocratique de Sarine-Campagne et Mme Liselotte Spreng, docteur en médecine et conseiller national. Le premier était partisan de l'initiative, déclarant que celle-ci n'était pas en faveur de l'avortement mais en vue d'en réduire le nombre, d'éviter que la femme enceinte ne soit pas protégée et de développer le « planning » familial. M. Buol estime que l'augmentation du nombre des avortements est imputable à une sexualité envahissante et, d'une manière plus générale à la faute de la société. Pour lui l'initiative apporte une solution humaine à ce problème.

Tel n'est pas l'avis de Mme Spreng qui rappelle qu'il s'agit bel et bien d'avortement au cœur du problème, qu'une loi existe depuis plus de 30 ans, appliquée différemment selon les cantons comme sera appliqué différemment le texte de l'initiative s'il est accepté. Médecin, elle sait que les faiseuses d'anges n'existent plus mais ne comprend pas ce délai de trois mois pendant lequel la femme, et elle seule, sans donner de motif, peut décider de se débarrasser de son enfant. Si elle le fait dans un moment de panique souvent vite passé elle sera ensuite livrée à elle-même et à ses regrets, l'homme n'ayant aucune responsabilité car il n'a rien à dire.

UNE PROPOSITION SUIVIE

Me Boivin fait, au début de la discussion, la proposition de ne pas donner de consigne car il s'agit d'un problème de conscience. Cette proposition est combattue par MM. Ogier, Auguste Barras et Désiré Ropraz notamment mais approuvée par M. Blanc au nom des jeunes. Le parti décide finalement de ne pas donner de consigne dans ce problème avant tout moral et personnel par 42 voix contre 32.

En ce qui concerne l'augmentation du nombre de signatures requis pour le dépôt d'une initiative ou d'un référendum sur le plan fédéral, c'est Me Boivin qui expose le sujet : il constate que cette augmentation est logique, arithmétiquement fondée mais qu'elle arrive à un moment inopportun dans l'ambiance politique actuelle et l'attente d'une révision totale de la Constitution. M. Albert Engel exprime l'avis du comité directeur du parti qui est favorable à ces relèvements, tout comme M. Lucien Nussbaumer alors que M. Marc Waeber déclare qu'un vote positif augmentera l'incompréhension entre le peuple et ses gouvernants. Le parti se prononce en faveur de l'augmentation du nombre des signatures par 52 voix contre 14 en ce qui concerne l'initiative et par 48 voix contre 13 en ce qui concerne le référendum.

LOCATAIRES : STATU QUO

L'initiative pour la protection des locataires est combattue, dans un exposé d'entrée en matière, par M. André Sprenger, de Villars-sur-Glâne, membre du comité de la Jeunesse radicale fribourgeoise, qui, au nom du respect des libertés individuelles et de peur d'une étatisation inutile se prononce aussi bien contre l'initiative que contre le contre-projet des Chambres fédérales. M. Albert Engel fait ensuite part de la position du comité directeur qui s'oppose également à l'initiative, mais recommande l'acceptation du contre-projet. Au vote l'assemblée se prononce contre l'initiative par 79 voix sans opposition et contre le contre-projet par 33 voix contre 26 sans qu'une discussion ne soit instaurée sur le sujet.

Enfin l'initiative dite « Albatros » est combattue par M. Albert Engel qui la trouve inapplicable dans les délais, dangereuse pour les importations de voitures et d'essence, pour la branche automobile et pour les caisses fédérales qui y perdraient 250 millions de francs. Mme Spreng, qui fut membre de la commission, déclare que cette initiative est un geste de méfiance envers une autorité qui aurait pu promettre de réaliser le but visé jusqu'en 1982 et rend hommage au courage des six jeunes Saint-Gallois qui lancèrent l'initiative, oubliant il est vrai de demander une réduction de la teneur en plomb de l'essence. Au vote l'initiative est repoussée par 67 voix et 15 abstentions.

J.P.

Les accidents Les accidents Les accidents

Un voilier chavire sur le lac de Morat

Un jeune Bernois se noie ses deux camarades sauvés

Dimanche, vers 10 h 45, alors qu'une forte bise soufflait, un voilier a chaviré sur le lac de Morat, à environ cinq cents mètres de la rive, dans les eaux vaudoises, entre Vallamand-Dessous et Guévaux. L'embarcation, propriété de M. Heinz Studer, de Berne, était pilotée par ses deux fils, Christophe, 20 ans, et Martin, 24 ans, qui étaient accompagnés d'un ami, Christian Liechti, également domicilié à Berne. Les trois jeunes gens ont pu être ramenés à terre par un pêcheur qui s'était porté à leur secours. Mais Martin Studer n'a pas survécu au naufrage. Son frère a été transporté à l'hôpital de Payerne et sa vie n'est pas en danger. Le troisième occupant est indemne. (ATS)

Semsales

Fuite après accident

Samedi à 19 h 30, un automobiliste de Semsales regagnait son domicile, venant de La Verrerie. Peu avant l'entrée de Semsales, au lieu dit « Les Verneys », il heurta une auto brocoise qui arrivait en sens inverse. Il quitta les lieux sans s'inquiéter des dégâts. Mais il fut intercepté plus tard à son domicile par les gendarmes qui retinrent son permis. Il y avait pour 3000 fr. de dégâts. (YC)

Cyclomotoriste blessé

Samedi à 12 h 40, M. Laurent Blanc, âgé de 50 ans, habitant Corbières, circulait au guidon d'un cyclomoteur de son domicile en direction de Bulle. Peu après Riaz, il heurta la banquette droite bordant la chaussée. Il perdit l'équilibre et tomba. Blessé, il a été hospitalisé à Riaz. (YC)

Montbrelloz

TONNEAUX A GOGO

Hier, à 12 h, un habitant de Berne, M. Arthur Haberthur, âgé de 59 ans, au volant de sa voiture, se rendait à Estavayer. Il était accompagné de son épouse. Peu après le village de Montbrelloz pour une cause indéterminée, il perdit le contrôle de son véhicule et effectua plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur le bord droit de la chaussée. Tous deux blessés, ils furent conduits à l'hôpital d'Estavayer par l'ambulance. Les dégâts se montent à 5000 fr. (Lib.)

Vuisternens-devant-Romont

Il heurte un cyclomotoriste

Samedi à 17 h 50, un automobiliste de Fribourg circulait de Romont en direction de Bulle. Peu avant Vuisternens-devant-Romont, il entreprit le dépassement d'une voiture. Au terme de sa manœuvre, ayant repris sa droite, il heurta un cyclomotoriste qui roulait dans le même sens. Ce dernier tomba et se blessa. Souffrant de contusions multiples, il dut être hospitalisé à Billens. Il s'agit de M. Charly Cochard, 35 ans, domicilié à Vuisternens-devant-Romont. (YC)

Il dérape et emboutit une barrière

Samedi, à 23 h 30, un Marlinois empruntait la route principale Guin - Fribourg. Parvenu au carrefour du Schœnberg, à la hauteur de la chapelle St-Barthélemy, il ne put maîtriser son véhicule qu'il conduisait à trop vive allure. Sa voiture se mit en dérapage et frappa de plein fouet une barrière métallique bordant le trottoir. Le conducteur ne fut, par chance, pas blessé mais les dégâts s'élèvent à 4000 francs. **(Lib.)**

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

Une fête des gens de la forêt et de ceux qui y travaillent

Gruyères inaugure une cabane forestière

Troisième du canton par sa superficie, la commune de Gruyères possède, avec près de 400 hectares de bois exploitables, un des plus grands domaines forestiers. Et, celui des Joux, sur la rive droite de la Trême, par une politique intelligente, est en passe de devenir un des meilleurs pour la qualité de ses bois. Aujourd'hui, son exploitation connaît des conditions idéales. Dernière amélioration : une cabane forestière inaugurée samedi. Toute de simplicité et de cordialité, cette manifestation fut une vraie fête de la forêt et des gens qui y travaillent.

Autour du chaudron de M. Alfred Gremion le cuisinier, le syndic de Gruyères, M. Jacques Morard, en compagnie de son prédécesseur, M. Auguste Murith.

Du chalet des Joux-Devant, terminus sur la route forestière de 7 km partant des Albergeux, Me Jacques Morard, syndic de Gruyères. prit la tête de la cohorte des invités pour gagner la nouvelle cabane. Une petite demi-heure de marche à l'assaut d'un pâturage assez escarpé mettait la cabane à portée de main.

SUR LES RUINES DE L'ANCIEN CHALET

A 1350 mètres d'altitude, elle fut entièrement construite par du personnel de la commune de Gruyères, et presque sur les ruines d'un ancien chalet à bestiaux dont l'exploitation avait été abandonnée. Toit et façades de bardeaux sont l'œuvre d'André Ansermot, le tavillonneur de Gruyères, presque octogénaire. Mais parallèlement aux techniques ancestrales, on sut faire appel au progrès du moment. En effet, c'est par hélicoptère que furent amenées sur place les grosses pièces. Le pilote Ernest Devaud fit plusieurs voyages avec son appareil. Avec tous les artisans, il avait été convié à la fête de l'inauguration. Et nombreux furent ceux qui saisirent « au vol » son invitation à la promenade dans le ciel.

Dans l'accueillante cabane, on fit honneur au repas préparé par Alfred Gremion et ses aides. Les membres du Conseil communal de Gruyères, le curé doyen, l'abbé Joseph Jordan, M. Pascal Castella, forestier du 4e arrondissement, MM. Emile Bussard et François Rime, ancien et actuel forestier, le chef des chantiers de la commune, M. Jean Bussard, et deux apprentis bûcherons, Laurent et François Bussard, représentaient toutes les personnes qui se réjouissaient de la réalisation.

270 000 FR. D'INVESTISSEMENTS

« La commune de Gruyères, dit en substance le syndic, Me Jacques Morard, a toujours voué des soins jaloux et une grande vigilance à l'égard de la forêt dont l'apport financier est d'importance pour le ménage communal. En effet, précisa le syndic, chaque année, nos forêts recouvrant 400 ha permettent une coupe de 2000 m3 de bois ».

Cette rentabilité est le fruit d'un plan de reboisement entrepris en 1955, portant sur 32 ha, et qui s'étala jusqu'à cette année. Ce plan comportait également une action d'assainissement de la forêt et, dernière étape, la construction de la cabane forestière. Une cuisine bien équipée, une chambre avec 4 couchettes, et un réduit pour le matériel, permettent aux bûcherons de rester si nécessaire sur place. Globalement, l'investissement est de 272 000 fr., dont 67 561 fr. pour la cabane. Subventions fédérales à 60 % et subsides cantonaux à 14 % se sont chiffrés à 190 000 fr.

LES ROLES DE LA FORET

M. Hubert Corboud, inspecteur cantonal des forêts, apporta le message de son collègue au niveau fédéral, M. Minnig. Appuyant les paroles du syndic, il démontra avec insistance le rôle important de la forêt sur le plan écologique, quant à son caractère régulateur, tant superficiel que souterrain, et son rôle social aussi que toujours davantage le monde moderne attend d'elle ; rôle économique enfin pour ses propriétaires et qui, à Gruyères en tout cas, se traduit par une production en quantité et en qualité. Il releva à ce propos combien l'exploitation des forêts des Joux bénéficie des améliorations apportées durant ces vingt dernières années. Il ne manque plus à ce domaine forestier magnifique que la réalisation du dernier tronçon de route qui rendra alors accessible aux véhicules à moteur la région forestière des Joux-Derrière.

Un programme d'investissements quinquennal en élaboration, annonça M. Hubert Corboud, va mettre un accent particulier sur l'équipement des zones forestières afin que ces dernières puissent être exploitées au maximum avec des frais réduits : chemins alpestres, pistes de débardage sur des centaines de km et tout cela, lança M. Corboud, « bien que l'on se trouve face à des éléments extrémistes prêchant la défense de l'environnement et qui nous reprochent de détruire, alors que nous entretenons et exploitons. »

Y. Charrière

Les artisans de la cabane forestière des « Joux-Derrière ».

(Photos Charrière, Bulle)

NON à l'initiative pour la solution du délai

Que pense **Paerl Buck**, Prix Nobel de littérature (presbytérienne) ?

« Je redoute le pouvoir remis à des mains humaines de décider de la vie ou de la mort. Je ne vois pas l'être humain à qui je pourrais remettre un tel pouvoir, ni à moi-même pas plus qu'à d'autres. Parce que le fœtus est une créature humaine en développement, le tuer signifie placer la mort au-dessus de la vie. Quand devons-nous permettre une pareille décision ? Pour moi, la réponse est : jamais, lorsque la vie a déjà commencé ».

Initiative pour la solution du délai :

NON

Comité fribourgeois pour la protection du droit à la vie

17-1032

La maison du bon vin !

Gilbert Gauch

VINS D'ORIGINE

FRIBOURG — 037-22 38 73

Rue de la Banque 22

Rue de Romont

Ancien Bâtiment Chiffelle Tapis

17-104

†

Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment.

Jacques 5 : 13

Madame Anna Barbey-Schaller, et son petit-fils Philippe, à Villars-sur-Glâne, Villars-Vert 19 ;
Monsieur et Madame Paul Barbey-Nicolet et leurs enfants, à Cottens ;
Monsieur et Madame Roland Barbey-Mauron et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Roger Dessarsin-Barbey et leurs enfants, à Lausanne ;
Mademoiselle Suzanne Barbey, à Villars-sur-Glâne ;
Madame Chantal Barbey et son fils David, à Villars-sur-Glâne ;
Monsieur et Madame Willy Aebischer-Renevey, à Fribourg ;
Madame Vve Philomène Schaller-Pürro, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Les familles Rosset et Derbigny à Lausanne, Perroulaz à Courtepin, Barbey et Perroud, à Fribourg ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Marcel BARBEY

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 17 septembre 1977, dans sa 62e année, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de Villars-sur-Glâne, le mardi 20 septembre 1977, à 14 h 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Villars-sur-Glâne, ce lundi 19 septembre 1977 à 19 h 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

†

Mademoiselle Lina Andrey à Marly ;
Madame Vve Marie Marchon à Marly ;
Monsieur et Madame Victor Andrey à Morat ;
Monsieur et Madame Jean-Nicolas Marchon-Castella et leurs enfants Jean-Marie, Sébastien et Lise-Marie, à Marly ;
Monsieur Louis Brülhart à Morlon ;
Monsieur et Madame Franz Siffert-Andrey, à Guin ;
Les familles Andrey, Blanchard, Merkle et Despont ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Nicolas ANDREY

leur très cher frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie chrétiennement supportée, le 17 septembre 1977, dans sa 72e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Marly, le mardi 20 septembre 1977, à 15 h 30.

Le chapelet sera récité en la même église, ce lundi 19 septembre, à 19 h 45.

Le corps repose en la chapelle mortuaire de Marly.

R. I. P.

En vous assurant toute discrétion, nous pouvons vous offrir aux meilleurs prix :

— un service d'enterrement parfait
— une exécution de toutes formalités
— la pose de l'entourage de tombes
— ainsi que l'entretien de la tombe gratuit durant 1 an

POMPES FUNÈBRES ROSSIER & KRATTINGER
PRAROMAN-LE-MOURET
(037) 33 29 49

Tél. 037-33 29 49
PRAROMAN-LE MOURET

17-1960

Pompes funèbres MURITH
Pérolles 27 Fribourg
Tél. 22 41 43

Il y a 60 ans cette année, que vous faites confiance à notre entreprise familiale.

Un grand MERCI

17-506

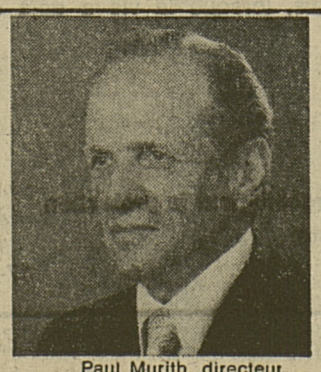
Paul Murith, directeur

Madame Georges Schmid-Lefebvre ;
Monsieur Yann Schmid à Riyadh ;
Madame et Monsieur John Pearsall-Schmid à Djeddah ;
Mademoiselle Joëlle Schmid à Banff (Canada) ;
Madame Marcel Schmid-Ding à Fribourg, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur André Séchaud-Schmid à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Roland Sauser-Schmid à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Pierre Burtschell-Lefebvre et leur fille à Lille ;
Monsieur et Madame Roger Callens-Lefebvre et leurs enfants à Lille ;
Monsieur et Madame Albert Lefebvre et leurs enfants à Orly-sur-Morin (Seine-et-Marne) ;
Monsieur Claude Lefebvre et ses enfants à Paris ;
Monsieur et Madame Albert Fauchille-Lefebvre et leurs enfants à Orbec (Calvados) ;
Monsieur et Madame Philippe Constant-Lefebvre et leurs enfants à Sées (Orne) ;
Monsieur et Madame Michel Beckman-Lefebvre à Miami Beach (USA) ;
Monsieur et Madame Francis Lefebvre et leurs enfants à Pau ;
Monsieur Etienne Lefebvre et ses enfants à Gondargues (Gard) ;
Monsieur et Madame Jacques Lefebvre et leurs enfants à Port-Marly (Seine-et-Oise) ;
Les enfants et petits-enfants de feu Adolphe Schmid, à Estavayer-le-Lac, Fribourg, Gorgier, St-Aubin et Brunnen ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Georges SCHMID

conseiller de l'Ambassade de Suisse à Dakar

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur affection, le 14 septembre 1977, dans sa 63e année.

Le culte sera célébré au temple d'Estavayer-le-Lac (Suisse), le vendredi 23 septembre 1977 à 16 heures.

Domicile mortuaire : hôpital d'Estavayer-le-Lac.

Domicile de la famille :

Ambassade de Suisse, Dakar (Sénégal)

Pierre-à-Mazel 11, 2000 Neuchâtel (Suisse)

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-28312

†

Monsieur Jules Braillard et son fils, à Vauderens ;
Famille Maurice Braillard-Rémy, à Vauderens ;
Monsieur et Madame Irénée Périsset-Braillard, à Vevey ;
Monsieur et Madame François Currat-Braillard, à Bulle ;
Famille Arthur Reinle-Braillard, à Zurich ;
Famille Henri Braillard-Schellheimer, à Küblis ;
Famille Ernest Wolfensberger-Braillard, à Bienne ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de cès de

Madame
Césarine BRAILLARD-JAQUIER

leur bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, tante, marraine, cousine, enlevée à leur tendre affection le 17 septembre 1977, dans sa 85e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Ursy, mardi 20 septembre, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : 1675 Vauderens.

Prions pour le repos de son âme !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur Louis Page, à Romont ;
Monsieur et Madame Henri Page-Roux et leurs enfants Emmanuel et Valérie, à Binningen ;
Monsieur et Madame Gaston Page-Kost et leurs enfants Marjolaine, Bernadette, Sylvie et Daniel, à Lonay ;
Monsieur et Madame Emile Page-Clerc et leurs enfants Isabelle et Sophie, à Romont ;
Monsieur et Madame Robert Clerc-Page et leurs enfants Benoît et Bruno, à Romont ;
Les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Jeanne PAGE

née Oberson

que Dieu a rappelée à Lui le 17 septembre 1977, dans sa 66e année, après une cruelle maladie courageusement supportée, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en la collégiale de Romont, le mardi 20 septembre 1977, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : 88, rue de l'Eglise, 1680 Romont.

Repose en paix !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur et Madame Gaston Dougoud-Argand et leur fille Anne-Sylvie, à Meyrin (GE) ;
Les familles Dougoud en Suisse et en France ;
Les familles Krieger, Gremaud, Dafflon, Beaud, Riedo, Maillard, Baeriswil, Tornare, Aeschemann ;
Le personnel du Foyer St-Vincent, à Vuadens ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

font part du décès de

Madame
Blanche BAERISWIL

née Dougoud
dite « tanti du Bally »

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousin, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 17 septembre 1977, à l'âge de 81 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Broc.

La messe de sépulture sera célébrée le mercredi 21 septembre 1977, à 15 h 30, en l'église St-Othmar, à Broc.

Selon le désir de la défunte, n'apporter peu ou pas de fleurs, mais penser à l'asile des aveugles (CCP 10-447) à Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Domicile de la famille : Gaston Dougoud, 18, rue Gilbert, 1217 Meyrin (GE).

†

Le comité de la Société d'agriculture du Cercle de Rue, à Vauderens et ses employés

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Césarine Braillard-Jaquier

mère de Monsieur Maurice Braillard, leur dévoué gérant

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Ursy, mardi 20 septembre, à 14 h 30.

†

Dimanche, en la Fête fédérale d'action de grâces, Dieu, dans son amour de Père, a accueilli auprès de Lui, dans sa 91e année, après avoir été réconforté par les sacrements de l'Eglise, son fidèle serviteur

Monsieur
Jules Barbey

armailli

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu en l'église de Vuisternens-devant-Romont, mardi 20 septembre 1977, à 15 h.

Une veillée de prières nous rassemblera à la chapelle du Foyer Ste-Marguerite, à Vuisternens, lundi à 19 h 45, où le défunt repose.
Ses sœurs ;

Ses neveux et nièces ;

M. l'aumônier, les sœurs et les pensionnaires du Foyer Ste-Marguerite.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

†

La fanfare paroissiale « L'Union » de Villaz-St-Pierre

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Constant Grand

père de M. Jean-Marie Grand, membre actif

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Belfaux, ce lundi 19 septembre 1977, à 15 h.

Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières

MARLY CENTRE

A LOUER
à la Cité Marly-Centre à Marly

APPARTEMENTS de 3½ pièces

Loyer dès Fr. 445.— plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
Fiduciaire
JOSEPH JECKELMANN SA
Rue Chaillet 7, 1700 FRIBOURG
✆ 037-22 51 92

17-1649

A VENDRE
à proximité
d'Estavayer-le-Lac

ravissante MAISON en parfait état

se composant de :
— 4 très spacieuses chambres
— une salle de bains,
— WC,
— garage.

Un jardin entoure la masion.
Prix Fr. 137 000.—
Fr. 25 000.— suffisent pour acheter la maison.

Faire offre sous chiffre P 17-500 516, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg**

A REMETTRE
à Fribourg, en plein centre

LOCAL équipé de 80 m2

Conviendrait pour atelier mécanique, garage, dépôt, etc.

Renseignements durant les heures de bureau au **037-23 41 35.**

17-28280

Société internationale
cherche pour début 1978

BUREAUX
150 m2 env.

Centre-ville + parking.

Faire offre s/chiffre P 17-303 849 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

Marly
magnifiques appartements
de 5 et 6 pièces
A louer de suite ou pour date à convenir
Renseignements par:
17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

On demande à acheter

café, hôtel ou
ou
auberge de campagne

Faire offres sous chiffre 81-62200 aux **Annonces Suisses SA « ASSA », Pérolles 8, 1701 Fribourg.**

A louer à la campagne,
BELLE ANCIENNE MAISON DE STYLE

20 km de Fribourg, direction Payerne, restaurée, tout confort, cheminée de salon, convient pour 2 pers. + enfants.

Prix : Fr. 700.— par mois.

✆ (037) 23 42 39
(9 à 17 h) h. bureau

81-62200

A louer au Schœnberg

A proximité du centre commercial
Pour date à convenir

VASTES ET SPACIEUX APPARTEMENTS

de 3½ pièces

Avec grand living de 30 m2, salle de bains avec double lavabo.

Ensoleillement, vue imprenable.

Prix à partir de Fr. 514.—.

Garage Fr. 40.—.

Pour tous renseignements s'adresser à
17-1625

PROGESTION S.A.
037-23 48 52 Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg

MARLY CENTRE

A LOUER à la Cité Marly-Centre à Marly

CHAMBRES indépendantes

meublées ou non meublées, avec douche.
Loyer dès Fr. 175.—, charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
FIDUCIAIRE
JOSEPH JECKELMANN SA
Rue Chaillet 7, 1700 Fribourg
✆ 037-22 51 92

17-1649

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

J.-M.-Musy
A LOUER
pour date à convenir
magnifiques appartements de 3½ pièces
Renseignement par
17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A LOUER à Léchelles

de suite ou date à convenir

A proximité de la gare

SPACIEUX APARTEMENTS de
2½ - 3½ - 4½ pièces + garages

Prix :
2½ pces Fr. 380.— charges comprises
3½ pces Fr. 455.— charges comprises
4½ pces Fr. 520.— charges comprises

Garage Fr. 50.—.

— cuisine entièrement aménagée
— salle de bains, WC
— place de jeux
— tranquillité
— ensoleillement optimum

Pour tous renseignements s'adresser à
17-1625

PROGESTION S.A.
037-23 48 52 Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg

URGENT

On demande à acheter à Fribourg ou environs immédiats

maison ou petit immeuble

Prix en-dessous de Fr. 350 000.—.

Offres sous chiffre 17-500 512 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A louer à Avry-sur-Matran

RAVISSANTE PROPRIETE

— grand séjour avec cheminée
— 8 chambres à coucher
— 4000 m2 de terrain
— situation idyllique

Prix : Fr. 2000.— mensuel + charges.

Libre immédiatement.

17-1648

René Brulhart
Agence immobilière
6, Cité Bellevue 1700 Fribourg
Tél. 037-22 02 61

A louer, pour 5 ans :

148 m2 de BUREAU

divisés en 8 locaux, avec aménagement, rideaux, moquettes, armoires à classeurs et lustreries.

Ces locaux sont sous-loués à un **prix très avantageux.**

Situation : plein centre de Fribourg.

Tél. au 037-24 55 30 (heures de bureau) ou écrire à

DYNAVOX ELECTRONICS
Case postale 288, 1701 Fribourg

17-750

A VENDRE à Fribourg

IMMEUBLE LOCATIF

comportant :

— 100 appartements d'une, deux, trois et quatre pièces, plus locaux commerciaux et places de parc

— Situation locative de premier ordre

— Rendement intéressant.

Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffre P 17-500 509 à
Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A vendre, à 15 min. voiture Fribourg
région **Courtepin**

charmante VILLA de 6 pièces

— garage, terrain aménagé
— construction 1974
— prix de vente : Fr. 245 000.—.

Pour visites et renseignements :

René Brulhart
Agence immobilière
6, Cité Bellevue 1700 Fribourg
Tél. 037-22 02 61

17-1648

FRIBOURG, aux Eglantines
A LOUER
RAVISSANTS 4½ PIÈCES

98 m2 net, équipement moderne et très confortable, comprenant living en L, et 3 chambres.
Fr. 770.— + charges 80.— par mois.

Renseignements au ✆ 037-24 26 65
heures de bureau

17-1637

A LOUER
au chemin des Pensionnats 1

chambres meublées

Loyer Fr. 145.— par mois.
Libres à convenir.

S.S.G.I. j.ed.Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

A NEYRUZ, 7 minutes voiture du centre de Fribourg, site ensoleillé, tranquille, quartier villas,
RAVISSANTE VILLA
5 pièces, neuve

Séjour cheminée, 4 chambres, cuisine habitable, bains et douche, cave, garage, pelouse engazonnée 1000 m2.
Prix Fr. 255 000.— tout compris.

SERGE & DANIEL BULLIARD, agence Immobilière, Bertigny 45, Fribourg,
✆ 037-24 06 91. 17-864

A VENDRE, au chemin St-Barthélemy, prox. bus, écoles, commerces, cadre accueillant, verdure, vue dégagée

SPACIEUX APPARTEMENTS
5 et 6 pièces
resp. 160 et 175 m2

— grand balcon
— séjour avec cheminée
— 2 salles de bains

Exécution très soignée, choix des finitions.

Equipements offerts : cuisine avec machine à laver la vaisselle et le linge, séchoir.

Hypothèques à disposition.

Visites et renseignements :
Agence Immobilière Ernest SALLIN
3, Tivoli, 1700 Fribourg. ✆ 037-22 07 26.

17-1628

A louer pour cause de départ

APPARTEMENT 2½ PIECES AU 7e ÉTAGE

ensoleillé - vue imprenable - quartier Schœnberg - Joseph-Chaley 13
— loyer mensuel Fr. 483.— charges comp.
— libre à partir du 1er octobre 1977.
✆ **037-22 52 40** (heures de travail)

A VENDRE, à 7-8 min. voiture de Fribourg, à 3 min. échangeur RN 12, proche gare CFF et centre commercial

charmante VILLA NEUVE de 5 pièces

Séjour avec cheminée et sortie directe sur pelouse. Cuisine avec coin à manger, buanderie, garage (etc.)

Env. 1000 m2 de terrain.

Prix de vente Fr 232 000.—.

Entrée en jouissance prévue pour fin 1977.

Pour tous renseignements :

René Brulhart
Agence immobilière
6, Cité Bellevue 1700 Fribourg
Tél. 037-22 02 61

17-1648

A louer à **MARLY**
chambre indépendante meublée
dans villa.
- douche privée
- place de parc
✆ **037-46 15 30**
81-62205

A louer
joli studio mansardé
Fr. 300.— charges comprises.
Libre dès le 1.8.77.
Chantal Marmy
Monséjour 42
(Beauregard)
Fribourg.
✆ **037-61 40 13**
81-62206

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

NEYRUZ
à proximité
de l'autoroute
à louer
appartement de 3½ pièces et 4½ pièces
Loyer avantageux
Renseignements par :
17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

AFFAIRES IMMOBLIERES

A louer
à Neyruz

Dans immeuble en construction,
UN PREMIER ETAGE
de 2-3 chambres,
confort. Conviendrait pour retraité avec occupation temporaire.

Renseignements, s'adresser à :
Camille Rossier,
✆ **037-37 16 28**
17-28292

A louer à Marly
dans villa,
8 min. du centre

grand studio meublé

avec confort, comprenant :
1 chambre, cuisine, WC avec douche.

Entrée indépendante.

Situation calme.

Libre de suite ou à convenir. Fr. 265.—
✆ **037-46 15 21**
17-303840

A louer pour début novembre 1977
Rue de la Sarine 18

appartement 3½ pièces

avec conciergerie dans immeuble rénové, confort.

Près du centre.

Pour tous renseign.:
✆ **037-22 52 54**
17-28278

A louer
STUDIO

Régie
Louis Muller
✆ **22 66 44**
17-1619

L'annonce reflet vivant du marché

OFFRE DE SEPTEMBRE

pour chaque

REPARATION AUTO

dépassant Fr. 200.—
nous offrons

GRATUITEMENT

1 TRAITEMENT CHASSIS ANTIROUILLE

PROFITEZ !

Garage de la Sarine
1723 Marly-Fribourg
Tél. 037 46 14 31

17-1173

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente

« CONNAISSANCE DU MONDE »

saison 1977-1978

Conférences avec films en couleurs présentées par les plus célèbres explorateurs, ethnologues et reporters de langue française.

Au programme :

1. FASCINANTE INDONESIE par Claude Jannel

(Le dernier Empire de la voile et Les Toradja)

2. LES KURDES par Emmanuel Braquet

(De la Turquie à l'Irak, le peuple des légendes et des révoltes)

3. LA MER ROUGE par Jean Foucher-Créteau

(Entre deux continents, un univers sauvage et fascinant)

4. AVENTURES SUR LE COLORADO

par Jean-Claude Berrier

(Splendeurs et contrastes de l'Ouest américain des Montagnes Rocheuses au golf du Mexique)

5. DU SENEGAL AUX AMERIQUES par Jean Mazel

(Sénégal, terre de négritude et sur la route des esclaves)

5. LA PROVENCE par Samivel

(Samivel, le poète et philosophe de l'aventure)

Lieu : **FRIBOURG** - Aula de l'Université à 20 h 30

Les jeudis : 29 sept./27 oct./17 nov. 77 et 26 janv./23 fév./16 mars 1978. Vente d'abonnements : le jeudi 22 septembre de 16 h. à 18 h. 30 à l'Ecole-Club Migros, 11, rue Guillimann, Fribourg et à l'entrée dès 19 h. le soir de la première conférence.

Abonnement pour 6 conférences : Fr. 30.— - place : Fr. 7.—

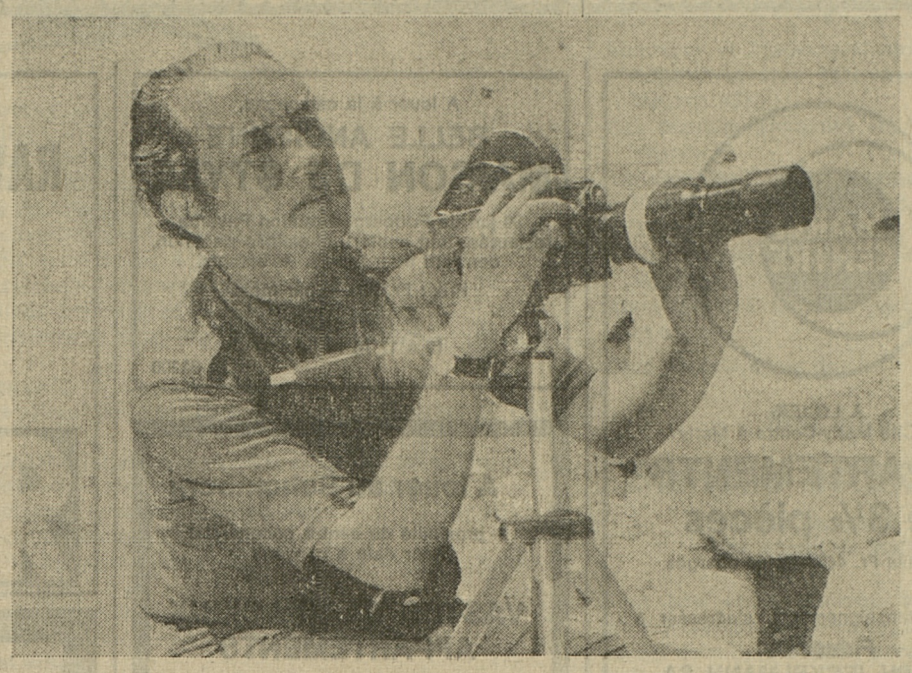

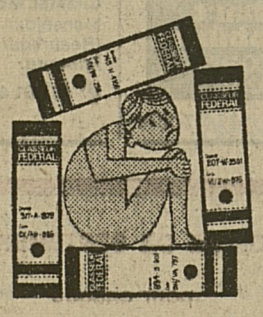

NON à l'étatisation du logement

L'initiative dite pour une protection efficace des locataires

veut :

que chaque bail soit contrôlé et autorisé par des fonctionnaires, **même lorsque propriétaire et locataire sont entièrement d'accord.**

Elle veut ignorer que :

— les hausses de loyers **sont déjà soumises** à une approbation et au contrôle

— le nombre des logements construits est aujourd'hui **suffisant**

— **le prix des loyers s'est stabilisé** comme le coût de la vie

— un contre-projet de l'Assemblée fédérale permet de voter une loi **pour lutter contre les abus toujours possibles** en cette matière comme en d'autres.

Contre de nouvelles chicanes administratives, votez

NON à l'initiative

OUI au contre-projet

Le comité fribourgeois d'action contre l'étatisation du logement

17-27937

Abonnements-Theater in Freiburg

PROGRAMM DER SPIELZEIT 1977-78

- Dienstag, 4. Oktober 1977
  J.W. Goethe **FAUST**
  Städtebundtheater Biel/Solothurn
- Dienstag, 22. November 1977
  Herbert Meier **STAUFFER-BERN**
  Stadttheater Bern
- Montag, 12. Dezember 1977
  Max Frisch
  BIEDERMANN UND DIE BRANDSTIFTER
  DIE GROSSE WUT DES PHILIPP HOTZ
  Städtebundtheater Biel/Solothurn
- Mittwoch, 18. Januar 1978
  G.E. Lessing **NATHAN DER WEISE**
  Atelier-Theater Bern
- Dienstag, 28. Februar 1978
  Henrik Ibsen **GESPENSTER**
  Städtebundtheater Biel/Solothurn
- Montag, 10. April 1978
  Bertolt Brecht **MANN IST MANN**
  Städtebundtheater Biel/Solothurn

Alle Aufführungen finden jeweils um 20.15 Uhr in der Aula der Universität Freiburg statt.

Eintrittspreise : Fr. 8.— bis Fr. 15.—

▶ **ABONNEMENTSPREISE :**

1. Platz : Fr. 70.— (statt 6 x 15.— = Fr. 90.—)
2. Platz : Fr. 55.— (statt 6 x 13.— = Fr.78.—)

▶ 10 % Ermässigung für Schüler, Lehrlinge, Studenten, AHV- und IV-Bezüger.

Die Abonnemente lauten auf einen numerierten Platz und sind übertragbar.

▶ Verkauf im Verkehrsbüro Freiburg, Schützenmatte 30, 1700 Freiburg (✆ 22 11 56).

Veranstalter : **Theaterausschuss DFAG** (Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft).

17-1827

Imprimerie St-Paul

Impressions en tous genres

La solution de délai vue par le Conseil pastoral

«La loi: une invitation à la grandeur pour l'homme»

A l'approche de la votation fédérale sur l'avortement, le Bureau du Conseil fribourgeois de pastorale nous a transmis à ce sujet son point de vue.

Egalité pour toutes les femmes et pluralisme moral et religieux du peuple suisse : tels sont les deux arguments qui incitent certains chrétiens à adopter l'initiative du délai, proposée au peuple suisse le 25 septembre.

C'est oublier qu'une telle votation n'est pas un jeu politique et qu'elle met en cause des réalités plus importantes qu'une prétendue égalité des femmes dans le droit de donner la mort.

Le chrétien se souviendra que toute vie humaine est « créée à l'image et ressemblance de Dieu ». La vie est ainsi le don le plus extraordinaire fait par le Créateur à l'être humain, aux parents qui l'engendrent et à la communauté des hommes. La Bible rejoint la science en affirmant que dès la conception l'être humain est reconnu par Dieu.

Toute autre affirmation cache, sous un prétendu souci de justice, le mépris d'une vie humaine considérée comme gênante.

Quelle société démocratique pourrait admettre que le sort d'une vie soit livré à la décision d'un individu ? La société politique doit protéger l'enfant à naître contre tout arbitraire comme elle doit protéger l'enfant né contre toute injustice.

Sans doute, cette responsabilité n'est pas facile, l'avortement étant le plus souvent la conséquence d'un échec individuel ou de l'échec de la société dans sa mission de créer les conditions les plus favorables à l'épanouissement de toute vie humaine. Mais de quel droit la société peut-elle accorder à l'individu la prétendue liberté d'éliminer une vie ?

La loi n'a pas pour mission de s'adapter au comportement moral le moins exigeant. Elle doit rappeler, devant le mystère de la vie et de la mort, que l'homme est aussi invité à la grandeur, c'est-à-dire à réaliser ce qu'il y a de meilleur en lui.

La loi doit créer les conditions favorables à cet épanouissement. Le refus de l'avortement s'accompagne obligatoirement d'un engagement à transformer les structures sociales. C'est par une nouvelle politique du logement, la protection du milieu de vie, la généralisation des allocations familiales, l'appui à toute personne en situation dramatique, l'éducation à la sexualité et à l'amour, la création de centres d'aide à la maternité et d'assistance préventive que passe la véritable solution aux problèmes que prétend résoudre l'initiative. La loi doit protéger les plus démunis et non organiser leur élimination.

Les chrétiens ne sont pas innocents dans la formation d'une mentalité de plus en plus défavorable à la maternité et à la famille. Ils ont insuffisamment porté le souci des plus pauvres. Ils ont négligé une véritable éducation à l'exercice d'une sexualité qui s'épanouit dans l'amour. Ils n'ont pas tiré les conséquences politiques de la solidarité révélée dans l'Evangile. C'est peut-être la conscience de cette faute qui entraîne certains chrétiens à considérer l'avortement comme un moindre mal.

Ce n'est pas en tuant que l'on peut grandir dans la liberté. Ce n'est pas en éliminant des êtres « gênants » — embryons, vieillards, handicapés, improductifs — que l'on crée une société accueillante à la vie.

La votation du 25 septembre nous pose une question de conscience et on nous demande d'y répondre en toute conscience. Qui pourrait reprocher aux chrétiens d'affirmer ce jour-là que toute vie est un don fait à l'homme ? Reprocher aux chrétiens de s'exprimer en fonction de leur conviction, c'est refuser à une partie du peuple suisse le droit de se prononcer librement. En toute conscience et en toute liberté, nous disons « NON à l'initiative du délai ».

(Com.)

Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac

Rapport de l'hôpital de Meyriez
Un degré d'occupation élevé et constant

Le degré d'occupation élevé et constant prouve l'entière confiance que la population du district voue à son hôpital. L'occupation dépasse aujourd'hui largement la moyenne des hôpitaux suisses. Il en découle que l'hôpital de district offre au public un excellent service médical de base.

Qu'en est-il avec le service d'urgence en dehors de l'horaire normal de travail ? Il faut tout d'abord être conscient qu'un service d'urgence permanent pour l'ensemble du district n'est pas possible, ceci pour des raisons financières et de personnel. En Suisse, le nombre d'hôpitaux disposant d'un service d'urgence permanent est très restreint et se limite à quelques hôpitaux très importants. Pour les autres, les frais qui en découleraient seraient insupportables.

QUE FAUT-IL FAIRE EN CAS D'URGENCE ?

L'hôpital dispose d'un service de piquet ; c'est-à-dire un médecin peut toujours être atteint, soit pour la chirurgie, gynécologie et la médecine interne. Ces médecins sont attachés à l'hôpital et ne peuvent, en aucun cas, quitter l'hôpital pour se rendre à un autre endroit. D'autre part, il leur est impossible de s'occuper de tous les cas d'urgence dans le district. C'est pour cette raison qu'il est indispensable d'avoir recours en premier lieu au médecin de famille ou à son remplaçant. Ce dernier jugera si le cas nécessite une hospitalisation ou si un traitement ambulatoire est suffisant. En dehors de l'hôpital les médecins suivants sont à la disposition du public :

- en cas d'urgence à Morat et environs par le téléphone 71 32 00 (en cas de non-réponse le No 71 20 31 donnera les renseignements nécessaires) ;
- en cas d'urgence à Chiètres et environs (le Dr A. Fabyan, le Dr L. Kiskery ou le Dr E. Semadeni) ;
- en cas d'urgence à Cormondes, Courtepin et environs (le Dr H. Ruckstuhl ou le Dr K. Renz) ;
- autres médecins à Avenches, Salavaux et Anet.

Dans le cas où le médecin de famille ou son remplaçant ne serait pas disponible, c'est l'hôpital qui pourra donner les directives nécessaires (tél. 72 11 11).

Nous espérons que cette information contribuera à éviter tout malentendu concernant le service d'urgence et que la population veillera à ce que le premier appel d'urgence soit adressé au médecin de famille, son remplaçant ou au médecin de service des urgences.

Il nous semble judicieux d'aviser les communes que l'assemblée des délégués aura lieu fin septembre, début octobre, probablement à Courtepin. Les contrats entre l'hôpital et le corps médical entreront en vigueur avec effet rétroactif au 1er juillet 1977. Une information plus complète aura lieu à l'assemblée des délégués. Les convocations pour l'assemblée, ainsi que le matériel respectif, seront adressés aux communes au courant de la semaine prochaine. **(Ip)**

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

Romont : un exercice pour les soldats de la PA
Démolition d'une ancienne tannerie

Le détachement de la Protection civile de Romont, sous la direction de son commandant, M. A. Page a fait lors du dernier week-end un cours de répétition de deux jours dont le but était de joindre l'utile à l'agréable. C'est ainsi qu'il a été procédé à la démolition de l'ancienne tannerie Deillon, incendiée il y a quelques mois (enlèvement de la charpente, démolition des murs, etc.); la cheminée de la tannerie fera l'objet d'une démolition ultérieure par l'armée car le PC ne possède pas d'artificiers.

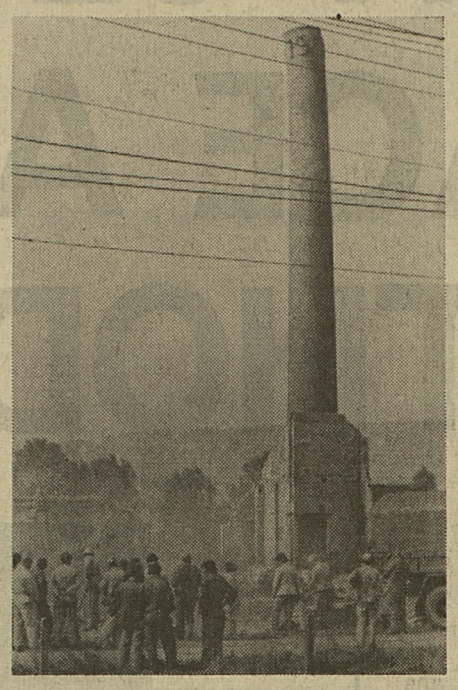

Seul vestige de l'ancienne tannerie, la cheminée qui sera démolie plus tard par les troupes du génie.
(Photo Magnin)

Le cours en question comprenait également la participation de trois instructeurs, MM. Henguely, Fribourg, Monney, Villars-sur-Glâne, et Gapany, Fribourg, qui ont respectivement instruit la troupe dans les domaines sanitaires, pompiers et pionniers. **L.M.**

SUCCES D'UN PEINTRE GLANOIS A L'ETRANGER

Un ressortissant de Prez-vers-Siviriez où il retourne de temps à autre, M. Germain Chassot, fonctionnaire au consulat suisse de Francfort (All.), s'adonnant pendant ses heures de loisirs à la peinture vient de remporter un beau succès. En effet, il a obtenu le 3e prix, médaille de bronze et diplôme à l'occasion d'une exposition, fréquentée par 1200 amateurs d'œuvres d'art, à Andorre-la-Vieille, capitale d'un Etat indépendant situé sur le versant sud des Pyrénées traversé par la route d'Axe-les-Thermes à Seo de Urgel (Espagne).

Félicitations à M. Germain Chassot qui prendra part encore cette année à l'exposition internationale de Karlsruhe et au Grand Prix de la Moselle, à Sarrebourg. **L.M.**

Syndicat chevalin de la Glâne : les derniers concours
Le cheval au lieu du tracteur en forêt ?

Il appartenait au syndicat chevalin de la Glâne de clôturer vendredi dernier les traditionnels concours fédéraux des juments poulinières et des pouliches. On a présenté 18 sujets sur la place de Rue et 43 autres à Romont.

Les experts de la commission fédérale étaient MM. le Dr J. Annaheim, président du jury du marché-concours de Saignelégier, vétérinaire à Moutier et M. Georges Maître, éleveur à Montmelon. Ont également collaboré à la présentation MM. Robert Hermann, syndic, à Morlens et Aimé Oberson, d'Estévenens, resp. président et secrétaire du syndicat chevalin de la Glâne qui ont été complimentés pour leur activité en faveur de l'élevage chevalin. On notait également la présence de MM. Favre, du Haras fédéral d'Avenches et Dupasquier, gérant de la fédération fribourgeoise ainsi que du Dr Ludwig, vétérinaire à Romont.

A l'issue de chaque concours, le Dr Annaheim a fait une critique élogieuse pour les éleveurs qui ont été remerciés pour leur incessante collaboration à l'élevage chevalin qui a encore beaucoup à dire dans l'économie agricole. A signaler aussi que M. Roubaty, de Villars-sur-Glâne a suivi tous les concours organisés dans le canton, à Châtel-St-Denis, Bulle, Villars-sur-Glâne, Tavel, Planfayon, Chiètres, Dompierre, Cugy, Lully (demi-sang), Rue et Romont ; il a procédé à l'achat de 14 sujets destinés à l'établissement pénitentiaire de Bellechasse.

Il a été constaté partout un intérêt accru pour l'élevage chevalin venant particulièrement des jeunes agriculteurs. Parlant de la revalorisation du cheval, le président de la commission fédérale, le Dr Annaheim a relevé son rôle dans l'exploitation agricole tout en signalant qu'une importante association de propriétaires de forêts du canton de Berne étudiait le remplacement des tracteurs par des chevaux lors des débardages des coupes de bois afin de diminuer les dégâts causés. **L.M.**

La présentation a attiré de nombreux curieux. Ici sur la place de Rue.
(Photo Magnin)

Vite dit... Vite dit...

● **Quatre nouveaux chefs de vente fribourgeois.** — Le 10 septembre, au Bellevue-Palace à Berne, s'est déroulée la cérémonie officielle de remise des diplômes fédéraux de maîtrise à 127 chefs de vente de toute la Suisse. Cette cérémonie était l'aboutissement de nombreux mois de cours, d'études et de quatre jours d'examens subis à Zurich et à Berne.

Au nombre de ces nouveaux diplômés fédéraux figure quatre Fribourgeois : M. Claude Diserens, à Fribourg (gérant manager adj. Migros Avry-Centre). — M. Pierre Ecoffey, à Marly (chef de vente à Polytype SA, Fribourg). — M. Jörg Marti, à Schmitten (chef de vente à Olaer Suisse SA, à Guin). — M. René Meuwly, à Marly (chef de vente à Publicitas Fribourg).

Nous présentons nos plus vives félicitations à ces nouveaux diplômés et leur formulons nos vœux de succès pour leur avenir. **(Com.-Lib.)**

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **Les mal partis :** 16 ans.

Corso. — **Le Maestro :** 14 ans.

Eden : **The Beatles :** 16 ans.

Alpha. — **Attention aux trous :** non coté.

Rex. — **Le gendarme à New York :** pour tous.

Studio. — **Opération Dragon :** 16 ans. — **Un coup de deux milliards de dollars :** 16 ans.

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR LUNDI

A l'ouest et au sud : variable.

A l'est : très nuageux et quelques chutes de neige en montagne.

PREVISIONS JUSQU'A MARDI SOIR

Suisse romande et Valais : le temps sera partiellement ensoleillé par nébulosité variable. En plaine, la température sera comprise entre 4 et 8 degrés tôt le matin, entre 8 et 12 degrés l'après-midi. Bise faiblissant sur le Plateau. Limite de zéro degré vers 1500 mètres.

Suisse alémanique : généralement très nuageux et quelques chutes de neige en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : temps variable, quelques précipitations probables.

Cormanon : tragique accident
Cyclomotoriste tuée

Hier, en début de soirée, vers 17 h. 45, une cyclomotoriste, Mlle Fabienne Cherpilloz, fille d'Alfred, âgée de 18 ans, domiciliée à Villars-sur-Glâne, a été victime d'un tragique accident de la circulation. Alors qu'elle circulait de la route de Moncor en direction de la route de la Glâne à Cormanon, elle fut heurtée violemment par un automobiliste. Grièvement blessée, elle fut transportée à l'Hôpital cantonal par l'ambulance officielle. En raison de la gravité de ses blessures, elle fut transférée à l'Hôpital de l'Ile à Berne. Elle devait y décéder durant la soirée. Nous présentons à la famille si durement éprouvée nos sincères condoléances. (Lib.)

Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'histoire naturelle : exposition permanente « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire », exposition temporaire « Mouvements pendulaires de la commune de Marly », ouvert de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Atelier J.J. Hofstetter : exposition permanente de bijoux sculptés en argent massif, photographies de Leo Hilber, ouvert de 15 à 18 h 30.

Galerie Mara : accrochage « Tapis égyptiens », visite sur rendez-vous : (037) 22 23 87 et 22 28 10.

Galerie de la cathédrale : exposition Rowland Fade : peintures ; Bosshard : aquarelles et dessins, ouverte de 14 h 30 à 18 h 30, le soir sur demande.

Prochain tournage d'un film à Morat

En co-production avec une société allemande de Hambourg, le Ciné-Groupe de Zurich va prochainement tourner un film à Morat. Le sujet de cette bande est tiré d'un ouvrage de l'écrivain suisse allemand Beat Brechtbuel, « Kneuss », dont la trame se déroule à Morat et dans les environs. Subventionné par le Département fédéral de l'intérieur, ce film sera notamment tourné dans le quartier proche du lac. Les réalisateurs prévoient que les travaux auront lieu du 17 au 26 octobre et du 14 au 27 novembre. **(ob)**

Vite dit... Vite dit...

● **L'Amicale des trompettes militaires du bat ter 164,** née à la mobilisation de 1939, s'est réunie récemment pour son assemblée annuelle. De nombreux membres dont le sergent-trompette présent Henri Stucky de Fribourg, âgé de 81 ans, se sont retrouvés, avec beaucoup de plaisir, afin de renouer les liens d'amitiés commencés il y a 38 ans et évoquer entre eux, les souvenirs d'antan ! Toutes les régions du canton de Fribourg était représentées. **(Ip)**

Broye Broye Broye

RENARD ENRAGE ABATTU A AUMONT

Vendredi matin, vers 8 h 30, M. François Rey, agriculteur à Aumont (Broye), a remarqué dans un pré situé à proximité de sa ferme, un renard au comportement bizarre. L'animal fut aussitôt abattu par M. Gaston Volery. La gendarmerie alertée se rendit sur les lieux et prit possession de l'animal, qui fut immédiatement envoyé à Berne aux fins d'analyse. Celle-ci s'est révélée positive, apprenait-on au village samedi matin. Il s'agit du premier cas de rage découvert sur le territoire de la commune d'Aumont. **(P)**

La concentration de l'industrie fribourgeoise de l'immobilier renforce le monopole des bailleurs et les locataires ne sont plus que des pions. Il leur reste un droit : celui de se taire ou de s'en aller. Pour que ça change, votez

OUI à l'initiative pour la protection des locataires et des fermiers, mais

NON au contreprojet

17-28232

RADIO TV
J.F. DEMIERRE
Ventes — Installations
Réparations — Echanges
Avenue Beauregard 18
Fribourg ☎ 24 40 50
17-789

INSTITUT DE LA COIFFURE
Pérolles 15
Fribourg

NOS PRIX :
MISE EN PLIS Fr. 6.—
PEMANENTES Fr. 22.— et 24.—
BRUSHING Fr. 7.—

Tous les travaux seront exécutés avec beaucoup de soins et sous la direction de nos spécialistes.

Pour un rendez-vous, téléphonez au 037-22 10 54

17-452

L'ETUDE DES LANGUES: UN JEU D'ENFANT GRACE A LA NOUVELLE METHODE POPULAIRE

Transplantez un enfant de 4-5 ans dans un pays dont il ignore la langue. Bien qu'analphabète, il ne lui faudra que quelques mois pour l'apprendre avec une étonnante facilité. Imaginez la vôtre, vous qui savez lire et écrire !

Nul besoin de piocher avec acharnement !

Une leçon quotidienne d'un quart d'heure suffit pour vous amener en quelques jours déjà à penser dans la langue étrangère. C'est là le point de départ de progrès rapides.

Apprenez les langues en vous amusant !

Pourquoi vous torturer la mémoire, pourquoi vous infliger un pensum exténuant, quand la Méthode moderne pour l'étude des langues vous permet de vous initier à une langue de la même façon qu'un enfant et avec une facilité aussi déconcertante.

Une méthode rapide !

Une méthode qui permet d'apprendre une langue aussi aisément que dans le pays même, de manière plus approfondie et à bien meilleur compte.
Vous saurez déjà 40 phrases après quatre leçons et serez capable de vous faire comprendre après quelques heures d'étude.

On ne saurait concevoir un cours de langues meilleur marché. Autre avantage : vous pouvez le suivre quand bon vous semble, le matin ou le soir ; vous pouvez l'interrompre ou le répéter à votre guise. Bref, vous êtes votre propre maître.

Un essai vous convaincra

Ne nous envoyez pas d'argent. Demandez-nous plutôt de vous faire parvenir la première leçon, gratuitement et sans aucun engagement pour vous. Plus vite vous vous déciderez plus vite vous pourrez éblouir votre entourage par vos connaissances linguistiques.

Championne du monde dans l'art du make-up, Madame Helland.

Je ne sais comment vous exprimer ma fascination à l'égard de votre cours d'italien.
Bien que doutant tout d'abord des résultats d'une telle méthode, quel ne fut pas mon grand étonnement que de constater, après quelques semaines, l'aisance et la facilité avec lesquelles je m'exprimais dans cette langue jusqu'alors inconnue. Aussi était-ce avec de plus en plus d'admiration que je « m'attaquais » aux chapitres restants.

Mes voyages en Italie m'apportent de plus en plus de satisfactions, mais c'est également dans ma vie professionnelle que la langue m'est d'un grand secours.

Je ne puis que recommander cette méthode lingusitique qui m'a tant enthousiasmée et vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dölf de Vries

Hôtel des Alpes, Davos, nous écrit :

Je me fais un plaisir de vous féliciter personnellement pour votre cours d'italien, cours absolument formidable, d'une conception exemplaire, simple, claire, ingénieuse, dont j'ai bientôt terminé l'étude.

Vraiment l'étude d'un tel cours ne peut pas être considérée comme un «travail» dans le vrai sens du terme, sa conception étant si ingénieuse que son enseignement, comparé avec l'enseignement dans les écoles, est largement facilité et élimine toute peine intensive.

Mais le plus étonnant est le fait, qu'après si peu de mois, je connaisse si bien une langue étrangère. Je m'entretiens avec tous mes clients du Sud dans leur langue maternelle et me réjouis chaque jour davantage de mes progrès constants, progrès que je dois avant tout à votre méthode d'enseignement idéale.

Demandez aujourd'hui encore l'envoi gratuit d'une leçon inscrite au programme de notre cours populaire de langues. Ainsi, sans prendre le moindre engagement, vous pourrez constater qu'il existe une méthode faisant table rase de toutes les difficultés habituelles. Une méthode qui remportera votre pleine adhésion.

Ove Grahn, joueur international (de football) du F.C. Grasshoppers pensait autrefois que la connaissance de langues étrangères ne pouvait s'acquérir qu'après des années d'école, et encore difficilement. Aujourd'hui pourtant il est persuadé que, grâce à la nouvelle méthode populaire pour l'étude des langues, il apprendra dans un temps record non seulement à lire et à écrire, mais avant tout à parler couramment.

M. Ove Grahn affirme : Je suis ravi de cette méthode, je regrette seulement de ne pas l'avoir connue plus tôt. Cela m'aurait épargné bien des choses — du temps, des ennuis, de l'argent.

Première leçon quotidienne gratuite et sans engagement pour vous

BON pour une leçon gratuite

Veuillez m'envoyer gratuitement, et sans engagement pour moi, la première leçon de la Méthode moderne pour l'étude des langues.

(Prière de marquer d'une croix les langues et les cours désirés, d'écrire lisiblement en majuscules, de découper ce bon et de nous l'adresser sous pli ouvert affranchi avec un timbre de 20 ct.).

Allemand ☐
Anglais ☐
Italien ☐
Espagnol ☐

Institut pour l'étude moderne des langues,
Albisriederstrasse 5, Case postale, 8040 Zurich

Nom :
Prénom :
Profession :
Rue :
LIEU :

Lib 9/77

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ✆ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30; autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h ✆ 22 33 43.

Ambulances : ✆ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ✆ 22 30 18.

Pharmacie de service du lundi 19 septembre : pharmacie J.-B. Wuilleret (Pérolles 32, ✆ 22 24 22).

Ouverte sans interruption de 8 à 22 h (sans surtaxes) ; de 22 à 8 h (cas urgent seulement). ✆ Police No 17.

HOPITAUX

Cantonal : ✆ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ✆ 82 21 91, heures des visites chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19.30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15 30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ✆ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ✆ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial ✆ 22 10 14. **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ✆ 24 56 35. **Aides familiales de la paroisse réformée:** 46 18 45

Service de soins à domicile : ✆ 22 93 08.

Service de babysitting : ✆ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ✆ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ✆ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ✆ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ✆ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h ✆ 22 41 53.

Pro Infirmis, Service social fribourgeois. et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ✆ 037 22 27 47 ; réception mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer : réception : du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radiophotographie publique : chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h. Daillettes 1, ✆ 037 24 99 20.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ✆ 22 29 01.

A.A. alcolaquiques anonymes, peut-être une aide, case postale 29, 1701 Fribourg. ✆ 26 14 89.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ✆ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 18 à 20 h.

Le Consommateur information, Pérolles 8. ✆ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, 1723 Marly.

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ✆ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ✆ 22 11 56. Location spectacles ✆ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UF , Route-Neuve 8 : ✆ 23 33 63.

Minigolf : ouvert tous les jours de 13 à 23 h.

Piscine du Levant : ouvert le samedi et le dimanche de 8 h. à 20 h., du lundi au vendredi de 12 h. à 14 h. et de 17 h. à 22 h.

Piscine du Schœnberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ✆ 31 12 14.

Bibliothèque cantonale universitaire ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Le Service de prêt de la Société de lecture et de la Bibliothèque pour tous avenue de Rome : heures d'ouverture : lundi et mardi de 14 h. à 18 h. ; mercredi et jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; vendredi de 14 h. à 18 h. ; samedi de 10 h. à 12 h.

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42. — Heures d'ouverture : mardi et jeudi, de 14 h. 00 à 17 h. 00 ; samedi matin : de 9 h. 00 à 11 h. 30.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15 30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : fermé à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19h.

Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
— inspecteur cantonal : ✆ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ✆ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens : ✆ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13 30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ✆ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13 30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ✆ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-Saint-Denis : ✆ 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19 30 à 20.30 h du lundi au samedi et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes ; chambres privées libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.

Pharmacies du Centre commercial d'Avry et du Centre commercial «Jumbo», à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21

GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Bœsingen : 031 94 72 43
Planfayon : 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES
Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin suisse ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage par hélicoptère : ✆ 029 6 11 53
Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ✆ 037 63 13 05.
Sauvetage sur le lac de Morat : ✆ 037 71 29 10.
Infirmerie de Charmey : ✆ 029 7 15 89

CURIOSITES
Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.
Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi, de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.
Gruyères, château : exposition à la salle de l'Arsenal.
Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.
Estavayer-le-Lac - Musée historique : ✆ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le lundi du 1er avril au 31 octobre, de 9 h. 00 à 11 h. 00 et de 14 h. 00 à 17 h. 00 ; du 1er novembre au 31 mars, de 9 h. 00 à 11 h. 00 et de 14 h. 00 à 16 h. 00.

---

†

Le Conseil communal de Romont

a le regret de faire part du décès de

Madame

Jeanne Page-Oberson

mère de Monsieur Emile Page, président de la Commission scolaire

L'office d'enterrement sera célébré le mardi 20 septembre 1977, à 14 h 30, en la collégiale de Romont.

---

†

Le Parti démocrate-chrétien de la ville de Romont

a le regret de faire part du décès de

Madame

Jeanne Page-Oberson

mère de Monsieur Emile Page, vice-président

L'office d'enterrement sera célébré le mardi 20 septembre 1977, à 14 h 30, en la collégiale de Romont.

---

†

La Commission soclaire et le Corps enseignant du cercle scolaire de Romont - Berlens - Les Glânes

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Jeanne Page-Oberson

mère de Monsieur Emile Page, président de la Commission scolaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

---

†

Le Football-Club de Middes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Marcel Barbey

père de Monsieur Roland Barbey, notre dévoué membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Communiqués

« Parents-Service »

Le service d'écoute téléphonique de l'Ecole des parents « Parents-Service » fonctionnera demain mardi 20 septembre, comme tous les mardis, de 14 h. à 16 h., au 22 61 14.

Contrôle des champignons : tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30, sauf dimanche : de 16 h à 17 h 30, rue des Epouses 143, 1er étage

Samedi : de 7 à 9 h 30 et de 17 h à 18 h 30, rue des Epouses 143, 1er étage.

Mercredi matin : de 7 à 9 h 30, sur la place du Marché.

Gymnastique pour personnes âgées au Schœnberg

Le cours de gymnastique pour personnes âgées débutera mardi 20 septembre, à 14 heures, dans les salles du Centre paroissial Saint-Paul.

BOSCH + Merker
APPAREILS ELECTROMENAGERS
Centre P. Riesen sa
Vente - service - réparation
Granges-Paccot 1700 FRIBOURG
Tél. 26 27 06

Vendredi 23 septembre
LA GRENETTE
Fribourg - 20 h 15
LOTO RAPIDE
DE LA CONCORDIA
env. Fr. 7000.— de lots
17-712

---

†

Le Conseil d'administration et le personnel de la maison Menoud & Sieber SA, à Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame

Jeanne PAGE

mère de Monsieur Emile Page, administrateur

L'office d'enterrement sera célébré en la collégiale de Romont, le mardi 20 septembre à 14 h 30.

---

†

Le Conseil d'administration et le personnel de la Société révision et nettoyage de citernes SA, à Romont

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame

Jeanne PAGE

mère de Monsieur Emile Page, secrétaire

L'office d'enterrement sera célébré en la collégiale de Romont, le mardi 20 septembre à 14 h 30.

---

†

Le conseil d'administration de la Société DEROIL SA, à Romont

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Jeanne PAGE

mère de Monsieur Emile Page, président du conseil d'administration

L'office d'enterrement sera célébré en la collégiale de Romont, le mardi 20 septembre à 14 h 30.

---

†

La direction de l'entreprise Deillon Frères et du garage OM Romont SA, à Romont

a la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Jeanne PAGE

mère de Monsieur Emile Page, fondé de pouvoir

L'office d'enterrement sera célébré en la collégiale de Romont, le mardi 20 septembre à 14 h 30.

---

†

Les employés de l'entreprise Deillon Frères et du garage OM Romont SA, à Romont

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Jeanne PAGE

mère de Monsieur Emile Page, leur estimé collaborateur

L'office d'enterrement sera célébré en la collégiale de Romont, le mardi 20 septembre à 14 h 30.

---

†

La Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame veuve

Emile BRAILLARD

mère de Monsieur Maurice Braillard membre du conseil d'administration de la FSA et gérant de la Société d'agriculture du cercle de Rue

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Cinémas

ALPHA 20.30 - ME dernier jour
En français - Couleurs
Michel SERRAULT - Philippe NOIRET
Gérard DEPARDIEU - Michel GALABRU
vous feront crouler de rire dans
Attention aux trous

CAPITOLE 20 h 30 jusqu'à mercredi
Un film de J.-B. ROSSI
L'HISTOIRE D'UN AMOUR IMPOSSIBLE
LES MAL PARTIS
Il a 15 ans... Il est collégien
Elle a 24 ans... elle est religieuse

CORSO 15 h et 20.30 jusqu'à mercr.
En français - 1re VISION
Jean LEFEBVRE — Sophie DESMARETS
LE MAESTRO
de Cl. Vital d'après « Les Vignes du Seigneur » ... VOUS RIREZ TOUS !

EDEN 20 h 30. ME dernier jour
VO angl. s.-t. franç.-all.
THE BEATLES
Un film de jeunes et pour les jeunes... mais où les moins jeunes découvriront qu'ils ne sont pas encore des croulants !

REX 15 h et 20 h 30
LOUIS DE FUNES
de retour avec sa brigade du rire
LE GENDARME A NEW YORK
DES JEUDI — SEMAINE VISCONTI

STUDIO 21 heures
En français — Couleurs
BRUCE LEE dans
Opération Dragon
DE LOIN LE MEILLEUR DU GENRE !

ACADEMIE DE LANGUES ET DE COMMUNICATION
✆ 037-24 75 27

DEBUT DES COURS

ANGLAIS DÉBUTANTS	:	jeudi	29. 9, à 18 h 45
ANGLAIS AVANCÉS	:	mardi	4.10, à 18 h 45
ALLEMAND DÉBUTANTS	:	lundi	3.10, à 18 h 45
ALLEMAND AVANCÉS	:	lundi	26. 9, à 20 h 20
FRANZÖSISCH avancés	:	mercredi	5.10, à 18 h 45
SCHWYZERTUTSCH	:	jeudi	29. 9, à 20 h 20

Il reste encore quelques places disponibles.
Prix : 20 leçons = 10 soirées = Fr. 95.—
Lieu de ces cours : **EUROTEL** Grand-Places

Inscriptions : ✆ 24 75 27

Autres cours sur demande
Méthodes modernes et efficace : petits groupes
17-702

Le fleuriste de classe
Fleur André
FRIBOURG
Rue de Romont 20 ✆ (037) 22 92 92
Pérolles 18 ✆ (037) 22 12 02

Pour votre vieux
MATELAS
nous vous dédommageons
Fr. 60
à l'achat d'un nouveau
MATELAS de santé
BICO
ISABELLE
éprouvé des centaines de milliers de fois, connu par les émissions de publicité à la TV, avec sur les deux faces une couche de pure laine vierge de tonte blanche antirhumatismale, ainsi que de fins poils de chameau.
Le meilleur contre les RHUMATISMES et les DOULEURS dorsales
Fr. 455.-. A la reprise de votre vieux matelas plus que Fr. 395.- avec 10 ans de garantie, plus livraison gratuite.
Cette action est limitée !
BICO-Matelas, BICO-Sommiers et BICO-Couches livrables en toutes grandeurs.
VENTE et conseils à Fribourg chez
Müller Literie
Tapissier diplômé
23, rue de Lausanne
✆ (037) 22 09 19
81-19

Le cuir

matière noble, pratique, durable

Veste, 3 poches appliquées, marine **Fr. 150.—**
Veste, cintrée, fermetures éclair **Fr. 195.—**
Blouson matelassé, col fourrure, amovible **Fr. 250.—**
Blouson, poignets et bas tricot **Fr. 278.—**

Manteaux coupe jeune dès **Fr. 350.—**
Manteau doublure chaude amovible **Fr. 458.—**
Manteau croisé, avec ceinture **Fr. 678.—**

Voyez notre vitrine et notre grand choix à l'intérieur
17-1233

JEAN BULLIARD SA
MODE MASCULINE
PEROLLES 16 1700 FRIBOURG

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
J.-M. GIOSSI
Grand-Rue 53 - 1700 Fribourg
✆ 037-22 07 40
Dès aujourd'hui
L'ATELIER EST OUVERT
et fonctionne de nouveau normalement.
17-597

Pour son action sociale 1977

LA TABLE RONDE DE FRIBOURG

cherche à acheter ou prendre en consignation :

— tableaux et autres œuvres d'anciens peintres fribourgeois (Brülhart, Buchs, Bonnet, Pilloud, Reichlen, Robert, Schmidt, Thévoz, etc.)

— tableaux et autres œuvres de peintres fribourgeois, suisses et étrangers (peinture ancienne et contemporaine).

Les offres sont à présenter à :
M. Gonzague OVERNEY, ✆ 037-24 08 61
ou **M. Daniel Demont,** ✆ 037-24 57 31
17-28286

Une bonne
GUITARE
avec service
s'achète chez
LOCHER
MUSIQUE
rue de Lausanne 29
Fribourg
Points de voyage
17-757

PIANOS
neufs, occasion avantageux location-vente, accordage, réparations
LOCHER
MUSIQUE
rue de Lausanne 29
Fribourg
Points de voyage
17-757

Occasions garanties

CITROEN 2 CV 4	1974	RENAULT 12 TL	1973-74
RENAULT 4	1963-75	RENAULT 12 TS	1974
FIAT 127	1975	SIMCA 1301 S	1975
LANCIA 2000	1972	RENAULT 12 Break	1973
RENAULT 6 TL	1971-75		

Ces voitures sont vendues expertisées avec garantie, larges facilités de paiement.

Garage Gabriel Guisolan S.A.
Agence HONDA
Rte du Jura 13 Tél. 26 36 00 Fribourg
17-1182

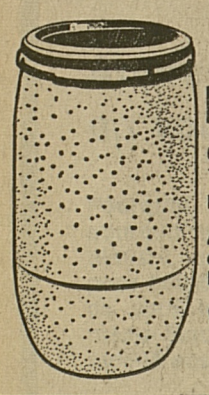

FUTS PLASTIQUES
60 l. ; 80 l. ; 100 l. ; 120 l. ; 200 l.
Prix avantageux
Aloïs Gilland
distillerie
Montagny-la-Ville
✆ (037) 61 31 95
17-921

ENTRETIEN
de TOITURES
ET DE CHENAUX
FAÇADES ETERNIT
✆ 037-33 29 95
17-1310

VILLE DE FRIBOURG

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

En raison de l'extension du réseau TT au Varis, des travaux seront effectués les nuits du lundi 19 septembre et du mardi 20 septembre dès 19 heures. Le trafic sera réglé par une signalisation optique.

Nous vous prions de vous conformer à la signalisation mise en place et vous en remercions.

DIRECTION DE LA POLICE LOCALE 17-1006

IMEFBANK
GENEVE Rue Petitot 6 — LAUSANNE Grand-Pont 12 — BULLE Grand'Rue 15 — FRIBOURG Pérolles 10 — NEUCHATEL Faub. de l'Hôpital 13

Livrets de dépôts
de **4** à **5**%
selon catégorie

Obligations de caisse
de **4** à **4¾**%
selon durée

VENDREDI : OUVERT JUSQU'A 19 HEURES
SAMEDI : FERMÉ
Services personnalisés

Pérolles 10 ✆ 037-22 74 95
17-800

MONYLAV
RÉPARATIONS
toutes marques
VENTE — LOCATION
✆ (037) 67 16 76
17-392

MONTAGNY-LA-VILLE

Mardi 20 septembre 1977

DON DU SANG

INSTITUT DES FAUVETTES
de 19 heures à 21 heures

Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 60 ans.

Aidez-nous à sauver des vies humaines !

Groupement des DAMES de MONTAGNY

Centre de transfusion CRS
Hôpital cantonal
FRIBOURG

17-515

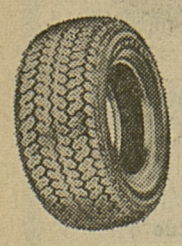

ENCORE JAMAIS VU !
Pneus neufs RADIAL au même prix qu'un pneu regommé au tarif (plusieurs dimensions courantes)
Heures d'ouverture : 7 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
Vendredi soir jusqu'à 20 h - Samedi fermé
PNEU-SERVICE
J. CUONY
Rue Marcello 18, Fribourg, ✆ 037-22 16 07
17-1194

Imprimerie Saint-Paul, impressions en tous genres

Tel est le prix attractif de la Peugeot 104 GL, avec tous les avantages mentionnés ci-dessous:

9'950.–

Aucune autre voiture ne cumule autant d'avantages pour un prix aussi bas.

La 104 a l'empattement le plus long de sa catégorie. Ce qui, avec la traction avant et les 4 roues indépendantes, lui donne une meilleure tenue de route, donc une plus grande sécurité active. Et aussi un intérieur étonnamment spacieux.

La 104 a une carrosserie sans caissons de roues apparents, donc une banquette arrière plus large. Confort inégalé pour 5 personnes, avec beaucoup de place pour les jambes, même à l'arrière.

La 104 est la seule de sa catégorie à avoir en série 5 portes, dont un grand hayon à lunette chauffante et à ouverture compensée par deux équilibreurs pneumatiques. Elle est aussi la plus facile à charger de sa catégorie, avec le seuil arrière le plus bas (53 cm du sol seulement).

Puissance remarquable, confort et sécurité exceptionnels grâce à la supériorité de la technique Peugeot. Par exemple:

La 104 a le moteur le plus moderne de sa catégorie. Arbre à cames en tête permettant des régimes élevés; bloc aluminium, d'où rigidité, légèreté et meilleur refroidissement; vilebrequin à 5 paliers supprimant les vibrations. Un moteur supercarré, fait pour durer.

Les modèles: 104 GL, 954 cm³, 45 CV DIN (essence normale). – 104 GL 6 et SL (toit ouvrant en option) 1124 cm³, 57 CV DIN.

Coupé 104 ZS, 1124 cm³, 66 CV DIN.
Garantie un an sans limite de kilométrage

PEUGEOT 104

Sécurité, confort, robustesse.

Je désire recevoir une documentation sur:
☐ Berlines 104 ☐ Coupé 104 ZS

Nom:

Adresse:

NPA/Lieu: L 8

Découpez et expédiez à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

Fribourg : Garage du Stadtberg, V. Nussbaumer & Fils SA, Stadtberg 49, ✆ 037-22 41 29 - Garage Beau-Site S.à r.l., rte de Villars 13, ✆ 037-24 28 00 - **Bernex/GE :** J. Amoudruz, ch. de Saule, ✆ 022-57 17 51 - **Bulle :** Garage Moderne SA, rue de la Poterne, ✆ 029-2 63 63 - **Châtel-St-Denis** : L. Berthoud, Garage Central, ✆ 021-56 74 23 - **Domdidier** : Clément Clerc, ✆ 037-75 12 91 - **Flamatt :** Fritz Mäder, ✆ 031-94 01 20 - **Genève** : Ets Fleury & Cie SA, 35, rue de la Mairie, ✆ 022-36 62 30 - Claude Rogivue, Garage du Bouchet, 54-56, route de Meyrin, ✆ 022-96 89 00 - Gilbert Spicher, 19, rue Le Royer, ✆ 022-42 71 70 - **Lully/Estavayer-le-Lac :** Garage Auto-Lumière, H. Koller, ✆ 037-63 12 77 - **Marly :** Garage du Stand, A. Müller, ✆ 037-46 15 60 - **Nuvilly** : Ch. Egger, Garage du Soleil, ✆ 037-65 15 45 - **Peissy/GE :** André Vincent, ✆ 022-53 16 58 - **Romont** : Stulz Frères, rte d'Arruffens 542, ✆ 037-52 21 25 - **Salavaux/VD** : Jacques Magnin, ✆ 037-77 13 42 - **Tentlingen :** Paul Corpataux, ✆ 037-38 13 12 - **Vuisternens :** Edouard Gay, ✆ 037-55 13 13.

Problèmes d'argent?

Tarifs avantageux. Minimum de formalités. Paiement intégral. Sans supplément pour l'assurance «solde de dette». Service rapide et personnalisé. Comparez!

Solutions Banque Orca!

Prêt désiré: Fr._____ Mensualités: env. Fr._____
Nom:_____ Prénom:_____
Rue et n°:_____ Tél.:_____
NP:_____ Lieu:_____ Depuis quand:_____
Date de naissance:_____ Etat civil:_____
Profession:_____ Nationalité:_____
Nom de l'employeur:_____ Depuis quand:_____
Revenus mensuels: Fr._____ Loyer mensuel: Fr._____
LL
Date:_____
Signature:_____

Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüschelerstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 211 17 38
ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

ING. DIPL. EPF **FUST** SA

TOUS LES BONS APPAREILS ELECTROMENAGERS aussi en
LOCATION
avec **DROIT D'ACHAT EN TOUT TEMPS. AUX CONDITIONS FUST LES PLUS AVANTAGEUSES.**
05-2569

*vaste choix *livraison à domicile *conseils neutres *montage, raccordement *service *location, credit.

Villars S.Gläne Jumbo, Monocor Tel. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19 Tel. 031/25 86 66
et 23 succursales

Dès le 1er octobre 1977
BUREAUX
de 73 m² environ
Rte de Beaumont 1, Fribourg
Fr. 670.— par mois plus charges
Comprenant **4 pièces** et hall, 1 cuisine, 1 bain, 1 WC + 1 lavabo indépendant. Conviennent pour activités multiples (techniques commerciales, administratives, etc.) Excellente distribution, dispositions spacieuses. Confort moderne.
Places de parc Fr. 60.—.
Pour visiter : ✆ (037) 24 26 91
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA
Rue du Maupas 2 — Lausanne
✆ (021) 20 56 01
140 263 220

AULA DE L'UNIVERSITÉ ● FRIBOURG
Vendredi 7 octobre 1977 à 20 h 30 Jack YFAR présente en première suisse
RAYMOND DEVOS
Le COMIQUE FRANÇAIS No 1 dans son RECITAL
Location : **Office du tourisme, Fribourg, Grand-Places - ✆ 037-22 11 56**

McCann

Une voiture à grande capacité de charge doit aussi être puissante: la Kadett CarAVan a la capacité de 1121 l. et existe maintenant aussi en version 1,6 l.

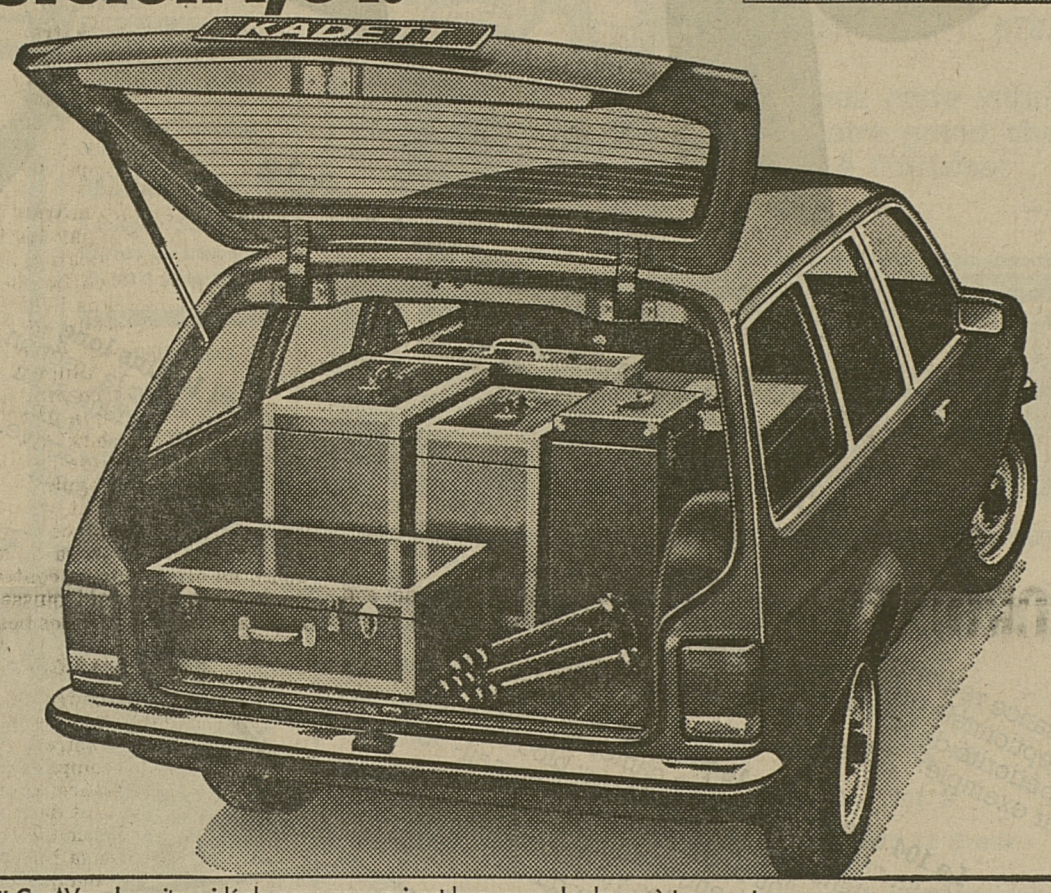

Kadett CarAVan: la voiture idéale pour ceux qui ont beaucoup de choses à transporter, à titre privé ou professionnel. 5 places, plus un compartiment bagages d'une dimension supérieure à la moyenne. Vous avez le choix entre des moteurs de 1,2 et de 1,6 l. et entre trois variantes d'équipement.

dès 11 380.-

Opel Kadett. La reine des compactes.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.
Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse S.A.

OPEL GM

KAN 608/77 Sd

Château-d'Oex M. Favrod ; **Fribourg** L. + M. Baudère ; **Tafers** O. Schweingruber ; **La Tour-de-Trême** G. Magnin **et les distributeurs locaux à : Belfaux** A. Schöni & Fils SA ; **Charmey** Garage des Vanils ; **Le Crêt** Garage Rouiller Frères ; **Romont** M. B. Chatagny.

Distributeur à Genève : Genève Garage des Délices SA. **Distributeurs locaux : Chêne-Bourgeries** J.-C. Caveng ; **Genève** Garage F. Baeriswyl ; Garage A. Berner ; Garage P. Botbol ; Garage M. + R. Cabussat ; Garage Ed. Cherpillod ; Garage Saint-Christophe SA ; Garage Extension Autos J. Zuccatti ; **Carouge** Garage H. & M. Anken ; **Onex** Garage H. Maubert; **Petit-Lancy** Garage M. Albrecht ; **Versoix** Garage J. Knecht. 06-595

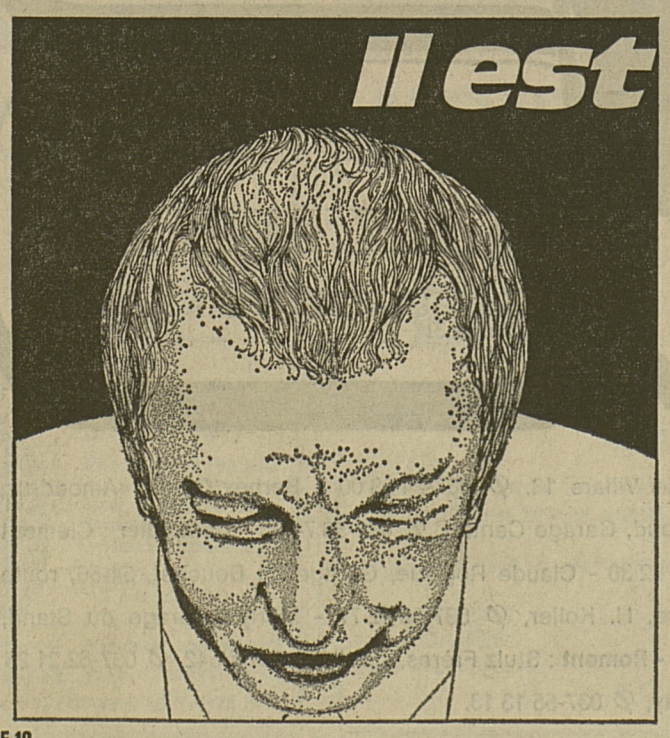

Il est en danger!

En danger de perdre tous ses cheveux. Et avec eux, son aspect jeune, sa confiance en lui, sa joie de vivre. Son ennemie: la calvitie!

Plus de «bonnes excuses». *Aujourd'hui, n'invoquez plus l'hérédité, la prédisposition... parce qu'aujourd'hui, le traitement KRP-2, de Beaufort, prévient la calvitie. 9 fois sur 10!*

Des années d'études *ont permis aux chercheurs de connaître enfin les raisons de la calvitie. Ces découvertes ont permis la mise au point de préparations très efficaces et d'un traitement physique intensif. Leur action est renforcée de façon optimum par une adaptation individualisée, correspondant à chaque cas. En peu de temps, la chute des cheveux est stoppée. Le cuir chevelu s'assouplit et les glandes sébacées voient leurs fonctions se normaliser. L'irrigation sanguine reprend normalement et stimule les racines – donc la pousse des cheveux.*

Première condition *d'un traitement fructueux: les racines de vos cheveux doivent être vivantes. Vous savez, elles ne ressuscitent pas... Aussi, notez bien les signes avant-coureurs d'une calvitie naissante: chutes de cheveux lorsque vous les lavez ou les peignez, pellicules, cuir chevelu gras, démangeaisons, cheveux clairsemés.*

Lorsque vous *remarquez un ou plusieurs de ces symptomes révélateurs, il est grand temps de faire confiance aux spécialistes de chez Beaufort. Plus vite vous irez les voir, mieux et plus vite viendra le succès. N'attendez pas: chaque jour perdu représente bien des cheveux morts!*

Institut spécialisé reconnu, *nous vous offrons gratuitement et sans aucun engagement de votre part, un examen approfondi. Nous ferons le point de l'état de vos cheveux et de ce que vous pouvez raisonnablement attendre d'un traitement. S'il vous plaît, veuillez nous annoncer votre visite!*

Et maintenant à Lausanne!

BEAUFORT SA

Institut pour une nouvelle chevelure

Lausanne	Rue de Bourg 8	021 20 45 43
Genève	Rue du Rhône 100	022 28 87 33
Bâle	Elisabethenanlage 7	061 23 30 55
Berne	Effingerstrasse 8	031 25 43 71
Zurich	Bahnhofplatz 3	01 211 86 30

Ouvert lundi–vendredi sans interruption dès 11 h

HF 10

FEUILLETON

Librairie des Champs-Elysées 51

« Georges Bonneau s'enfuit devant la justice au Canada. Là, sous un nom d'emprunt, il se marie et acquiert même, enfin, une vaste fortune en Amérique du Sud. Mais il a la nostalgie de son propre pays. Vingt ans se sont écoulés ; il a beaucoup changé physiquement ; il est devenu un homme si éminent que personne ne songerait à le confondre avec le fugitif de vingt ans plus tôt. Il juge donc qu'il peut rentrer en France, impunément. Il établit son quartier général en Angleterre, mais décide de passer les étés en France. La malchance et cette justice obscure qui forme les destinées des hommes et ne leur permet point d'éviter les conséquences de leurs actes, le mènent à Merlinville. Là il trouve la seule personne qui puisse le reconnaître. C'est naturellement pour Mme Daubreuil une véritable aubaine dont elle ne néglige pas de tirer avantage. Il est absolument à sa merci. Et elle le saigne abondamment.

« Puis il arrive l'inévitable. Jack Renauld tombe amoureux de la belle jeune fille qu'il voit presque chaque jour, et veut l'épouser. Cela réveille le courroux de son père. A tout prix, il empêchera son fils d'épouser la fille de cette femme indigne. Jack Renauld ignore le passé de son père, mais Mme Renauld sait tout. C'est une femme douée d'une grande force de caractère et elle est passionnément dévouée à son mari. Ils se consultent. Renauld ne voit qu'un moyen de salut. Il doit faire croire à sa mort, mais, en fait, il s'enfuira dans un autre pays, où il recommencera sa vie sous un autre nom d'emprunt, et où Mme Renauld viendra le rejoindre après avoir joué pendant un certain temps son rôle de veuve éplorée. Comme il est indispensable qu'elle ait le contrôle de sa fortune, il modifie son testament. Je ne sais comment, à l'origine, ils avaient combiné l'histoire du cadavre, sans doute auraient-ils eu recours à un squelette ou à un incendie, ou à quelque chose d'analogue, mais, bien avant que leurs plans n'aient pris forme définitive, un vagabond pénètre dans le jardin. Il est violent, injurieux. Il y a lutte. Renauld s'efforce de le jeter dehors, mais brusquement le vagabond tombe à terre en proie à une attaque d'épilepsie. Il meurt. Renauld appelle sa femme. Ils le traînent ensemble dans le hangar, car l'événement s'était produit, comme nous le savons, à la porte du réduit, et ils se rendent compte de la surprenante bonne fortune qui vient de leur arriver. L'homme ne ressemble aucunement à Renauld, mais il est d'un certain âge et d'un type français assez courant. C'est plus que suffisant.

« J'imagine qu'ils durent s'asseoir sur le banc, hors de portée de la maison, et discuter l'affaire. Leur plan fut rapidement tracé. L'identification du cadavre devrait reposer uniquement sur la déposition de Mme Renauld. Il fallait se débarrasser de Jack Renauld et du chauffeur qui était au service de son patron depuis deux ans. Il n'était guère probable que les bonnes françaises s'approcheraient du mort, et, dans tous les cas, Renauld comptait prendre des mesures propres à tromper quiconque ne prêterait pas grande attention aux détails. Masters fut donc renvoyé ; une dépêche fut expédiée à Jack, Buenos Aires étant choisi pour donner du poids au roman que Renauld avait conçu. Ayant entendu parler de moi comme d'un obscur détective d'un certain âge, il m'adressa son S.O.S., sachant que, lorsque j'arriverais, la lettre que je produirais aurait un effet puissant sur le juge d'instruction, ce qui du reste ne manqua pas d'arriver.

« Ils habillèrent le cadavre du vagabond avec un complet de Renauld et laissèrent son pantalon et sa veste en guenilles près de la porte du hangar, n'osant pas les porter dans la maison. Mais, pour donner plus de vraisemblance à l'histoire que Mme Renauld devait raconter, ils lui plongèrent le poignard dans le cœur. Le même soir, Renauld ligoterait et bâillonnerait sa femme, puis, prenant une bêche, il creuserait une tombe dans ce bout de terrain où il sait qu'on va construire un..., comment dites-vous ? un **bunker.** Il est essentiel que le cadavre soit découvert, car il ne faut pas que Mme Daubreuil puisse avoir des soupçons. D'autre part, si quelque temps s'écoulait avant la découverte du cadavre, tout danger relatif à son identité serait considérablement atténué. Renauld devait revêtir ensuite les guenilles du vagabond et s'en aller jusqu'à la gare où il partirait, sans éveiller l'attention, par le train de douze heures dix. Puisque l'on supposera que le crime fut commis deux heures plus tard, il est impossible qu'il soit suspecté.

« Vous comprenez donc son agacement devant la visite inopportune de cette mystérieuse Bella. Chaque moment de délai est fatal pour ses plans. Mais il se débarrasse d'elle dès qu'il le peut. A l'œuvre ! Il laisse la porte d'entrée entrebâillée afin de donner l'impression que les assassins partirent par là. Il ligota et bâillonna Mme Renauld, corrigeant l'erreur qu'il commit vingt ans plus tôt, lorsque les liens trop relâchés firent soupçonner sa complice, puis il abandonna sa femme, qui devait raconter à peu près la même fable que celle qu'il avait inventée précédemment. La nuit était fraîche ; il endosse donc un pardessus sur ses vêtements de nuit, ayant l'intention de l'enfouir dans la tombe avec le mort. Il sort par la fenêtre, ayant soin de ratisser la corbeille, et fournissant ainsi le témoignage le plus probant contre lui-même. Il se rend sur les links solitaires... il se met à creuser... et puis...

— Eh bien ?

(à suivre)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 222

Horizontalement : 1. Sincérités. 2. Ires - Fini. 3. Net - Co - Non. 4. Gs - Site - Ba. 5. Soleil. 6. Loin - Fini. 7. Ils - De - Tas. 8. Ei - Sous - Im. 9. Remi - Inne. 10. Erablières.

Verticalement : 1. Singulière 2. Ires - Olier. 3. Net - Sis - Ma. 4. Cs - Son - Sib. 5. Cil - Do. 6. Ote - Eu. 7. If - Eif - Sie. 8. Tin - Lit - Nr. 9. Enob - Naine. 10. Sinapismes.

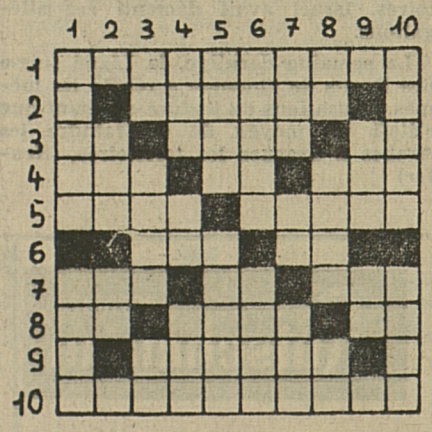

MOTS CROISES No 223

Horizontalement : 1. En proie à de mauvais rêves. 2. La déesse du matin. 3. Toujours en moins - Greffe - Château près de Marseille. 4. Sans voiles - Au terme de l'hiver - Dans ce lieu les rencontres ne sont pas pacifistes. 5. Divisions d'histoire - Observer à la dérobée. 6. La première page d'un journal - Ne résistent pas toujours au progrès. 7. Ne se voit pas dans la main d'un oisif - Lettres de Perpignan - Elle dut cueillir sa première parure. 8. En plein Nord - Sa part est toujours importante - Article contracté. 9. Maladie du pied chez le mouton. 10. Qui répugne à agir.

Verticalement : 1. Aversion - Mouvement rapide et momentané. 2. Certain - En plein Mars. 3. Note - Sans compagnie - En prière. 4. Déchiffrée - Sur une rose - Il n'est pas recommandé de la consommer. 5. On l'approche pour un oui ou pour un non - Cherches à pincer. 6. Petit bâtiment à un seul mât et deux focs - Vases. 7. A moitié claire - Eu la faculté de - Dément. 8. Tête de nègre - Ville italienne - Dans la nuit. 9. Accès dangereux - Du verbe aller. 10. Lieu de désordre et de confusion - Département.

Diététique

L'eau, un élément indispensable ?

L'eau n'apporte pas plus de calories que de vitamines, cependant elle est reconnue comme une substance indispensable pour notre corps. Pour bien le comprendre, il faut se rappeler qu'elle est l'élément constituant principal de l'organisme et représente environ 70 % du poids corporel. Ces dizaines de litres d'eau sont indispensables pour le bon déroulement de multiples fonctions : entre autres pour le transport des vitamines et sels minéraux, pour diverses réactions biochimiques, hormonales et enzymatiques, pour la digestion, l'absorption et l'utilisation des réserves également pour le transport et l'élimination des déchets (urine, fèces, sueur...).

La déshydratation entraîne un véritable bouleversement de tous les mécanismes internes. Si l'homme est capable de survivre 3 semaines sans manger, il peut difficilement rester 48 heures sans boire. Il existe heureusement un signal d'alarme : la soif. On l'oublie trop souvent, la soif vraie, ce n'est pas le besoin de vin, de bière, de limonade, de café ou de thé. La soif, c'est le besoin physiologique d'eau, qui indique la nécessité d'en augmenter la quantité présente dans l'organisme : elle résulte notamment de l'arrêt de la sécrétion salivaire qui provoque la sécheresse de la bouche et de la gorge.

REMPLACER L'EAU PERDUE

A condition que la transpiration soit presque nulle, comme elle l'est quand la température est normale et l'activité physique peu importante, on a besoin d'absorber environ 2 à 2,5 l. d'eau par jour pour remplacer la même quantité perdue par les urines, les poumons, la peau, la digestion.

Sur le plateau « entrées », 1 à 1,5 l d'eau sont fournis par les boissons. Ce n'est là qu'une indication, car la façon de s'alimenter modifie la proportion dans un sens ou dans l'autre. C'est ainsi qu'on a moins besoin de boire si l'on consomme beaucoup de légumes et de fruits qui, pour la plupart, contiennent 80 à 94 % d'eau. A ce propos, il est intéressant de noter que presque tous les aliments, même ceux que l'on appelle « secs » contiennent de l'eau.

En principe, la régulation de l'eau se fait automatiquement et tout ce qui a été éliminé est remplacé. L'animal mieux que l'homme règle sa balance ; il ne subit, en effet, aucune contrainte sociale ou psychologique qui puisse modifier la satisfaction exacte de ses besoins.

L'EAU NE FAIT PAS GROSSIR

La restriction hydrique, volontaire, pratiquée par la femme qui s'est mis dans la tête que « boire de l'eau faisait grossir » est un comportement dangereux. Une insuffisance en eau entraîne de la fatigue, souvent de la constipation et peut même occasionner des troubles rénaux et favoriser la formation de calculs urinaires. Le manque de liquide est aussi à l'origine d'une déshydratation de la peau qui prend alors un aspect flétri, fripé et vieillit beaucoup le visage. Cet état de semi-déshydratation permanente peut aboutir à des déséquilibres parfois irréversibles.

Répétons-le, l'eau ne contient aucune calorie, et lorsque l'on doit suivre un régime amaigrissant, il est recommandé de boire 1,5 à 2 l. d'eau par jour. L'eau absorbée entre les repas est egalement un excellent coupe-faim naturel. Ce sont des boissons comme les limonades, absorbée entre les repas est également sodas, et l'alcool... qui favorisent la prise de poids.

L'EAU COMBAT LA CONSTIPATION

Il est important de relever le fait que certaines constipations opiniâtres sont dues à l'insuffisance de boissons. Ce trouble se guérit dès qu'une quantité suffisante de liquide est absorbée chaque jour. Un grand verre d'eau, le matin à jeun, est conseillé.

L'ENFANT ET LA SOIF

Il faut être prudent avec l'enfant dont l'organisme a un besoin d'eau proportionnellement plus élevé que celui de l'adulte. Un enfant qui demande à boire est un enfant qui a besoin de boire, surtout actuellement dans nos locaux surchauffés et, bien sûr, pendant les périodes chaudes.

S'il ne faut jamais refuser de donner à boire de l'eau à un enfant qui le réclame, il faut toutefois savoir qu'une consommation anormale (plus de 2 l. par jour) accompagnée d'une soif inassouvie doit éveiller l'attention : elle peut traduire une maladie de type diabète.

ET LA PERSONNE AGEE BOIT-ELLE ASSEZ ?

Elle oublie souvent de boire, car elle n'a pas soif. En effet, la sensation de soif s'émousse avec les années. Il faut donc veiller à ce qu'une quantité suffisante de liquide soit absorbée quotidiennement.

Même si la soif ne nous le commande pas impérativement, nous devons boire une quantité minimale d'eau évaluée à 0,7 - 0,8 l. par jour.

L'excès d'eau, en lui-même, n'est nullement dangereux, à condition qu'elle ne soit pas fortement minéralisée. Boire force le rein à travailler, car celui-ci, capable d'éliminer jusqu'à 3 litres d'eau par jour, ne travaille jamais à plein.

BESOINS ACCRUS D'EAU

Dans certaines conditions, l'apport hydrique doit être augmenté. Par exemple, lorsque la température est élevée, on peut perdre de 4 à 20 litres d'eau (un forgeron a besoin de 4 à 6 l. de liquide par jour). Il faut également boire davantage quand l'atmosphère est sèche ; quand l'alimentation est salée ; quand on souffre de diarrhées et de vomissements ; quand on a de la fièvre ou encore lorsque l'activité physique est importante (on peut perdre 1 à 2 l. par heure). A ce propos, il est utile de savoir que l'équilibre hydrique ne se rétablit que 24 à 48 heures après un effort important. Pour cette raison, il convient de boire beaucoup et par petites quantités après l'exercice mais jamais pendant.

QUAND FAUT-IL BOIRE ?

Au cours des repas, une petite quantité de liquide, 0,25 à 0,4 l. dilue le suc gastrique d'une façon favorable pour son action. En revanche, des boissons absorbées en quantité plus abondante aboutissent à une dilution trop importante qui ralentit l'action du suc digestif et peut provoquer des troubles divers, la dilatation de l'estomac notamment.

Buvant alors peu à table, il faut boire fréquemment entre les repas, par petites quantités à la fois.

QUE FAUT-IL BOIRE ?

Toutes les boissons, qu'elles soient douces, nutritives, euphorisantes ou calmantes sont en fait de l'eau, plus un ou plusieurs constituants qui ont leur particularité et qui ne sont pas toujours nécessaires, ni souhaitables (alcool, sucres, gaz carbonique, acides, colorants...).

L'eau demeure la seule boisson vraiment indispensable, la plus conseillée. Il y a peu de raisons de boire de l'eau minérale au lieu de l'eau du robinet. Celle-ci est d'excellente qualité bactériologique, en Suisse, et peut donc être consommée régulièrement comme boisson.

Marinette Cudré-Mauroux

vocabulaire

PAMPHLET

Le mot nous vient des Anglais, mais ils l'ont emprunté à *Pamphile*, ou mieux, à son diminutif *Pamphilet*. « *Pamphilus* », c'est le titre d'une comédie du XIIe siécle écrite en latin et qui est restée célèbre par son portrait satirique d'une entremetteuse, d'où le sens moderne de *pamphlet* : critique violente.

Phonetix

7 JOURS 7 MENUS

LUNDI
Soufflé à la mode de Gruyères *
Salade mêlée
Tarte aux pruneaux à pâte levée **

MARDI
Tomates farcies
Riz créole
Salade batavia
Poires au vin

MERCREDI
Chipolatas de porc
Pommes de terre purée
Fenouil braisé
Flanc vanille

JEUDI
Côtelettes de veau
Ratatouille
Beignets aux pommes

VENDREDI
Rôti de bœuf
Pommes de terre persillées
Laitues à la crème ***
Glace aux mûres et petits beurres

SAMEDI
Poule au riz
Sauce au safran
Aubergines frites
Salade de fruits

DIMANCHE
Gratin de poisson
Rognons de veau flambés
Nouilles fraîches à la crème
Salade verte
Coupe glacée aux mirabelles

*** SOUFFLE A LA MODE DE GRUYERES**

Bouillir un litre de lait salé, poivré et muscadé. Ajouter doucement 125 g de semoule de blé puis, lorsque le mélange prend de la consistance, 300 g de gruyère râpé et 30 g de beurre. Poursuivre la cuisson à feu doux, tout en brassant, jusqu'à ce que le fromage ait fondu. Laissez refroidir et incorporer alors les jaunes de 5 œufs puis, délicatement, les blancs battus en neige. Verser le tout dans un moule beurré et mettre le soufflé au four à chaleur moyenne pendant 50 à 60 minutes.

**** TARTE AUX PRUNEAUX A PATE LEVEE**

Pâte : 250 g de farine, 30 g de levure ou 1/2 sachet de levure sèche, 3 cuillères à soupe de sucre, 1/4 litre de lait, 1 pincée de sel, 100 g de beurre, 2 œufs.

1,5 kg de pruneaux, beurre pour la plaque, panure ; roux sucré : 100 g de beurre, 100 g de sucre, 150 g de farine.

Tamiser la farine dans un bol tiède. Faire une fontaine et y mettre la levure émiettée. Ajouter 1 cuillère à soupe de sucre et 1 tasse de lait chaud (env. 40 °). Mélanger avec la levure, travailler avec un peu de farine. Couvrir le bol et le mettre au chaud pendant 20 minutes. Lorsque le levain s'est développé, le recouvrir de farine, ajouter le beurre en flocons et les œufs battus. Ajouter également le reste de lait tiède, de sucre et de sel. Pétrir le tout en une pâte ferme. Laisser lever 1 h. Abaisser la pâte et la déposer sur une plaque beurrée. Saupoudrer le fond de panure. Ranger les pruneaux dénoyautés en couche bien serrée. Préparer le roux sucré avec les flocons de beurre, la farine et le sucre en grumeaux, en frottant du bout des doigts. Répartir sur les pruneaux et cuire à four moyen (190 °) pendant 45 minutes.

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ

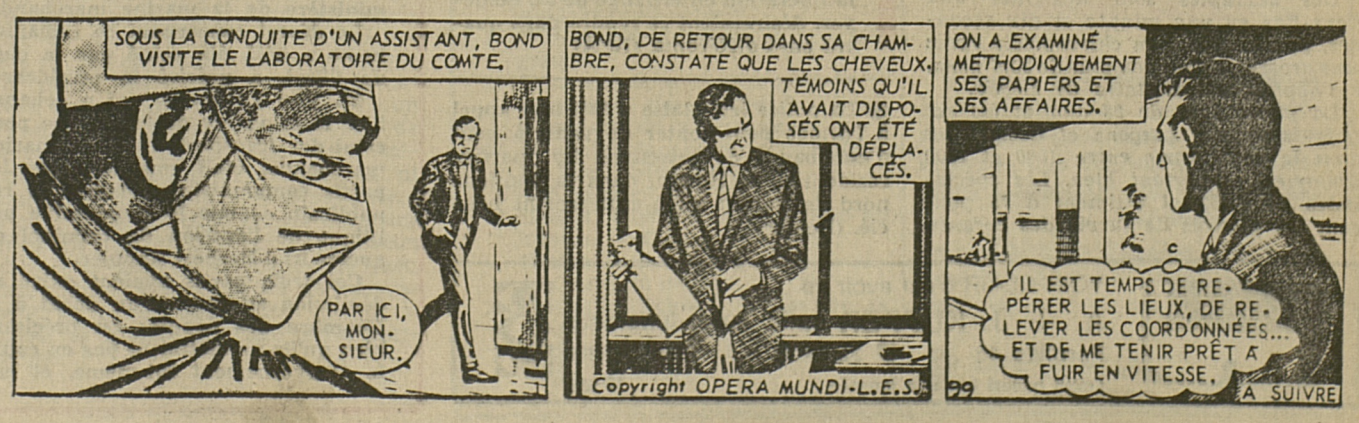

SITUATION MILITAIRE DESASTREUSE POUR L'ETHIOPIE

MOBILISATION DE TOUTE LA POPULATION

La situation militaire dans l'Ogaden paraît avoir évolué de façon préoccupante pour les autorités éthiopiennes. Celles-ci ont en effet appelé par le canal de la radio tous les militaires en retraite, âgés de moins de 60 ans, à se présenter dans les centres de mobilisation. Elles ont également réquisitionné tous les véhicules de transport et de travaux publics. Pour la première fois, la radio a employé l'expression « communiqué de guerre » pour annoncer que « les forces somaliennes soutenues par des forces étrangères » ont lancé de « violentes attaques » dans l'Ogaden (est de l'Ethiopie).

Le communiqué appelle tous les hommes habitant la région à rallier les responsables militaires de la province ou à organiser des unités de défense locales. Un appel a également été lancé samedi à la population pour qu'elle accroisse la fourniture de provisions aux troupes combattant dans l'Ogaden, donne de l'argent ou une aide matérielle. Le Conseil national des opérations révolutionnaires (NOC) a, d'autre part, ordonné au personnel médical, public comme privé, de s'annoncer au Ministère de la santé publique pour rejoindre le front. La population a également été invitée à « faire preuve de vigilance, à œuvrer de concert pour l'existence de la mère patrie et à redoubler d'efforts ».

Toutes ces mesures ont, semble-t-il, été rendues nécessaires par la détérioration de la situation des forces éthiopiennes sur le front oriental de l'Ogaden. De source diplomatique dans la capitale éthiopienne, on fait état de la prise, non confirmée, de la ville de Jijiga, par le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO). Le front a précisé samedi sur les ondes de Radio Mogadiscio qu'il était en train de reconstruire la ville de Jijiga. De même source, on ajoute que la perte de Jijiga, importante base de blindés et de radars de l'armée éthiopienne, située à 65 km de la frontière somalienne, est admise en privé par les autorités d'Addis-Abeba.

« LA PREUVE ECLATANTE DES VICTOIRES DU FLSO »

Pour les Somaliens « le rappel des réservistes et l'appel lancé aux Ethiopiens de faire encore plus de sacrifices pour la guerre coloniale est la preuve éclatante des victoires remportées ces dernières semaines par les fronts de libération ». Le Gouvernement somalien a démenti en outre que des forces étrangères étaient mêlées à la « guerre de libération de l'Ogaden ».

De son côté, le président somalien Siad Barre a affirmé hier à Koweït, étape de sa tournée au Proche-Orient, que des soldats israéliens se battent dans l'Ogaden aux côtés de l'armée éthiopienne et que des conseillers militaires assurent l'entraînement des unités éthiopiennes stationnées à Asmara, capitale de l'Erythrée.

MASSACRE D'OTAGES ?

Le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) a d'autre part annoncé dans un communiqué publié samedi à Mogadiscio que 70 habitants de la ville de Jijiga, pris en otages par les troupes éthiopiennes au moment de la prise de la ville par le front, ont été fusillés récemment.

CONTACTS SECRETS AMERICANO-ETHIOPIENS ?

Des contacts secrets entre les Gouvernements américain et éthiopien sont en cours pour tenter de réduire la dépendance du régime d'Addis-Abeba vis-à-vis de l'Union soviétique, croit savoir l'hebdomadaire arabe « An Nahar », qui précise que la dernière rencontre entre le lieutenant-colonel Menguistou Haïlé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, et le chargé d'affaires américain à Addis-Abeba s'est traduite par une modération de la propagande anti-américaine de l'Ethiopie. (AFP-Reuter)

Sur le front de l'Erythrée, la situation n'est guère plus enviable. Ici, un camp de prisonniers dans la zone libérée par les maquisards. Ces derniers ont fait plus de 1700 prisonniers lors de la prise de la ville de Keren.

(Keystone)

Elections pakistanaises

La campagne est ouverte

La campagne pour les élections générales d'octobre a été officiellement ouverte hier au Pakistan, exactement un mois avant le scrutin. Les premiers drapeaux des partis ont fait leur apparition au-dessus des toits, et des automobiles munies de haut-parleurs circulent dans les rues des principales villes pour vanter les mérites des candidats.

Sur les murs de Rawalpindi et d'Islamabad, les slogans peints en larges caractères datant de la campagne précédente, en février et mars sont toujours visibles. Les observateurs notent cependant dans la population une certaine lassitude devant l'activité politique incessante qui s'est emparée du pays depuis le début de l'année et qui a conduit à une crise violente (officieusement on compte près de quatre cents morts), et au renversement par l'armée le 5 juillet du premier ministre Zulfikar Ali Bhutto qui comparaîtra prochainement devant un tribunal militaire.

Les deux grandes formations qui se disputent le pouvoir, le « Parti du peuple pakistanais » (PPP) de M. Bhutto et « l'Alliance nationale pakistanaise » (PNA — ancienne opposition) organisent aujourd'hui leurs premiers grands meetings. A Rawalpindi, la begum Nusrat Bhutto, l'épouse de l'ex-premier ministre, accueillie hier à l'aéroport par quelques centaines de supporters enthousiastes, s'adressera aux partisans de son mari.

Pour éviter tout incident, les autorités militaires ont défini un « code éthique » accepté par le PPP et le PNA. Ainsi, les deux grands partis se sont engagés à ne pas troubler les meetings de leurs adversaires, à éviter les attaques personnelles contre tel ou tel leader, à ne pas organiser de défilés, souvent source de violences. De plus, pour les grands meetings, chaque formation devra solliciter l'autorisation des administrateurs de la loi martiale. (AFP)

Le choléra en régression au Proche-Orient

Bien qu'on enregistre encore quelques nouveaux cas, l'épidémie de choléra qu sévit au Proche-Orient est en régression.

En Jordanie, 13 nouveaux cas ont été signalés au cours des dernières vingt-quatre heures, soit un total de 337, mais aucun cas mortel n'a été enregistré. Selon le Ministère de la santé, 162 malades ont déjà pu quitter l'hôpital.

Les enfants sont retournés à l'école samedi, après la fête de l'Id al Fitr marquant la fin du Ramadan. Le Ministère de l'éducation n'a pas pour le moment l'intention de fermer les établissements scolaires.

Au Liban, 2 cas confirmés samedi ont porté le total des malades à 24. Il n'y a pas eu de cas mortels.

La Syrie a été le pays le plus touché par la maladie qui a frappé 2295 personnes et a fait 71 morts. 97 pour cent des malades ont été soignés et ont pu quitter l'hôpital, signalent les autorités sanitaires.

Au Koweït, les deux seuls malades, qui avaient amené la maladie en Jordanie, sont guéris.

En Arabie séoudite, on n'a pas d'indications récentes sur la progression de la maladie qui a été signalée dans la région de Khaiber, à 150 km au nord de Médine. 17 cas de choléra y avaient été enregistrés au début de la semaine.

En Iran, six personnes sont mortes de la maladie cette semaine, d'après la presse. Les autorités n'ont pas publié le chiffre des personnes atteintes dans l'ensemble du pays.

La Libye a démenti les informations erronées selon lesquelles elle se trouvait au nombre des pays touchés. Aucun cas n'a été signalé dans le pays.

Au Népal enfin, au moins huit personnes ont trouvé la mort des suites d'une épidémie présumée de choléra et trente autres personnes sont atteintes de la maladie, dans la région de Dhanusa, sur la frontière indo-népalaise. Le Gouvernement a envoyé d'urgence une équipe médicale dans la région touchée par l'épidémie.

A Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué que l'épidémie est en déclin, mais que la vigilance est nécessaire pour y mettre fin complètement.

Dans la mesure du possible, l'Organisation mondiale de la santé dépêche chaque fois des experts et des conseillers dans les pays touchés. En même temps, elle s'élève contre les quarantaines « excessives » imposées dans certains pays, pris de panique devant l'extension du choléra. (ATS-AFP).

Tel-Aviv demande la création d'une commission internationale sur les « méthodes de meurtre et de terrorisme de l'OLP »

Israël a demandé hier la « constitution d'une commission internationale » chargée d'enquêter sur les méthodes de « meurtre et de terrorisme employées par l'OLP » contre des civils, indique un communiqué officiel publié à Jérusalem.

Le communiqué précise qu'Israël a demandé l'assistance diplomatique des Etats-Unis pour la constitution de cette commission internationale. A cet effet, l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Simha Dinitz a été chargé par le Gouvernement israélien de prendre contact avec l'administration américaine, précise encore de communiqué.

Les observateurs à Jérusalem estiment que cette initiative est une riposte « caractéristique du style Begin », à la suggestion américaine que Tel-Aviv autorise la venue « d'une commission internationale impartiale chargée d'enquêter sur des accusations de torture de fedayin et prisonniers politiques palestiniens » en Israël.

NOUVELLES ACCUSATIONS DE TORTURE CONTRE ISRAEL

La Croix-Rouge a transmis aux autorités israéliennes, au cours des dix dernières années, au moins 200 plaintes de prisonniers arabes des territoires occupés pour mauvais traitements ou torture, écrivait hier dimanche, le « Sunday Times ».

Le journal britannique ajoute avoir eu en sa possession 416 des 150 rapports de l'organisation internationale à la suite de visites de routine effectuées par des enquêteurs suisses dans les territoires occupés.

Le journal avait déjà accusé les Israéliens, en juin dernier, de torturer des prisonniers arabes lors des interrogatoires. Israël avait démenti ces allégations.

La semaine dernière, la Ligue suisse des Droits de l'homme a répété les mêmes accusations de torture estimant que c'était un moyen de contraindre les Arabes à évacuer les territoires. (Reuter)

90 prisonniers politiques est-allemands expulsés

L'Allemagne de l'Est vient de libérer 90 prisonniers politiques qui sont arrivés à bord de deux autobus à la frontière de l'Allemagne fédérale, à Herleshausen, a annoncé hier le président de l'organisation de réfugiés « Arbeitsgemeinschaft 13. August ».

M. Rainer Hildebrandt a précisé que ces anciens prisonniers ont été libérés aux termes des accords passés entre les deux Etats allemands. Environ mille prisonniers politiques sont conduits chaque année en Allemagne de l'Ouest pour une somme évaluée à 50 000 marks par prisonnier.

L'organisation estime qu'il y a encore 6000 prisonniers politiques en Allemagne de l'Est, dont mille au moins ont été incarcérés pour avoir tenté de passer à l'Ouest. (Reuter)

Sextuplés aux Pays-Bas

Des sextuplés sont nés hier aux Pays-Bas en une minute et dix secondes, par intervention chirurgicale après une grossesse d'un peu plus de sept mois, à l'hôpital universitaire de Leyde.

La mère, âgée de 28 ans, et les six enfants, quatre garçons et deux filles dont le poids varie entre 1000 et 1500 grammes, se portent bien. Les spécialistes de l'hôpital estiment à 75 pour cent les chances de survie des enfants.

RFA : nouveau signe de vie de M. Schleyer ?

Le président du patronat ouest-allemand, M. Hanns-Martin Schleyer, a pu, semble-t-il, donner un nouveau signe de vie. Selon certaines rumeurs courant dimanche à Bonn, ce nouveau signe de vie daterait de ce week-end. On ne possède cependant aucune précision à ce sujet.

En outre, un état-major de crise restreint s'est réuni hier en début d'après-midi pour examiner la situation au 13e jour de l'enlèvement du président de la Fédération du patronat ouest-allemand, M. Hanns-Martin Schleyer.

En raison du silence imposé aux services officiels, on ignore s'il y a eu de nouveaux développements. L'avocat genevois Denis Payot a fait répondre qu'il n'avait rien à ajouter à son bref communiqué de vendredi soir.

On a appris de plus que les 11 prisonniers dont les terroristes exigent la libération en échange de M. Schleyer, désireraient se rendre dans quatre pays différents. (DPA)

● **La police irlandaise a fait hier appel à l'armée pour tenter de venir à bout d'une bande de gangsters.** Le quartier résidentiel de Howth, dans la banlieue nord de Dublin a été entièrement bouclé. (Reuter)

Italie : premières «retombées» de l'affaire Kappler

Le ministre de la Défense démissionne mais demeure au Gouvernement

M. Vito Lattanzio, ministre italien de la défense, a démissionné hier de ses fonctions. Il avait fait l'objet de vives critiques à la suite de l'évasion, le 15 août dernier, d'un hôpital militaire romain, de l'ancien criminel de guerre nazi Herbert Kappler.

La présidence a annoncé que le président Giovanni Leone avait accepté la démission du ministre et le léger remaniement ministériel que celle-ci a occasionné. A l'issue d'un entretien entre le président Leone et M. Giulio Andreotti, il a été précisé que les fonctions de M. Lattanzio seront assumées par le ministre des transports, M. Attilo Ruffino.

M. Lattanzio reste néanmoins au Gouvernement : il prendra la direction du ministère des transports ainsi que celle, à titre intérimaire, du ministère de la marine marchande.

Le décret concernant ce remaniement a déjà été signé par le chef de l'Etat, a précisé la présidence.

M. Vito Lattanzio, qui a échangé hier le Ministère de la défense pour celui des transports et de la marine marchande, était considéré par les partis communiste, socialiste et républicain comme le responsable politique de l'évasion du criminel de guerre nazi Herbert Kappler.

Ces trois partis avaient exigé sa démission au cours d'un débat à la Chambre des députés en précisant bien qu'ils ne mettaient pas en cause le Gouvernement lui-même, et encore moins l'accord signé en juillet avec le Parti démocrate-chrétien pour lutter contre la crise économique et le terrorisme politique.

Ils avaient été appuyés dans leur demande de démission par la majorité des députés, mais le débat n'ayant pas fait l'objet d'un vote, la décision sur le sort de M. Lattanzio avait été remise au président du Conseil, M. Giulio Andreotti.

Ce dernier, en choisissant de déplacer simplement M. Lattanzio d'un ministère à l'autre, a tenu compte de la très vive opposition qui s'était manifestée dans les rangs démocrate-chrétiens contre ce que certains leaders de ce parti ont appelé « l'arrogance communiste ».

La droite du Parti démocrate-chrétien estime en effet que M. Andreotti ne prête déjà que trop d'attention aux demandes ou même aux simples conseils des communistes, et a tendance à aller plus loin avec eux que ne l'exige l'application de l'accord de juillet.

C'est probablement pour ne pas accroître ce mécontentement à l'intérieur de son propre parti que M. Andreotti n'a pas accepté la démission que M. Lattanzio lui a présentée et l'a gardé au Gouvernement. Il le déplace, il est vrai, d'un poste important à un ministère secondaire, celui des transports et de la marine marchande.

(Reuter)

OPTIQUE Rutschmann
Maison spécialisée en LUNETTERIE
EXECUTION TRÈS SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES MED.-OCULISTES
5, AVENUE DE LA GARE, 1er étage
✆ 22 27 91
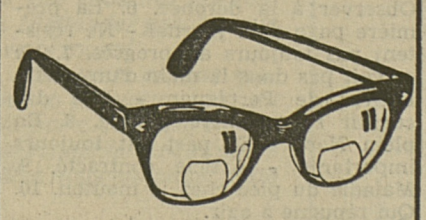
17-556

MAZOUT COOP
au meilleur prix du jour.
TOUS LES JOURS DANS TOUTE LA REGION.
OK COOP Combustibles
ROMONT
✆ 037-52 31 31 - 52 31 32
17-7

VOIR CLAIR c'est avoir vu
A. + J. KUPPER optic. spéc. lunetterie
Pérolles 46 ✆ 22 14 38 FRIBOURG
Lundi ouvert toute la journée 17-555